LE QUOTIDIEN, mercredi 12 novembre 1975 — SS-6

Construction des installations olympiques

Québec prêt à se substituer à la ville de Montréal

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année | No 36 | Jeudi 13 novembre 1975 | 24 pages | 20 cents

VUE AERIENNE: Cette vue aérienne montre les progrès du principal stade olympique de Montréal. Le gouvernement du Québec s'est montré très inquiet quant à la progression des travaux et s'apprête à en prendre la direction. Il n'est pas impossible que certaines installations considérées comme non essentielles soient abandonnées pour le moment. (Téléphoto de la PC)

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec fera connaître dans les prochains jours sa décision de prendre ou non la direction de la construction des installations olympiques à la place de la ville de Montréal.

C'est du moins ce qu'a promis hier le solliciteur général et ministre responsable du dossier olympique, M. Fernand Lalonde, en réponse à une série de questions du député péquiste de Lafontaine, Marcel Léger.

M. Lalonde a notamment déclaré que cette question était encore à l'étude et qu'une décision devrait être prise incessamment et annoncée aussitôt.

A la suite du sommet de mardi entre le premier ministre Bourassa et le maire de Montréal, M. Léger a aussi voulu savoir qu'elles étaient les dernières estimations du coût des installations olympiques, mais le ministre a refusé d'avancer des chiffres, préférant attendre les plus récents estimés que doit lui fournir la viile de Montréal "d'ici quelques heures, peut-être quelques jours".

Aucun contrat

M. Lalonde a par ailleurs assuré le député de Lafontaine qu'aucun contrat n'a encore été signé entre la ville de Montréal et l'architecte français Roger Taillibert et que le gouvernement sera consulté avant la signature d'un tel contrat.

Il a fait savoir d'autre part que le gouvernement poursuivait l'étude de la demande d'enquête formulée récemment par l'Ordre des architectes du Québec à propos des honoraires et du travail de l'architecte français.

L'Ordre des architectes du Québec, dans un télégramme envoyé le 6 novembre au solliciteur général, demandait la tenue d'une enquête en qualifiant de "grossièrement exagérés" les honoraires réclamés par le professionnel français. Selon M. Jean-Luc Poulain, porte-parole des architectes québécois, M. Taillibert réclamerait pas moins de $40 millions, seulement pour avoir travaillé au concept des équipements et pour son rôle de consultant et de coordonateur auprès des bureaux d'études, des bureaux d'ingénieurs et des Services de la ville de Montréal.

Les honoraires de Taillibert sont exagérés

QUEBEC (PC) — Il n'en coûterait approximativement que $3.8 millions aux contribuables, au lieu de quelque $40 millions, si les travaux de conception du stade olympique, confiés à l'architecte français Roger Taillibert, étaient effectués par des architectes québécois.

C'est ce qu'on soutenu, mardi soir, des représentant de la Société des architectes de la région de Québec à l'issue d'une réunion extraordinaire de la SARQ à laquelle assistait le président de l'Ordre des architectes du Québec, M. Paul-André Tétreault.

Au cours de cette réunion, une cinquantaine d'architectes de la région de Québec, sur les 185 que compte la société, ont analysé les termes de la "convention de mission" de M. Taillibert et adopté presque à l'unanimité une résolution réclamant que soit renégocié son contrat de travail.

La SARQ recommande de plus que les services de l'Ordre des architectes soient retenus à titre consultatif lors de ces négociations.

Rappelons que le président de l'ordre, M. Tétreault, a déjà expédié au Solliciteur général Fernand Lalonde, un télégramme demandant qu'une enquête soit tenue sur plusieurs aspects de la "convention de mission" à intervenir entre la ville de Montréal et l'architecte français.

Cartes d'honoraires en main, les porte-paroles de la SARQ ont soutenu que si l'on se fie aux estimations préliminaires des coûts du stade olympique et au mandat confié à M. Taillibert, une firme d'architectes québécois se serait "contentée" d'honoraires de $1.5 million pour les travaux de conception; $1.5 million à titre d'allocation journalière et $800,000 pour toutes les autres dépenses inhérentes à la fonction, pour un total de $3.8 millions.

EN BREF

Escouade volante

Le Bureau d'examen et de contrôle, créé dans le cadre du programme anti-inflationniste, vient d'annoncer la formation d'un groupe spécial chargé de cerner les cas de violation des directives. On l'a déjà surnommé "escouade volante".

En page 11

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	20
— Bourse	19
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	20
— Finance	18
— Horoscope	23
— Mots croisés	22
— Mot mystère	20
— Patron	22
— Sports	13 à 16
— Télévision	10

"Un outrage, du sexisme"

OTTAWA (PC) — "C'est insensé, c'est un outrage, c'est du sexisme", a déclaré mercredi aux Communes un député conservateur dans un commentaire qu'il faisait sur un rapport selon lequel le Comité organisateur des Jeux olympiques a refusé d'embaucher une jeune Montréalaise comme hôtesse parce qu'elle porte des verres.

Ce député, Gordon Fairweather, a demandé au gouvernement de donner aux Communes la certitude que ce n'est pas la politique du COJO d'être injuste envers les femmes. Il lui a demandé de dire que vraiment le COJO ne refusera pas à une femme d'être hôtesse uniquement parce qu'elle a besoin de lunettes.

Dans une lettre qu'elle a envoyée à un journal de Montréal, lettre que ce journal a publiée cette semaine, Nancy Gelfand, 23 ans et bilingue, écrit qu'on lui a dit, au COJO, que c'etait inutile pour elle de postuler un emploi d'hôtesse aux Jeux parce qu'elle porte des verres.

Un porte-parole du COJO a nié mercredi à Montréal que quiconque au COJO ait parlé ainsi à Mme Gelfand.

Selon Maurice Sauvé

Des éléments de l'extérieur influencent les syndicats

En page 3

La cour sur le site du double meurtre

En page 2

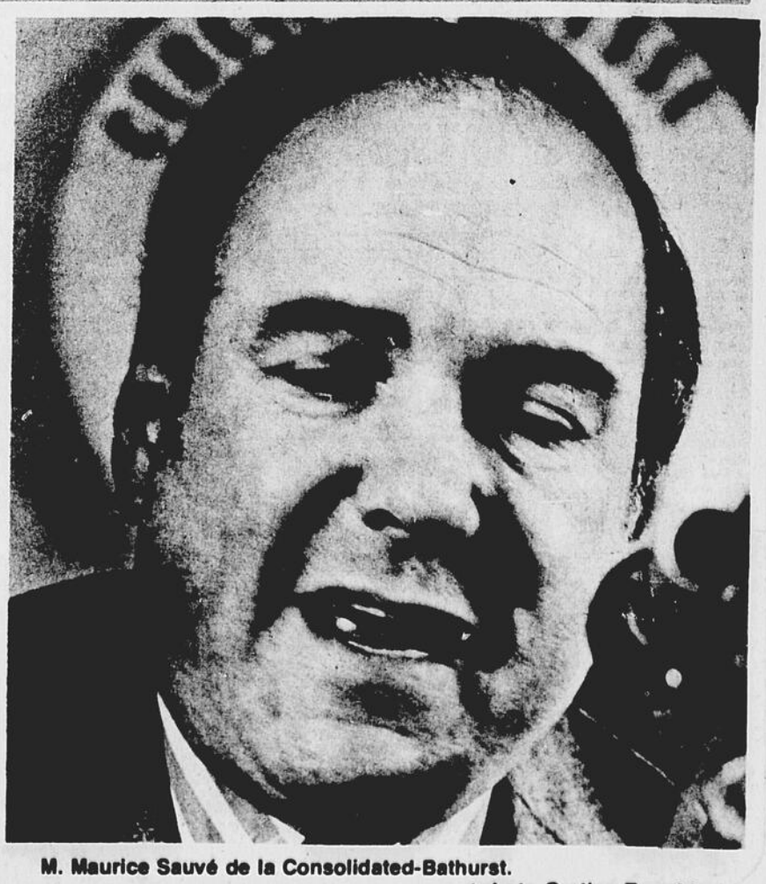

M. Maurice Sauvé de la Consolidated-Bathurst. (photo Gratien Tremblay)

METEO

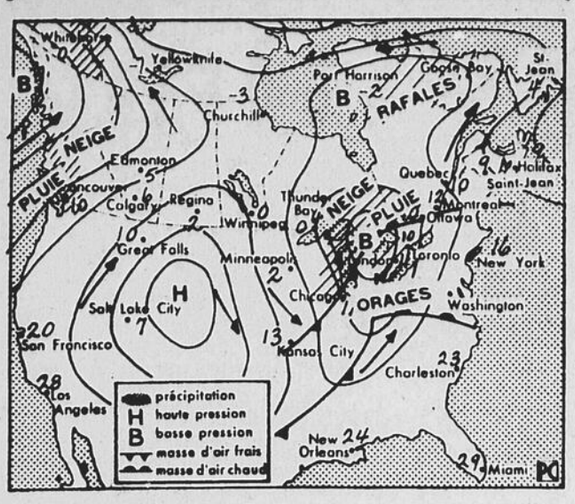

PREVISIONS

Régions de l'Abitibi et de Chibougamau: faibles chutes de neige. Venteux par moment. Maximum près de zéro. Aperçu pour vendredi,chutes de neige.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, de la Haute-Mauricie et du secteur nord des Laurentides: faible neige et venteux. Maximum de zéro à 2. Aperçu pour vendredi, chutes de neige.

Régions du secteur sud des Laurentides, de l'Outaouais, de Montréal et des Cantons de l'est: averses se changeant en faible neige en après-midi. Venteux. Maximum de 4 à 6. Aperçu pour vendredi, chutes de neige.

Région du Lac-Saint-Jean: neige passagère et poudrerie. Accumulation jusqu'à 8 centimètres dans le Parc des Laurentides et de 4 ailleurs. Maximum près de zéro. Aperçu pour vendredi, chutes de neige.

Régions de Québec et de Trois-Rivières: averses se changeant en chutes de neige en après-midi. Venteux par moment. Maximum près de 4. Aperçu pour vendredi, chutes de neige.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	-14	-16
Victoria	7	11
Edmonton	-6	10
Calgary	-11	10
Saskatoon	-10	-1
Regina	-9	1
Winnipeg	4	1
Sudbury	0	6
Toronto	7	11
Ottawa	-1	8
Montréal	2	11
Québec	-3	6
Fredericton	9	8
Saint-Jean, N.-B.	-1	8
Moncton	-3	6
Halifax	1	8
Charlottetown	0	5
Saint-Jean, T.-N.	0	3
Boston	6	16
New York	7	14
Miami	23	28

Contrôle des hausses des honoraires

QUEBEC (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, a annoncé mercredi qu'il proposerait un plan en deux points pour contrôler les hausses des honoraires professionnels.

Lors d'une conférence de presse dans le cadre du congrès de la Canadian Tax Foundation, M. Macdonald a indiqué que des pourparlers étaient en cours entre le fédéral, les provinces et les différents groupes intéressés à une uniformisation des frais d'honoraires professionnels.

Selon le ministre des Finances, les professionnels devraient eux aussi être soumis aux mesures anti-inflationnistes annoncées le mois dernier par le gouvernement fédéral, bien qu'il s'avère difficile de contrôler les salaires de cette classe de la société.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Claude Côté
Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché: Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (No 3213).

Procès de Charles Simard

La Cour se transporte sur le site du crime

CHICOUTIMI — La cour s'est transportée dans le rang du petit canton, à Saint-Léonard, hier après-midi, pour une courte visite des lieux où s'est déroulé le double meurtre de Daniel Larouche et de Johanne Dufour, en août 1974.

Le juge Yvan Mignault, de la Cour supérieure; les 12 jurés; le procureur de la Couronne, Me Jean Morin; les procureurs de la Défense, Mes Robert Laroche et Marc Gagnon; l'accusé, Charles Simard, les journalistes et de nombreux policiers étaient sur les lieux, de même que les préposés à la cour.

La visite des lieux a duré près d'une quinzaine de minutes alors que l'expert en empreintes digitales de la Sûreté du Québec, le policier Robert Lamothe, qui a fait la prise des photographies, lors de la découverte des corps, le 20 août 1974, a expliqué aux jurés l'endroit où étaient placés les victimes de même qu'il a donné des détails précis sur l'emplacement de certains exhibits trouvés, notamment une douille de cartouche.

Cinq témoins ont été entendus, au cours de la journée, au procès de Charles Simard, accusé du meurtre de Daniel Larouche, 19 ans, de Jonquière.

Le juge Yvan Mignault a débuté l'audience du matin en faisant des recommandations aux jurés, disant qu'ils étaient les maîtres des faits et que son rôle, en tant que président du Tribunal le rendait maître du droit.

Les témoins

Le policier Robert Lamothe a été le premier témoin entendu. Il a remis à la cour les plans du secteur où s'est déroulé le double meurtre ainsi que de nombreuses photographies qui ont été déposées comme exhibits.

Ovide Dufour, âgé de 66 ans, un résident de Saint Léonard, qui a découvert les cadavres, est venu à la barre raconter les événements. Très coloré, il a décrit ce qu'il a vu la première fois, le 13 août. 'Ca m'a paru ben bizarre et je me suis sauvé'', a-t-il dit. Le lendemain j'ai fait la même chose et je me suis encore sauvé''.

M. Dufour en est venu au 20 août, alors qu'en allant aux bleuets, il a demandé à une Mme Tremblay d'aller voir avec lui ce qui se passait dans la clairière. ''Nous n'avons pu nous approcher, ça sentait trop méchant. C'est là qu'on a été appelé la police''.

En contre-interrogatoire, Me Marc Gagnon a fait expliquer au témoin la situation des clairières sur la route du petit canton tout comme il lui a fait dire qu'en période hivernale, le décor était complètement différent d'en été.

Le Dr Richard Authier, médecin légiste, est venu déclarer à la cour que Daniel Larouche a été tiré à la tête par un projectile de calibre 32 de même qu'il a reçu à l'abdomen un deuxième projectile du genre qui lui a transpercé le foie. ''La seule balle à la tête a été suffisante pour entraîner la mort de l'individu'', a-t-il expliqué aux jurés.

Par ailleurs, le médecin légiste n'a pu dire avec certitude si Larouche a été d'abord atteint à l'abdomen ou à la tête. ''Le décès pouvait remonter à une semaine'', a-t-il fait part.

SUR LES LIEUX DU CRIME — Le juge Yvan Mignault, (en arrière, au centre de la photo), s'entretient avec les procureurs Mes Jean Morin et Robert Laroche, alors que des policiers sont sur les lieux.
(Photo Réal Tremblay)

De retour de Saint-Léonard, vers 16 h. 15, les audiences ont repris au Palais de justice de Chicoutimi et deux témoins ont été entendus, M. Gérard Larouche, le père de la victime et le caporal Louis Gagnon, du poste de Saint-Ambroise de la Sûreté du Québec.

M. Gérard Larouche a identifié les vêtements de son fils, sa montre, sa bague et sa chaînette. Il a expliqué que son fils ne demeurait pas chez lui, avant les événements d'août 1974 mais qui l'avait vu le soir du 12 août, alors qu'il était venu à sa résidence de la rue Panet, à Jonquière.

A Me Robert Laroche, en défense, il a dit que son fils travaillait à l'Alcan et qu'il était seul quand il est venu le voir, la veille de l'assassinat.

Le caporal Louis Gagnon a reçu l'appel, le 20 août, d'une dame Tremblay, à l'effet que M. Ovide Dufour avait vu deux personnes couchées dans le bois.

Il s'est rendu chez Mme Tremblay, à Saint-Léonard et M. Dufour lui a montré l'endroit où il avait vu les deux personnes, dans le rang du ptit canton. Il était accompagné de l'agent Raymond Lapierre et d'un autre agent de la SQ qu'il n'a pas identifié. Il a raconté ce qui s'est produit, par la suite, avec l'arrivée des autres policiers jusqu'en fin de soirée, où le médecin légiste a tenté de faire l'autopsie sur les lieux.

Le procès doit entreprendre sa troisième journée, au Palais de justice de Chicoutimi.

La souscription Jako atteindrait son objectif

JONQUIERE — Le Comité organisateur des Jeux du Québec était l'invité de la Caisse d'entraide économique, de Jonquière, hier, à l'occasion de leur dîner mensuel. Le président, M. Bernard Bergeron et le trésorier, M. Julien Gagnon ont fait état de la situation financière de l'organisation.

Avant que les représentants de JAKO prennent la parole, M. Roland Hébert, président de la souscription JAKO a parlé de l'allure de cette campagne de financement.

M. Hébert a mentionné que l'objectif prévu de $200,000, n'a pas encore été atteint. Toutefois, il reste dix jours avant l'expiration de la date que c'était fixée les organisateurs et qu'il ne restait que 250 billets à vendre à $100 l'unité.

Dépenses

Le budget initial prévu pour le financement des Jeux du Québec en janvier 1975 était de $350,000. Actuellement, les organisateurs prévoient dépenser la somme de $800,100.

L'équipement, les services aux athlètes, la promotion et l'information commanderont des sommes de $314,935.00.

De plus, $256,000.00, iront dans l'infrastructure, soit la construction des installations nécessaires au déroulement des Jeux. Le divers commandera $102,000.00.

Etat des revenus

Par la suite, le président du Comité organisateur, M. Bernard Bergeron a fait état des sources de revenus.

La liste est la suivante: $50,000.00, par la ville de Jonquière. Une subvention de $155,000.00, du Haut Commissariat. Un projet PIL a apporté $80,000. La campagne JAKOMILLE devrait rapporter la somme de $120,000.

De plus, le président prévoit une autre subvention de $256,000.00, du Haut Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports. Une subvention de $40,000.00, du ministère des Affaires culturelles devrait parvenir dans les prochains jours. La vente de chandails, médaillons et posters de JAKO pourrait rapporter $50,000.

Ainsi, le président escompte boucler le budget à $801,000.00 et réaliser un profit net de $900.

Le vice-président de la Caisse d'entraide économique a prononcé le mot de la fin en souhaitant bonne chance au comité JAKO et a mentionné que $336,000.00 en immobilisations resteraient à la ville de Jonquière.

INVITE — Le président des jeux, M. Bernard Bergeron, était hier l'invité de la Caisse d'entraide économique de Jonquière. Il est ici en compagnie de MM. Jean Marchand, vice-président et du président Odilon Deschesne.

aux bouleaux avec... jako
DU 5 AU 14 MARS 1976

AS-TU TA CLEF?
20e ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE
TIRAGE LE 15 DECEMBRE
GAGNEZ UNE BUICK Le Sabre 1976
TIRAGE 15 DECEMBRE 1976
AVEC TOUTE TRANSACTION DE $1,000.00 ET PLUS
OBTENEZ LA CLEF
SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE
469, rue St-Dominique, ANGLE ST-GERMAIN
Jonquière — 547-2626

centre d'expériences interpersonnelles inc
PSYCHOLOGUE
JEAN SAVARD
CONSEILLER D'ORIENTATION
CLAUDE GENDRON
Consultation psychologique, orientation scolaire et professionnelle, psychothérapie: individuelle, de groupe et conjugale.
247, RACINE, CHICOUTIMI. TEL.: 543-5804

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)
GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE C.G.A.
393 EST, RACINE, CHICOUTIMI — 545-4595
609, BOUL. LAURE, SEPT-ILES — 968-1515
REAL GERVAIS C.G.A. — ANTOINE LAPOINTE C.G.A.
ALAIN HARVEY C.G.A. — GABRIEL DUBE C.G.A.
LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.
110 EST, RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323
CLAUDE LACROIX C.G.A., syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic — PIERRE POLIQUIN C.G.A.
LOUIS TREMBLAY C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR — EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

Le comité du transport en commun propose d'acheter deux cies d'autobus

CHICOUTIMI — Dans un rapport soumis le 29 octobre dernier, le Comité intermunicipal du transport en commun du Haut-Saguenay fait plusieurs recommandations aux ministres Goldbloom, Mailloux, Berthiaume et Harvey pour inciter ceux-ci à agir dans le but d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du transport en commun dans le Haut-Saguenay.

A la suite des recommandations des ministères concernés, les municipalités de la région ont formé, il y a un an, un comité intermunicipal dans le but de maintenir et d'améliorer le service du transport en commun.

La principale recommandation du comité est que ce dernier fasse l'acquisition des deux compagnies qui existent à l'heure actuelle dans la région du Haut-Saguenay, soit "Transport régional du Saguenay Inc." et "Autobus Gagnon Ltée" de Port-Alfred. Selon les données du rapport, des contacts ont été faits avec les entreprises concernées et des ententes précises discutées. De plus, les modalités de financement sont prévues dans le rapport.

Par ailleurs, le Comité intermunicipal devrait avoir une existence légale et son budget annuel devrait être approuvé au début de chaque année par chacune des municipalités ainsi que par les représentants du ministère des Affaires municipales du Québec.

De plus, le comité devrait avoir le droit de procéder à des emprunts temporaires, le tout à l'intérieur de son budget et sujet aux garanties normales que les approbations de budget apportent dans des cas semblables.

Le comité espère que le législateur fera de ce projet un texte de loi le plus tôt possible afin que l'année 1976 puisse se développer sans heurt et sans la répétition des protestations et troubles vécus pendant l'année 1975.

Quoi qu'il en soit, pour le président du Comité intermunicipal du transport en commun, M. Yvon Dubé de Jonquière, le rapport remis aux autorités gouvernementales est la politique de force de l'organisme qu'il dirige.

La radicalisation des syndicats causée par des éléments extérieurs

Maurice Sauvé

CHICOUTIMI — Ancien permanent syndical, le vice-président de la Consolidated Bathurst, M. Maurice Sauvé, attribue, à l'intervention de personnes étrangères aux entreprises, le drame actuel que vit le syndicalisme québécois.

"Ces personnes, qui n'oeuvrent pas dans les entreprises touchées par les conflits, perçoivent mal les problèmes et plaident plutôt en faveur de besoins généraux. Elles visent les objectifs de changement qui rendent la compréhension extrêmement difficile".

Invité au Cercle de Presse de Chicoutimi, hier matin, l'ancien ministre fédéral a tenu à signaler la nécessité du syndicalisme pour établir un juste équilibre, mais il estime que le climat social s'améliorerait si les syndiqués, qui sont bien conscients des améliorations nécessaires, négociaient eux-mêmes avec la direction de leur entreprise sans l'intervention d'éléments extérieurs.

M. Sauvé regrette la présente radicalisation du syndicalisme, que la "population pourrait bien rejeter".

M. MAURICE SAUVE en compagnie du président du Cercle de Presse de Chicoutimi, M. Lucien Emond.

Les grèves du papier

Les grèves qui sévissent présentement dans l'industrie du papier journal, notamment à Price (Kénogami) et à la Domtar (Dolbeau), pourraient bien se prolonger encore durant quelques mois puisque les grands journaux disposent encore d'un approvisionnement de 50 à 85 jours.

La demande a diminué d'environ 10 pour cent. Toutes les usines fonctionnent aux Etats-Unis et plusieurs au Canada (notamment Price-Alma et Consol-Port-Alfred).

M. Sauvé a rappelé aux journalistes que le conflit était absolument inévitable, car les syndicats exigent une augmentation de 40 pour cent pour la prochaine année, alors que le salaire de nos papetiers canadiens est déjà de 18 pour cent plus élevé que celui versé aux syndiqués américains, qui n'ont touché que 8 pour cent d'augmentation au dernier renouvellement de leur contrat de travail. "Si nous acceptions, le salaire de nos employés serait de 50 pour cent supérieur à celui de leurs confrères américains. Comment pourrions-nous, dans de telles conditions, soutenir la concurrence?"

Avenir prometteur

Le vice-président de la Consolidated Bathurst considère néanmoins que l'avenir demeure prometteur dans l'industrie des pâtes et papier.

Mais les prochaines années seront difficiles, à cause de l'augmentation des coûts de production, notamment de l'approvisionnement en matières premières, mais à long terme, la demande du papier québécois, avec la fibre de grande qualité de nos résineux, continuera de s'accroître, malgré la construction de nouvelles usines en Amérique du Sud.

Il faut toutefois prévoir une autre augmentation de $25 la tonne du papier journal, prochainement.

Les profits

En réponse aux quatre chefs des grandes centrales syndicales québécoises, qui, au dernier "60" de Radio-Canada, répétaient leur opposition aux mesures anti-inflationnistes de Trudeau parce qu'elles "se feront sur le dos des gagne-petit pendant que les entreprises font des gros profits", M. Sauvé soutient que le rendement moyen sur les investissements n'est que de 3.5 pour cent.

La Consol Bathurst a réalisé un profit de $49 millions, l'an dernier, mais le remplacement des inventaires a coûté $30 millions et les comptes à recevoir représentaient $20 millions. "Il nous faut en outre investir pour augmenter la production et améliorer les conditions de nos travailleurs. A Port-Alfred, les deux nouvelles machines à papier coûteront près de $40 millions".

Monsieur Sauvé a expliqué pourquoi il est faux de considérer les profits d'une seule année, "car lorsque l'entreprise fait des déficits, comme c'est le cas actuellement de McMillen, la principale industrie canadienne du papier journal, il serait inconcevable de proposer une diminution de salaire." Abitibi-Price a également accusé des pertes au cours du dernier trimestre.

Le programme Trudeau

Enfin, l'invité du Cercle de Presse prétend que le succès du programme anti-inflation du gouvernement Trudeau subira le test de son efficacité dans les trois premiers mois. "Le contrôle des prix sera plus efficace que celui des salaires. Si on s'avère impuissant à faire respecter la règle générale, ce sera un échec."

Le CLSC — Saguenay-Nord ouvre le 15 novembre

CHICOUTIMI-NORD — Le premier Centre local de services communautaires (CLSC) de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, ouvre officiellement ses portes les 15 et 16 novembre.

Le CLSC Saguenay-Nord qui dessert les municipalités de Canton Tremblay, Chicoutimi-Nord, St-David-de-Falardeau, St-Fulgence, St-Honoré et Ste-Rose-du-Nord, démarre ses services après un an et demi de gestation, période normale d'implantation de ce type d'établissement du réseau des Affaires sociales. Cette période a servi à mettre sur pied la structure de participation, à faire enquête poussée sur les besoins du secteur, à produire une programmation des secteurs d'activités du CLSC et à mettre en branle l'organisation humaine et physique du CLSC.

M. Henri Bradet, directeur général du CLSC.

Le CLSC Saguenay-Nord, opérera avec un budget de $400,000. et l'autorisation d'embaucher vingt-huit personnes réparties dans les secteurs administratif, sanitaire, social et communautaire. Les premiers services offerts sont les suivants: accueil, information-référence, consultation sociale, dépannage et entraide sociale, aide aux personnes âgées, aide aux couples, services de soins et d'aide à domicile, santé scolaire, dépistage, aide aux groupes du milieu, éducation populaire. Les services de consultation médicale et d'urgence mineure seront retardés tant que le CLSC n'aura pas recruté de médecin.

Conformément aux objectifs de participation que s'est fixé le CLSC, l'inauguration se fera avec et par la population. Le CLSC a invité la plupart des organismes locaux et régionaux à monter des kiosques d'information pour faire connaître leurs activités. Plus d'une quarantaine participeront autour des thèmes suivants: famille, consommation, services publics, personnes âgées, éducation, santé mentale et handicapés physiques, activités socioculturelles et loisirs.

L'objectif premier du CLSC est la prévention, l'action sanitaire et sociale. Toute personne ou groupe du secteur Saguenay-Nord, ayant besoin d'aide ou de soins, n'a qu'à s'adresser au CLSC.

Toute la population est invitée à assister à la fête d'ouverture, samedi 15 novembre de 10 à 18 hres et dimanche 16 novembre de 14 à 17 hres, au siège social du CLSC au 222, St-Ephrem, Chicoutimi-Nord.

Subvention spéciale aux producteurs de patates

ALMA — Le ministère de l'Agriculture du Québec vient d'annoncer qu'il accordera une subvention spéciale aux producteurs de pommes de terre, dont la situation financière s'est détériorée suite à la chute des prix de leurs produits au cours de la période de mise en marché 1974-75.

La subvention provinciale sera de $0.40 les 100 livres de pommes de terre vendables pour la période allant du premier novembre 1974 à la fin de la saison.

Les conditions

Pour avoir droit à cette subvention, les producteurs doivent avoir plus de 30,000 livres de pommes de terre entreposées au premier novembre 1974, jusqu'à un maximum de production équivalant à 250 acres, basé sur un rendement brut de 18,000 livres à l'acre.

La subvention est payable sur la quantité vendable, mais les pertes d'entreposage sont évaluées à 15%. La quantité maximale admise par exploitant sera donc de 3,799,500 livres. Les premières 30,000 livres sont cependant à la charge du producteur, et ne sont pas subventionnables, ce qui représente une déduction de $100 sur chaque réclamation.

Seuls les producteurs reconnus seront éligibles, et pour recevoir cette aide, ils devront se présenter à l'un des bureaux locaux du ministère dans la région, avant le 15 décembre, pour y remplir sur place les formules officielles, qui devront ensuite être approuvées par des officiers du ministère dans la région.

Le maire d'Alma conduira les débats avec souplesse

ALMA — Le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, entend donner libre cours aux interventions des conseillers municipaux pendant les assemblées publiques, et il en a donné l'assurance lundi lors d'une assemblée spéciale.

Déjà forcé de refuser certaines interventions, parce que l'assemblée spéciale ne permet pas qu'on discute d'autres sujets que ceux qui sont mentionnés à l'ordre du jour, le maire Fortin a précisé qu'il entendait diriger les débats à venir au meilleur de sa connaissance, en faisant preuve d'une grande souplesse.

Une salle nombreuse a assisté à cette assemblée spéciale, la première depuis les élections du deux novembre, mais il s'agissait d'entériner des décisions prises par l'ancien conseil, dont un règlement de $90,000.00 pour des travaux publics, et l'exécution des travaux terminés déjà à l'aéroport.

Alcan maintient sa position concernant les salles de cuves

ARVIDA — M. François Sénécal-Tremblay, vice-président, Exploitation, région de l'est, Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, désire réitérer que la position de la société, concernant les conditions de travail dans les salles de cuves, demeure telle qu'elle avait été précisée dans un télégramme envoyé au ministre du travail, M. Gérald Harvey, le 28 octobre 1975. Ce télégramme faisait suite à une communication de la FSSA au gouvernement de la province de Québec à ce sujet.

Depuis, M. Jean-Louis Mongrain, directeur des Relations industrielles, avait mentionné, le 31 octobre, à M. Jean Halley, président de la FSSA, l'intérêt de la direction de l'Alcan d'obtenir copie de l'étude qui avait servi de base aux données transmises par la FSSA au gouvernement le 28 octobre 1975. M. Halley avait dit alors que, dans les jours suivants, il donnerait une réponse. Le vendredi, 7 novembre, n'ayant reçu aucune communication de la FSSA, M. Mongrain a fait une demande écrite pour l'obtention des documents. Depuis cette date, la direction de l'Alcan n'a encore rien obtenu.

M. Sénécal-Tremblay déclare que, dans les circonstances, il ne peut faire de commentaires sur ce document syndical mais il ajoute que "la direction demeure intéressée à étudier tout dossier relié aux conditions de travail des employés des salles de cuves".

Melchers connaît le gros gin?
j'te crois!

CROIX D'OR
Melchers

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le contribuable de Chicoutimi est insuffisamment informé

A un mois et demi du jour "J" du regroupement des quatre municipalités de l'agglomération métropolitaine de Chicoutimi, les contribuables sont dans le noir. Ils ne savent vraiment pas ce qui leur pend au bout du nez.

Peu de citoyens comprennent vraiment la situation financière; on ne les a guère renseignés non plus sur le fond du débat entre Chicoutimi et Jonquière relativement aux fluctuations des taxes foncières et d'amélioration locale. Le démenti un peu gêné opposé par le maire Henri Girard aux attaques portées par son fringant collègue Emile Corneau contre le ministre Gérald Harvey et son frère Lionel, haut fonctionnaire aux Affaires municipales, n'a vraiment pas projeté un éclairage satisfaisant.

Bref, les contribuables de Chicoutimi n'ont vraiment pas été gâtés par l'information. Ils ont certes mérité quelques déclarations politiques lors des discussions sur le contenu du protocole d'entente, mais ces envolées oratoires ont plutôt ajouté à la confusion.

Quelle différence avec l'attitude de Francis Dufour et de son ancien conseil d'Arvida avant l'adoption de la loi 98 décrétant d'autorité la fusion des quatre partenaires de la nouvelle ville de Jonquière!

On avait alors retenu les services d'un spécialiste qui exposa, lors de nombreuses séances d'information, toutes les facettes de la fusion. Le contribuable d'Arvida se sentait vraiment impliqué.

A Chicoutimi, je ne comprends vraiment pas le désintéressement des citoyens et l'inertie des corps intermédiaires, notamment la Chambre de commerce.

Il aurait pourtant été fort intéressant d'entendre le spécialiste Roger Pominville à nos tribunes publiques, et de pouvoir questionner les hauts fonctionnaires.

Tout se déroule en catimini.

Le Conseil du patronat se plaignait, cette semaine, auprès du premier ministre Robert Bourassa, des difficultés à obtenir les informations nécessaires sur les décisions importantes prises par le gouvernement provincial. Il suggérait que tous les documents émanant de l'Etat soient distribués sans délai, à certains corps intermédiaires. Le reproche peut également être adressé à nos municipalités.

Certes, tout citoyen peut assister aux séances publiques, mais on sait que seules les graves dissensions entre certaines autorités retiennent véritablement l'attention des contribuables. Généralement, la stratégie politique ne favorise guère une information valable.

Il appartient aux corps intermédiaires, notamment les Chambres de commerce et les associations de propriétaires ou de citoyens, de faire la recherche et les démarches opportunes pour expliquer à la population l'évolution des affaires municipales.

Bertrand TREMBLAY

AU FIL DE LA PENSÉE

Le ministre Harvey mérite le respect de la presse provinciale

Après une période d'initiative extrêmement difficile (notamment à cause de la grève des employés du transport en commun de Montréal) le ministre Gérald Harvey mérite, chaque jour, plus de crédibilité aux redoutables responsabilités du ministère du Travail. La presse montréalaise n'avait pas été tendre à son endroit dans les premiers jours du mandat, mais voilà qu'aujourd'hui, elle commence à percevoir les qualités du député de Jonquière. Dans une analyse parue la semaine dernière, Pierre Vennat de "La Presse" écrit notamment: "...Le ministre Harvey est un homme qui ne parle pas beaucoup, mais qui pèse ses mots".

Nos lecteurs liront avec intérêt cette analyse du "nouveau Contrat social" présenté par le nouveau ministre du Travail.

Même si le gouvernement syndical, et probablement le patronat, a la tête ailleurs, le "nouveau Contrat social" que veut élaborer le ministre du Travail, Gérald Harvey, mérite qu'on s'y arrête quelque peu.

Ne serait-ce que parce que M. Harvey a bien dit, dans sa première allocution d'importance depuis qu'il a succédé à M. Jean Cournoyer, que "le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre se propose de mettre sur pied, au cours de la prochaine année, les instruments nécessaires à l'instauration d'un nouveau "régime de travail" qu'il qualifie lui-même de "nouveau Contrat social".

En un mot, le volumineux texte de 34 pages que M. Harvey a lu cette semaine devant le Conseil du patronat contient des éléments fort valables.

Au contraire de son prédécesseur, M. Harvey, depuis son entrée en fonctions, il y a trois mois, s'est abstenu de déclarations fracassantes qui font les manchettes mais qui ne contiennent, bien souvent, rien en profondeur. Au contraire des allocutions de M. Cournoyer, présentées le plus souvent sans texte ce qui permettait ensuite au ministre de se dire "mal cité" ou "mal interprété", M. Harvey, lui, s'est amené avec un texte qui contenait plus d'informations sur les intentions du ministère que toutes les allocutions contradictoires de M. Cournoyer durant des années.

Le nouveau Régime de travail

Bref, ce que veut mettre sur pied le ministre, dès l'an prochain, ce sont les instruments nécessaires à l'établissement, par exemple, de "conditions générales de travail garanties" qui constitueraient une amélioration sur le salaire minimum actuel fixé à $2.60 l'heure.

Malheureusement, pour le ministre, les centrales syndicales sont actuellement à préparer la lutte au plan Trudeau et ont bien d'autres chats à fouetter que de parler de "nouveau Contrat social".

De plus, dans l'optique du mouvement syndical, tout ce qui vient d'un gouvernement "libéral", le même qui a fait emprisonner les trois chefs de centrales et qui a fait adopter, cet automne, une autre loi spéciale pour forcer le retour au travail à la CTCUM ne peut qu'être foncièrement mauvais.

Pourtant, dans son allocution de mardi, devant le Conseil du patronat, le ministre parlait d'améliorer le salaire minimum.

"On pourrait, a déclaré le ministre, le calculer en prenant comme base **la moyenne** des salaires établis par l'ensemble des conventions collectives applicables dans tous les secteurs privés du Québec".

Celui-ci dépassant les $150 par semaine, cela signifierait une amélioration sensible sur le $104 actuel ($2.60 x 40 heures).

Malheureusement, le moment choisi par le ministre pour annoncer sa mesure n'est pas bon. Au point qu'un permanent syndical qui participait, le même jour, au conseil confédéral de la CSN s'est exclamé dédaigneusement: "Tout cela n'est que bouillie pour les chats".

Pour la bonne raison, dit-il, que même si l'on hausse le salaire minimum, on n'a pas les moyens d'en vérifier l'application. Un salarié non syndiqué qui l'exige d'un patron risque, faute de sécurité d'emploi, d'être congédié sur le champ.

Pourtant la CSN elle-même, quelques minutes plus tard, votait pour réclamer un salaire minimum de $165 pour tous les Québécois. Autrement dit, ce qui vient d'un ministre "libéral" est foncièrement mauvais et la même mesure, ou mieux, réclamée par le mouvement syndical devient nécessairement "bonne". Curieuse logique.

Autres améliorations

Dans les mesures annoncées par le ministre, il y a d'autres améliorations. Ainsi, M. Harvey aimerait que le surtemps soit rémunéré au tarif de "temps et demi", soit le taux minimal majoré de moitié. Or, le Conseil du patronat, lui, dans un récent mémoire, suggère que les cinq premières heures de surtemps, chaque semaine, soient rémunérées à temps simple.

Nul doute que la suggestion Harvey constituerait une amélioration pour des milliers de petits salariés, ceux-là justement qui ne peuvent compter sur une centrale syndicale pour les défendre.

Le ministre défend également le "droit à un congé de maternité" pour les travailleuses enceintes, lequel serait "expressément arrêté". Quand l'on connaît le nombre considérable de femmes qui doivent chaque année quitter leur emploi parce que l'entente qui les lie à leur employeur ne prévoit rien à ce chapitre, il faudrait être malhonnête pour ne pas voir un progrès dans cette suggestion.

Même chose quand le ministre se déclare en faveur d'un "regroupement de tous les effectifs affectés à la mise en application des mesures législatives et réglementaires relatives à la sécurité et l'hygiène du travail".

Le syndicalisme lui-même a dénoncé maintes fois le fouillis des législations actuelles et la prolification d'organismes s'occupant de sécurité industrielle. Quand le ministre dit qu'il se propose de soumettre un tel projet de regroupement à l'attention du conseil exécutif prochainement, il fait un important pas en avant.

Enfin, lorsqu'il déclare que "la formation de comités paritaires de sécurité et d'hygiène d'entreprises doit être encouragée et même rendue obligatoire dans les établissements où il y a plus de 10 employés", il se rend à une autre demande syndicale et risque de faire face à une vive opposition du patronat.

Qu'on se rappelle les récentes tragédies de McMasterville et de Brownsburg. Les Métallos (FTQ) et la Fédération de la métallurgie (CSN) ont alors tous deux dénoncé la CIL qui se refuse à la création de tels comités chez elle.

Un ministre entre deux feux

Le ministre Harvey est un homme qui ne parle pas beaucoup mais qui pèse ses mots. Après avoir compris qu'il ne réussirait pas à remplacer M. Cournoyer comme "ministre-pompier", il a préféré s'imprégner des dossiers de son ministère et a accouché, après trois mois, d'un document contenant des réflexions valables.

Malheureusement pour lui, il se trouvera pris entre deux feux. Plusieurs de ses suggestions heurtent de front le patronat: la hausse du salaire minimum, les comités de sécurité, les congés de maternité, le surtemps payé à temps et demi, etc. Quant aux centrales syndicales, même si ces mesures vont dans le sens de ce qu'elles préconisent, le ministre ne pourra jamais s'attendre à de la reconnaissance de leur part.

Etre ministre du Travail n'est pas une sinécure!

OPINION DES AUTRES

La prochaine étape aux Postes

Parce qu'il a été impliqué de très près dans le déroulement des négociations et qu'il a pu observer au jour le jour la méthode des dirigeants syndicaux, M. Mackasey, à tort ou à raison, donne l'impression de vouloir aujourd'hui les punir de leurs erreurs et de leurs excès en refusant de permettre que le Parlement vienne les sortir du bourbier où ils se sont eux-mêmes plongés.

Ce n'est pourtant pas là la question capitale que le peuple canadien adresse aujourd'hui au ministre des Postes du gouvernement Trudeau. La seule question qui devrait l'intéresser, c'est à vrai dire la suivante: combien de temps encore l'intérêt public bien compris peut-il tolérer que le pays fonctionne sans service postal?

Aussi longtemps que la grève est susceptible de produire des résultats meilleurs que la négociation et que le bien public peut s'en accommoder tant bien que mal, le gouvernement peut être justifié de permettre que se prolonge un arrêt de travail affectant un grand service public. Or, dans le conflit actuel, aucune de ces deux conditions ne se vérifie.

D'abord, au dire du gouvernement lui-même, il n'y a aucune chance que les postiers obtiennent au plan salarial des offres supérieures à celles qui leur ont déjà été communiquées. Depuis plus d'un mois, le gouvernement s'en tient rigoureusement aux recommandations du rapport Moisan. Comme celles-ci vont déjà au-delà des normes du programme de lutte contre l'inflation, tout nouveau dépassement porterait à la crédibilité du gouvernement un coup impensable à l'heure présente.

En second lieu il faut ajouter le tort incalculable que la grève inflige à des milliers de citoyens et d'entreprises. Maintes entreprises, soit en raison de la nature même de leur commerce, soit en raison de leurs abondantes ressources financières, peuvent vite apprendre à se passer de la poste. Il n'en va cependant pas de même de centaines d'autres pour qui la poste est un service absolument essentiel. Un journal comme Le Devoir comptait naguère près de 20,000 abonnés postaux; la fameuse réforme instituée sous M. Kierans devait lui en faire perdre plusieurs milliers. Mais ceux qu'il compte encore sont soumis pour la deuxième fois en moins d'un à une privation de service directement imputable à la paralysie des Postes. Que dire maintenant des revenus de centaines d'entreprises? Dans un grand nombre d'entreprises appelés à transiger avec des centaines et des milliers de clients individuels, la presque totalité des comptes recevables sont ordinairement perçus par la poste. Dans un journal, cela vaut notamment pour les renouvellements d'abonnements. M. Mackasey ignorerait-il que depuis trois semaines, les rentrées sont réduites à leur plus simple expression, tandis qu'il faut continuer à payer les salaires et les fournisseurs?

Si les postiers ne peuvent plus rien attendre d'un prolongement indéfini de leur arrêt de travail et que le tort infligé au bien public par leur grève continue de s'aggraver, il reste une seule issue au litige: le gouvernement doit réaffirmer sans délai la primauté du bien général sur l'exercice par un groupe particulier d'un droit dont l'efficacité en l'occurence est désormais réduite à zéro.

M. Mackasey doit maintenant prendre ses distances vis-à-vis de partenaires de négociations avec qui il a échoué et revenir à sa responsabilité première qui consiste à fournir au peuple canadien un service postal fiable et efficace. Dans cette perspective, il devra recommander très bientôt au gouvernement une loi extraordinaire qui ramènerait d'autorité les postiers au travail et définirait leurs conditions de travail — là où la négociation n'a pas réussi — suivant les recommandations du rapport Moisan ou d'un arbitre.

Claude RYAN,
"Le Devoir".

La politique d'immigration

D'une façon globale, la provenance des immigrants a changé depuis quelques années. Jusqu'en 1967, 80 p.c. des immigrants au Canada venait de pays européens. En 1974, cette proportion ne s'élevait plus qu'à 40 p.c. La question des réfugiés a aussi tendance à prendre de l'importance; un immigrant sur dix était parmi les réfugiés ces dernières années, ce qui est de nature à soulever de nouveaux problèmes politiques.

Tout en manifestant plus d'ouverture, en éliminant toute discrimination raciale, la nouvelle politique canadienne d'immigration sera soumise, selon les recommandations du comité, à une surveillance plus serrée sur les immigrants illégaux. On évitera en particulier que des étrangers de passage, comme c'est arrivé dans le cas difficile des Haïtiens, obtiennent leur statut d'immigrant à la faveur d'un séjour au pays. Un contrôle rigoureux s'exercera à cet égard; on recourra même à des cartes d'entrée et de sortie de façon à dépister les immigrants illégaux.

Notre politique d'immigration, même lorsqu'elle était plus ou moins planifiée, a toujours visé à satisfaire nos besoins en effectifs humains. C'est grâce en bonne partie aux immigrants que l'Ouest, singulièrement les Prairies, a pu connaître le développement rapide auquel nous aspirions. L'industrialisation subséquente a eu tendance à remplacer les agriculteurs par des travailleurs spécialisés. Même lorsque le taux de natalité canadien était élevé, la colonisation de nouveaux espaces appelait de nombreux contingents de main-d'oeuvre.

Il n'est plus question maintenant de coloniser de nouvelles terres mais de veiller, du fait de l'abaissement général du taux de natalité à travers le pays, à maintenir une progression démographique raisonnable. Il faut également prévoir pour les années '80 un flot de main-d'oeuvre indispensable au fonctionnement de notre économie Notre nouvelle politique d'immigration ne peut répondre à tous nos besoins démographiques et économiques, mais elle est en mesure de les satisfaire en bonne partie si elle est orientée dans la direction qui convient.

Gilles BOYER,
"Le Soleil".

SAVOIR DIRE

L'encombrement de la circulation

Les grandes villes connaissent tous les ennuis de la circulation. Des milliers de voitures sillonnent leurs artères, engorgent leurs carrefours, et font, en général, de la vie urbaine un cauchemar de bruits, de mouvements et de dangers. Essayez donc de traverser ailleurs des clous à Paris ou pendant le feu rouge de signalisation à New York ou à Montréal! C'est ce qu'on appelle traffic en anglais. Le mot trafic existe en français. Intéressante histoire que celle du mot **trafic.** Venu de l'italien "traffico", qui voulait dire "commerce", il perdit deux lettres et métamorphosé en trafic il signifia "mouvement des trains", puis de tous véhicules. L'anglais "traffic" est d'origine française. Mais, de nos jours, alors que "traffic" veut dire à la fois "mouvement" des voitures et "densité (mesure) et fréquence" de la circulation, trafic n'a plus en français que le deuxième sens: mesure et fréquence de la circulation et non le flot de la **circulation.** On ne peut donc parler d'un **encombrement du trafic.** Il faut dire encombrement de la circulation.

Louis-Paul Béguin.

A Roberval

Les loisirs sont en "bonne santé"

ANIMATRICE — Marlène Laroche est en fonction depuis mai seulement, mais elle est quand même un actif très compétent pour le Service des loisirs de Roberval, où elle agit à la fois comme secrétaire et animatrice. Marlène nous a-t-on dit, malgré son jeune âge, possède une solide formation, et un goût marqué pour tout ce qui touche la culture.

N.D.L.R. Dans ce quatrième et dernier texte, le journaliste Guy Fournier parle des projets du Service des loisirs de Roberval et tire ses conclusions sur l'évolution de ce même service, depuis 1973 jusqu'à nos jours. nos jours.

ROBERVAL — En mai dernier, le Service des loisirs de Roberval décidait d'engager une nouvelle employée qui est à la fois secrétaire et animatrice, en plus d'être un actif pour le développement culturel de la municipalité. Mlle Marlène Laroche, pour le directeur, Jacques Audet, est "une collaboratrice hors pair et qui aime autant ce travail que je peux l'aimer moi-même, d'où une collaboration de tous les instants".

Mais il reste encore beaucoup de pain sur la planche au Service des loisirs de Roberval. D'abord la construction d'un stade de baseball adéquat, un projet que le représentant, J.-Roch Pilote a particulièrement à coeur. Il acceptera d'ailleurs de nous donner quelques détails, soulignant que le stade devrait être construit d'ici deux ans et au coût d'environ $100,000.00.

Autre projet, un Centre de loisirs pourvu de toutes les installations nécessaires à la pratique des sports d'intérieur. Ajoutons que ce projet est une priorité pour le directeur, Jacques Audet, particulièrement à cause de la pénurie de locaux qu'on rencontre parfois malgré toute la bonne volonté des organismes collaborateurs au Service des loisirs.

Autre "rêve" (c'est comme ça que J. Audet définit ce projet), est la création d'une colonie de vacances pour les jeunes et qui desservirait tout le secteur de Roberval-Saint-Félicien et Dolbeau.

A court terme, le directeur voit la création de quatre comités bien distincts à l'intérieur du Service des loisirs robervalois. D'abord un comité culturel qui est déjà formé et en activité depuis plusieurs mois, (nous aurons l'occasion de vous en parler prochainement dans la section des Arts), un comité sportif qui devrait être formé d'ici février et à plus long terme, un comité Plein Air et enfin un comité social.

"Lorsque ces quatre comités seront formés, ils impliqueront suffisamment de gens pour présenter vraiment les désirs du milieu et c'est le but que nous continuons toujours de poursuivre: la participation du plus grand nombre de personnes possible au sein des loisirs robervalois. C'est d'ailleurs ce qui fait la force d'un Service de loisirs lorsqu'il s'agit d'aller chercher des nouveaux fonds pour maintenir des services et un contact constant avec la population", de conclure le directeur Jacques Audet.

Conclusion

Cet aperçu global de la situation des Loisirs à la cité de Roberval permet de croire que tout va bien et qu'il y a une progression marquée de l'intérêt de gens face à l'organisation en général et à chaque activité en particulier. La hausse de participation enregistrée en 1975 en est la preuve vivante. D'ailleurs et pour revenir à une affirmation du conseiller J.-Roch Pilote, qui siège sur la commission en tant que représentant municipal: "Nous avons voulu dépolitiser les loisirs et amener le plus de monde possible au sein des organismes consultatifs. La création du comité culturel et des trois autres comités à venir, accentuera davantage l'approche de cet objectif et de ce même fait, impliquera encore beaucoup plus de bénévoles, et vous savez comme moi que dans notre milieu les plus grandes réussites viennent à la fois du bénévolat et du travail d'équipe. Et l'un ne va pas sans l'autre", de conclure le représentant municipal.

Reste à dire ici qu'à Roberval, les loisirs sont en santé et que ceux qui veulent participer à quelque activité que ce soit, ont les portes largement ouvertes. Le défi de 1973 a été relevé et il ne reste maintenant qu'à maintenir et augmenter si possible l'intérêt de la population.

SURVEILLEZ A DOLBEAU

HE! LES PETITS...

Le PERE NOEL

ARRIVERA SAMEDI 10 H. A.M.

A SON ROYAUME DES JOUETS
SOYEZ NOMBREUX
AU RENDEZ-VOUS

JUSQU'A 4 H. P.M.

HEURES DES VISITES

Jeudi: de 2 hres à 4 hres et de 7 hres à 9 hres p.m.
Vendredi: 2 hres à 4 hres et de 7 hres à 9 hres p.m.
Samedi: 11 hres a.m. à 4 hres p.m.

Le plus vaste choix de JOUETS offerts à des prix que vous aimez payer.

Le château de Fisher Price pour garçons et filles de 2 à 8 ans, des heures de plaisir.

Traîneaux pour bébés de construction robuste, mais de poids léger.

Jeux de hockey électriques, Power Jet. Tel qu'annoncé à la TV. Jet à l'air. Pour les jeunes qui aiment l'action.

Lot de jouets éducatifs qui mettent l'esprit des petits en éveil. Voyez notre collection.

Ensembles de tables et chaises pour fillettes. Bois naturel et brun. Modèle colonial dans le brun.

Lot d'animaux de caoutchouc jusqu'à un pied et demi de hauteur. Vos amis préférés de tous les jours.

Jeux de construction Tinkertoy de réputation internationale pour des heures de détente.

Jeux de bingo avec boules et boulier pour des parties de plaisir en groupe avec vos amis.

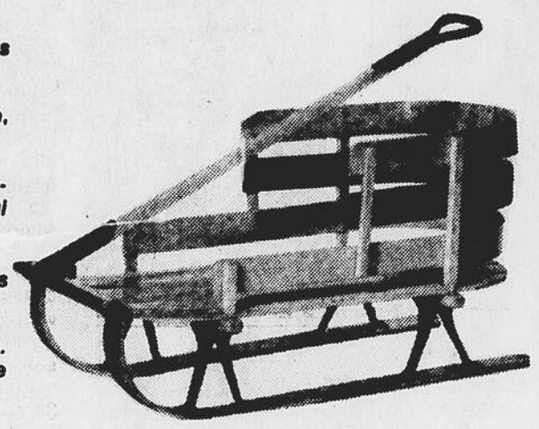

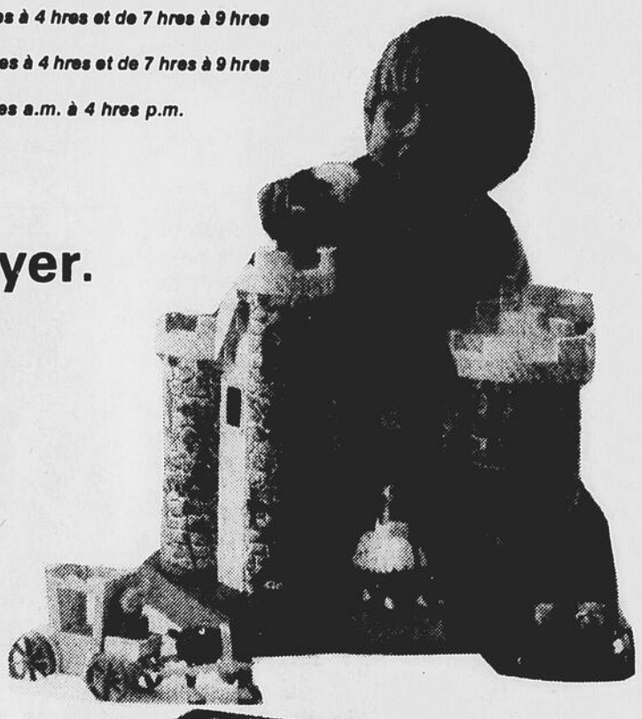

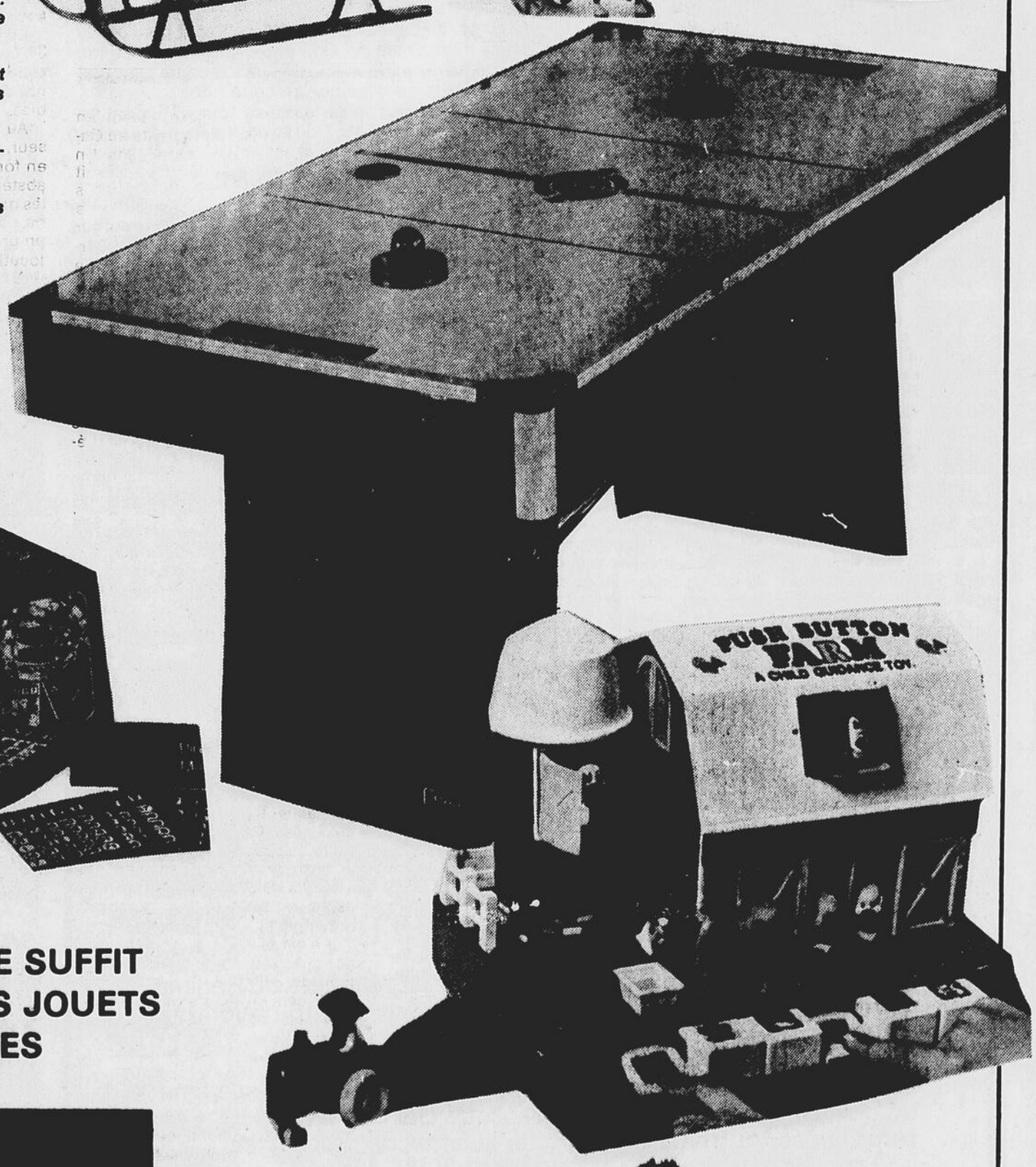

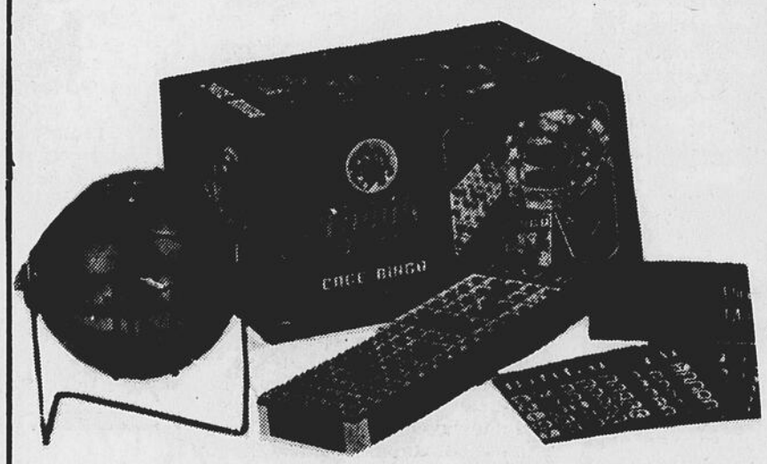

VOYEZ NOTRE COLLECTION DE JOUETS LES PLUS NOUVEAUX ET EXCLUSIFS IL Y EN A POUR TOUS LES GOUTS VENEZ LES ADMIRER A L'ETALAGE.

UN LEGER ACOMPTE SUFFIT POUR RESERVER VOS JOUETS POUR LES FETES

gagnon FRERES

400, RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

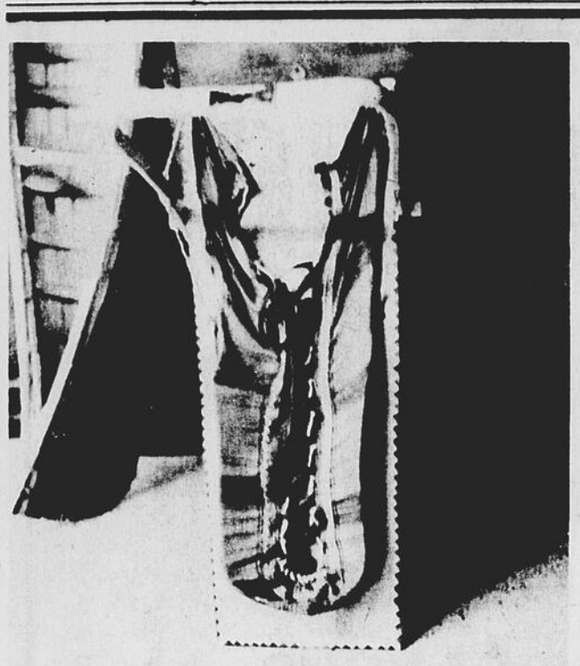

UN PAPOUS

Savez-vous ce que c'est qu'un "papous"? Nous ne le savions pas avant d'en avoir vu un authentique, au Centre d'artisanat Robertson de Pointe-Bleue.

Dépendant des tribus, le "papous" peut différer de nom, mais son rôle est ancestral. Il s'agit en fait de ce que nous, bons Québécois, on appellerait un "porte-bébé". Vous savez cet équipement avec lequel les mères indiennes portaient autrefois leur enfant sur leur dos.

D'ailleurs, on nous assure qu'il est encore très en vogue chez la plupart des mères indiennes vivant hors des grands centres, comme le lac Mistassini par exemple.

NOUVEAU CONSEILLER?

Le Conseil municipal de la paroisse de Roberval, dont les nouveaux membres ont été assermentés cette semaine, devra nommer bientôt un nouveau conseiller au siège numéro deux, laissé vacant par suite de l'élection à la mairie de M. Benoît Gagnon, lequel occupait ce siège auparavant.

A Roberval, des rumeurs veulent que ce soit M. Nelson Bernier, conseiller défait lors de la dernière élection, qui soit nommé d'office pour occuper le siège vacant.

D'ailleurs, tout porte à croire que cette nomination se fera à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil municipal, dans une dizaine de jours.

RENCONTRE EUCHARISTIQUE

Ce soir, à 19 h. 30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, il y aura une rencontre eucharistique, comprenant confessions, messe et communion.

Les paroissiens de Laterrière s'y rendront en groupe et ils y sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public en général y sont également conviés.

SOIREE DE DANSE

Une grande soirée de danse, au profit des Scouts pionniers de Bagotville, est organisée pour 20 h. 00, le samedi 15 novembre, au sous-sol de l'école Saint-Marc de Bagotville.

Deux orchestres de renommée seront sur place pour y divertir les gens.

PRECIEUX DES A COUDRE

Une collection privée française, composée de 145 dés à coudre en porcelaine, a été vendue aux enchères, à Genève, par la société Christie's. L'une des pièces a été adjugée pour 21,000 fs ($8,400), somme jamais atteinte jusqu'ici par un dé à coudre.

Ce dé, qui mesure deux centimètres et demi, a été peint au 18ième siècle par Ignaz Preissler, à Breslau.

La collection a été vendue à divers amateurs pour une somme totale de 300,000 fs ($124,000).

CANCERS DU SEIN

Le traitement du cancer du sein par les radiations semble donner d'aussi bons résultats que la mamectomie pour certaines femmes, rapportent les Drs Eric Weber et Samuel Hellman dans le bulletin de l'Association médicale américaine.

Leurs conclusions reposent sur l'étude des cas de cent femmes, sur une période de cinq ans. Il s'agissait pour la plupart de femmes âgées et infirmes, pour lesquelles une mamectomie ne pouvait être envisagée, et aussi de quelques jeunes femmes qui refusaient cette opération mutilante.

Sur ces cent femmes, 40 ont subi l'excision de la tumeur, en sauvant le reste du sein, qui a été traité aux rayons. Les 60 autres ont été uniquement traitées aux rayons.

Il n'y a plus trace de cancer chez les 39 femmes qui n'en étaient qu'aux premiers stades de la maladie. Parmi les 61 qui en étaient à un stade avancé, 50 sont considérées comme guéries.

DROLE DE DECOUVERTE

M. Vincent Gaudreault, détective pour la Sûreté municipale de Chicoutimi a fait une découverte assez curieuse, lors d'une récente perquisition... comme le démontre cette photo.

A vous de deviner à qui ce sous-vêtement appartient! **(Photo Gratien Tremblay)**

MEDICAMENT

Des chercheurs israéliens se sont aperçus qu'un médicament utilisé pour soigner l'arthrite, l'acide flufenamique, se révèle efficace pour traiter la migraine et les douleurs menstruelles en régularisant les prostaglandines dans le corps.

"C'est un médicament qui était à la recherche d'une maladie à soigner", a déclaré le Dr Hans Lindner, dans une interview. Son utilisation demeure délicate, les effets secondaires étant encore mal connus.

TRAVAILLEURS FORESTIERS

Le Syndicat des travailleurs forestiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean rappelle à tous ses membres que son assemblée générale annuelle aura lieu, à compter de 13 h. 30, le samedi 22 novembre, au Manoir du Rocher d'Alma. La carte de membre sera exigée à l'entrée.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Toute la population est invitée à l'occasion de l'ouverture officielle à visiter le C.L.S.C. Saguenay nord, samedi le 15 de 10 à 18 heures et dimanche le 16 de 14 à 17 heures. Les activités prévues sont les suivantes: visite des locaux, rencontre du personnel et des membres du Conseil d'administration, kiosques d'information préparés par une trentaine d'organismes du milieu autour des thèmes suivants: famille, consommation, services publics, âge d'or, éducation, santé mentale, handicapés physiques, organismes socioculturels et de loisirs, municipalité de Chicoutimi-Nord.

JONQUIERE

DAMES AUXILIAIRES: L'assemblée mensuelle des dames auxiliaires de la Légion Canadienne d'Arvida, aura lieu jeudi le 13 novembre à 20 heures, au local de la rue La Salle. Un goûter sera servi.

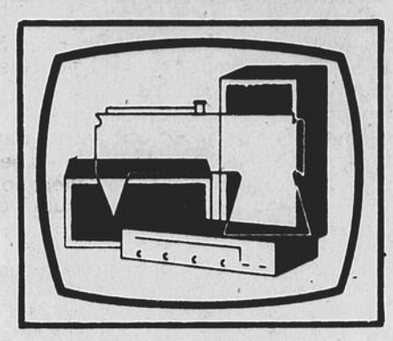

NOUVEAU MAGASIN

La Cabane Electronique (dd) Inc.

Vient d'ouvrir son

NOUVEAU MAGASIN

POUR LES 3 PREMIERS jours SEULEMENT

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
les 13 - 14 - 15 NOVEMBRE.

$50.00 DE RABAIS

Sur n'importe quelle T.V. couleur, système stéréo et machines à coudre en magasin.

SYSTEME DE SON

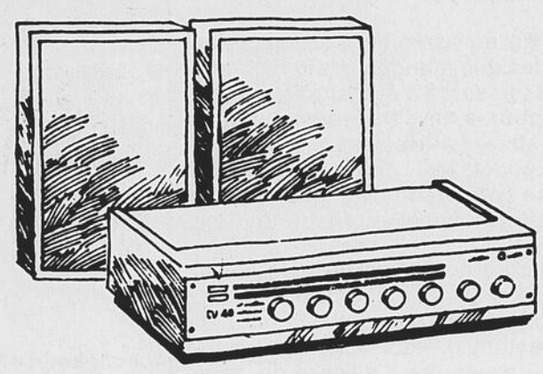

- Un récepteur AM/FM/MPX esthétiquement plaisant, complet avec système de deux haut-parleurs.
- Contrôles séparés pour volume, balance, ton, sélecteur et accordage.
- Lumière automatique indiquant stéréo FM.
- Fiche de contact pour écouteur stéréo placée en avant.
- Raccords de ruban de réception et d'émission. Fiche de contact de réception phono.
- Circuit solide, contient 18 transistors et 12 diodes.
- Buffets finis noyer.

Vous payez seulement:

$69.50

Aussi toute personne qui nous visite recevra un disque LONG-JEU GRATUITEMENT

UNE SEULE CONDITION: APPORTER CETTE PAGE AVEC VOUS.

La Cabane Electronique (dd) Inc.

354, STE-ANNE, CHICOUTIMI — 543-1541

AVIS de la Régie des rentes du Québec

Aux bénéficiaires
de la rente de retraite
des rentes de survivant
de la rente d'invalidité

À cause de la situation actuelle aux Postes, les chèques du Régime de rentes du Québec ne pourront pas être livrés le **15 novembre,** comme prévu.

Ils seront distribués les **29 et 30 novembre** suivant un système de distribution spécial qui sera expliqué clairement par la **radio** et les **journaux** au cours de la semaine prochaine.

Note: Advenant la reprise du service postal, les chèques seront acheminés comme à l'habitude.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Ottawa

Un budget supplémentaire de $1,751 milliard

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déposé hier aux Communes un budget supplémentaire de $1.751 milliard, portant ainsi les prévisions budgétaires totales du gouvernement fédéral pour l'année 1975-76 à $31.3 milliards.

C'est le programme de compensation du prix des produits pétroliers qui accapare la plus large part du budget supplémentaire, avec $385 millions qui devront être ajoutés au montant de $1.300 milliard prévu en février dernier au titre du versement des indemnités aux importateurs de pétrole.

On note par ailleurs une somme de quelque $200 millions affectés à des programmes nouvellement instaurés depuis le dépôt du budget principal.

Il s'agit notamment de $144 millions au programme de perfectionnement et d'utilisation de la main-d'oeuvre et de $45 millions pour les paiements de l'allocation au conjoint en vertu du programme sur la sécurité de la vieillesse.

La Commission de lutte à l'inflation, présidée par M. Jean-Luc Pépin, bénéficiera par ailleurs d'un budget de $4,863,000 pour l'année en cours, dont $2,596,000 seront engagés au titre des salaires et $1 million à l'information.

Les principales corrections aux prévisions antérieures concernent par ailleurs des hausses de $200 millions reliées à l'intérêt sur la dette publique, de $128 millions aux programmes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-santé, ainsi que de $85 millions en paiements versés aux compagnies de chemin de fer.

On note en outre des augmentations de $133 millions pour couvrir les hausses des prix et des salaires dans le secteur de la Défense nationale et de $100 millions pour l'accroissement des salaires suite à la signature de conventions collectives dans la fonction publique.

Interrogé par la presse, M. Chrétien s'est pour sa part déclaré confiant de limiter le taux de croissance des dépenses fédérales pour l'ensemble du présent exercice à environ 15 pour cent par rapport à l'année 1974-75.

M. Chrétien a d'autre part expliqué que l'accroissement des dépenses au titre de la subvention aux prix à la consommation pour les produits pétroliers est principalement attribuable à la hausse des prix de la part des pays exportateurs ainsi qu'à la réduction des exportations canadiennes de pétrole vers les Etats-Unis.

Le programme visant à établir un prix unique pour les produits pétroliers au pays est principalement financé à partir des revenus tirés d'une taxe sur les exportations canadiennes visant à combler l'écart entre le prix canadien et le prix international.

Ces revenus sont versés aux importateurs qui s'approvisionnent en pétrole étranger pour l'est du pays afin qu'ils puissent réduire les prix à la consommation au niveau d'un prix national unique, plus bas que le prix international.

M. Chrétien a souligné en outre que les revenus de la taxe de 10 cents imposée en juin dernier sur le gallon d'essence sont insuffisants pour combler le déficit du programme.

Les employés de la SAQ feront pression

MONTREAL (PC) — Les caissiers, commis et employés de la Société des alcools du Québec ont décidé de faire pression sur le gouvernement pour appuyer leurs revendications concernant leur nouveau contrat collectif.

Au cours d'une réunion houleuse de trois heures, mardi soir, 200 travailleurs de la SAQ se sont prononcés pour la conciliation — période de 60 jours de négociations supervisées par le gouvernement qui doit précéder toute grève pour qu'elle soit légale.

Les travailleurs ont également décidé d'adopter certaines mesures de pression.

Ainsi, ils refuseront de faire des heures supplémentaires, ils se mettront en congé de maladie, ils briseront des bouteilles "accidentellement" et estampilleront les articles de façon erronée.

Le président du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ, M. Ronald Asselin, a déclaré que ces méthodes de grève du zèle seront appliquées pendant la période des achats de Noël pour "montrer au gouvernement que nous ne sommes pas contents d'être les seuls des 200,000 travailleurs de la fonction publique à n'avoir pas encore reçu d'offres salariales".

Les travailleurs de la SAQ ont décidé qu'ils refuseraient notamment d'effectuer des heures supplémentaires le samedi après-midi qui leur sont payées au tarif régulier.

Le contrat des travailleurs de la SAQ, qui expirait au mois de juillet dernier, prévoyait des salaires s'échelonnant entre $114 et $140 pour une semaine de 40 heures. Le syndicat souhaite que le nouveau contrat prévoie des salaires allant de $165 à $219 pour une semaine de 35 heures ainsi que le payement au tarif spécial des jeudi et vendredi soir et du samedi.

DES DECHETS — On pouvait voir des piles de déchets comme celle-ci mardi soir, dans les rues de Montréal. Les contremaîtres collets-bleus de la cité ont intercepté des camions de vidanges en service, forçant certains d'entre eux à vider leur chargement dans la rue. Les contremaîtres protestent contre le retard dans la conclusion d'un nouveau contrat de travail.

(Téléphoto PC)

SURVEILLEZ A DOLBEAU

PROMOTION

HABITS de SKI

pour GARCONS 8 à 18 ans

Ensemble de ski 100% nylon dans les teintes de brun, orange, vert, rouge et marine. Col chinois avec fermeture pleine longueur. Rayures au bas du veston et sur la manche.

Prix sugg.: $49.00

SPECIAL:

34.99

gagnon FRERES

406, rue Racine, CHICOUTIMI

Le père Noël de Place du Saguenay, le seul vrai père Noël, arrive à une date convenable, ne trouvez-vous pas?

PLACE du SAGUENAY

10,000 BAGUES QUE LE PERE NOEL APPORTE AVEC LUI

10,000 POPSICLES DE LA LAITERIE LAMONTAGNE

Le père Noël ARRIVERA PAR HELICOPTERE dans quelques heures

SAMEDI MATIN

entre 9.30 et 10.00 hres du matin

15 NOVEMBRE 1975

Sur la toiture de Place du Saguenay

Le seul vrai père Noël c'est le père Noël de PLACE DU SAGUENAY

Les Inuits ont signé une entente "flexible"

QUEBEC (PC) — L'entente finale relative aux autochtones de la Baie James a été signée mardi soir, sur le coup de minuit, à l'amphithéâtre de l'édifice G, sur la colline parlementaire de Québec.

M. Charlie Watt, président de l'Association des Inuits du Nord du Québec, a abondé dans le même sens, ajoutant que les autochtones de la Baie James sont et demeurent "flexibles". Cette entente, a-t-il aussi noté, marquera un tournant historique dans l'évolution de ce peuple nordique.

Mesures législatives

Un train de mesures législatives devra toutefois être adopté d'ici deux ans, tant à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des communes.

M. Bourassa a indiqué que les premiers projets de loi pourraient être présentés dès le printemps prochain. Des modifications seront notamment apportées à certaines lois relatives à la situation des populations autochtones du Nouveau-Québec et de la région de la Baie James.

Le gouvernement fédéral devra mettre fin, entretemps, à tous les droits, revendications, titres et intérêts, quels qu'ils soient, de tous les Indiens et Inuits de ce vaste territoire de 410,000 milles carrés. Cela comprend, en somme, les territoires qui faisaient autrefois partie des Territoires du Nord-Ouest et cédés au Québec par actes législatifs du gouvernement d'Ottawa en 1898 et en 1912.

L'entente prévoit le paiement d'une somme de $225 millions aux autochtones d'ici vingt ans, sous forme d'indemnités consenties par Québec et Ottawa, et sous forme de redevances énergétiques de la SEBJ.

La participation financière fédérale sera globalement de $32.7 millions. Elle fera partie de la première tranche de $75 millions versée par les deux gouvernements sous forme d'indemnités diverses.

La SEBJ paiera la seconde tranche de $75 millions à titre de redevances sur la capacité hydro-électrique, lorsque les travaux en cours seront achevés.

En outre, les autochtones recevront immédiatement un paiement global de $75 millions, non imposable durant cinq ans, sous forme d'obligations du Québec, en compensation de leur renonciation aux redevances, bénéfices et autres revenus pour toute mise en valeur minière sur le territoire.

La SOTRAC

Les autochtones cèdent la totalité de leurs droits et réclamations sur les terres situées au Québec, à l'exception de droits exclusifs concernant l'usage de certaines terres désignées à l'intérieur et aux environs de leurs communautés.

Ils consentent également à régler hors cours toutes les procédures juridiques présentement en suspens et s'engagent à ne pas intenter d'autres procédures.

La SEBJ s'est engagée, de son côté, à effectuer des modifications importantes au projet hydro-électrique, dont la plus significative est le déplacement de LG-1, la première des quatre puissantes centrales de la rivière La Grande.

La société investira, d'ici 1987, $30 millions pour la protection de l'environnement. Une nouvelle société sera enfin créée sous le nom de Société des travaux de correction du complexe La Grande (SOTRAC).

ENTENTE — Le premier ministre Bourassa a signé, tôt hier, avec les Indiens Cris et Inuits, l'entente relative à l'administration des territoires de la Baie James. En arrière plan, on remarque le vice-premier ministre, M. Gérard-D. Levesque.

Critiques sur l'aluminerie

SAINT-AUGUSTIN (PC) — Si le gouvernement doit imposer un autre emplacement que Saint-Augustin pour l'implantation d'une aluminerie, il devra faire des concessions majeures à la compagnie intéressée au projet.

C'est ce qu'a admis, mardi soir, M. Pierre Marceau, représentant du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce lors des audiences publiques que tenait à Saint-Augustin le Conseil consultatif de l'environnement.

Les arguments contre l'implantation d'une aluminerie à Saint-Augustin ont nettement dominé à ces audiences qui ont permis à une dizaine d'organismes de se faire entendre et de présenter des mémoires.

Le Conseil des monuments et sites du Québec, pour un, a fait valoir que la région de Québec n'est pas l'endroit pour une industrie lourde. "Choisir Saint-Augustin comme emplacement d'une aluminerie ne ferait que poursuivre un saccage éhonté et intitulé d'une parcelle importante du patrimoine culturel et agricole de la région", a déclaré son président, M. André Robitaille.

De son côté, le Parti québécois a soutenu que le fait que le développement du Grand Québec soit axé sur le secteur tertiaire ne constitue pas en soi une faiblesse ou une infériorité, citant en exemple le cas d'Ottawa.

Pour sa part, le maire de Saint-Augustin, M. Raymond Julien, qui a dit représenter l'opinion de 85 pour cent de la population, s'est prononcé en faveur de la venue d'une aluminerie, à la condition qu'on puisse garantir un environnement sain et une compatibilité avec les fonctions récréatives, agricoles et résidentielles de la municipalité.

"Musicalement vôtre"
Avec GILBERT FORTIER.
Tout le monde fait. fait le dark !
CJMT 142
DU LUNDI AU VENDREDI. DE 21 HRES A 2 HRES A.M.

Concertation contre les mesures Trudeau

MONTREAL (PC) — La FTQ, la CSN et la CEQ ont mis sur pied, mardi, un Comité technique, lequel commencera dès aujourd'hui à informiser les revendications des trois centrales en matière de redressement économique, afin de coordonner la lutte aux mesures Trudeau.

Ce comité, premier résultat concret de la rencontre des trois présidents, hier midi, aura également pour effet de créer un sous-comité d'action et de regarder quels moyens communs les trois centrales peuvent employer.

Dans un délai assez court, les exécutifs des trois centrales se réuniront à nouveau, afin de coordonner les actions des centrales et voir s'il y a lieu de décréter une grève générale contre le plan Trudeau.

Cette annonce ne constitue pas une offre des titres mentionnés. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières, ou autre organisme similaire, aura accepté le dépôt de ce prospectus.

Nouvelle émission

ALCAN

$50,000,000
(2,000,000 d'actions)

Aluminium du Canada, Limitée

Actions privilégiées remboursables, au dividende de $2.00 à impôt reporté.

(Actions privilégiées rachetables, de troisième rang, à dividendes cumulatifs, d'une valeur nominale de $25 chacune)

L'offre ne peut être faite que par le prospectus que l'on peut se procurer auprès des soussignés et d'autres courtiers s'ils sont autorisés à offrir ces valeurs dans la province.

Prix: $25 l'action

Wood Gundy Limitée		A. E. Ames & Cie Limitée
Dominion Securities Corporation Harris & Associés Limitée	McLeod, Young, Weir & Cie Limitée	Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
Nesbitt Thomson Valeurs Limitée	Greenshields Incorporée	Lévesque, Beaubien Inc.
Richardson Securities of Canada	Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée	Fry Mills Spence Limitée
Morgan Stanley Canada Limitée	Midland Doherty Limitée	Burns Bros. and Denton Limited
Bell, Gouinlock & Compagnie, Limitée	Cochran Murray & Wisener Limited	Walwyn, Stodgell & Gairdner Ltd.
First Boston (Canada) Limitée	Crang & Ostiguy Inc.	Equitable Securities Limited
Mead & Cie Limitée	Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée	René T. Leclerc Incorporée
Pemberton Securities Limited	R. A. Daly & Compagnie Limitée	Houston, Willoughby and Company Limited
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.	Molson, Rousseau & Cie Limitée	Odlum Brown & T. B. Read Ltd.
C. J. Hodgson, Richardson Inc.	Burgess Graham Securities Limited	Grenier, Ruel & Cie. Inc.
Scotia Bond Company Limited	Andras, Bartlett, Cayley Ltée	Cornell, Macgillivray Limited
Maison Placements Canada Inc.	Wills, Bickle & Company Limited	Tassé & Associés, Ltée
Brault, Guy, O'Brien Inc.		Gordon Securities Limited

Novembre 1975

Les hommes en entendront parler, les femmes en parlent, tout le monde en parle!
Et pour cause, il s'agit probablement de l'événement de l'année: un assortiment de fourrure d'au-delà un quart de million de dollars alimente la vente de Lessard sur la Côte! Les élégantes n'ont pas fini d'en parler puisqu'on y trouvera des manteaux de fourrure de cent jusqu'à dix mille dollars. Là comme ailleurs, Lessard sur la Côte offre de gagner une semaine de vacances pour deux à Acapulco!
(ANNONCE)

Dominiummmm...

PATATES DU QUEBEC
CANADA NO 1
SPECIAL:
Sac de 25 lb
$1.39

OIGNONS JAUNES du Québec
Canada no 1, cello de 5 lb
.55

BOEUF HACHE
frais
"HAMBURG"
.43 LB

FARINE DOMINION
TOUT USAGE
Sac de 5 lb
.69

BEURRE 1ère CATEGORIE CANADA NO 1
MARQUE POPULAIRE
.94 LB

OEUFS FRAIS CATEGORIE "A"
GROSSEUR GROS
.77 douz.

COCA-COLA
BOUTEILLES CONSIGNEES
750 ml
6 pour **$1.38**

BIFTECK DE RONDE
désossé
$1.54 LB

ROTI DE CROUPE
ou partie du bas, coupe Silverside
$1.54 LB

POINTE DE SURLONGE
bifteck ou rôti
$1.88 LB

BREUVAGE A L'ORANGE
Holiday de concentré, bouteille 32 oz liquide
.39

SOUPES VARIEES
Heinz, bte 8 oz liquide
.10

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, mardi le 18 novembre 1975, au Dominion, 2, Place du Saguenay, Chicoutimi, et 700, boul. St-François, Jonquière.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES!
DOMINION STORES LIMITED

les Prix sont à mon goût!

ARTS ET SPECTACLES

L'ère des vêtements à bon marché et de courte durée a pris fin

LONDRES (PC) — L'ère des vêtements à bon marché et de courte durée a pris fin en Grande-Bretagne, où les créateurs de mode semblent avoir choisi comme principe, pour la saison hivernale, la simplicité, les compromis et le bon sens.

Alors que les femmes britanniques sont à la recherche de robes, de tailleurs et surtout de vêtements séparés qui, tout en étant bien de 1975-76, ne dateront pas une fois la saison terminée, la silhouette volumineuse, telle qu'on l'a connue au printemps et à l'été 1975, est devenue beaucoup plus facile à porter.

La plupart des collections sont basées sur des tailleurs classiques en tweed, en flannelle, en velours de coton, en worsted ou en gabardine.

Les jupes sont légèrement plus droites, ou circulaires, tandis que d'autres ont des plis inversés ou à panneaux. Les vestes sont à devant croisé ou à empiècement, et peuvent se porter avec ou sans ceinture. Les vestes de style "safari" sont également très populaires.

Quant aux tailleurs de haute couture, ils ont été créés en partant de deux idées fondamentales. Il y a le tailleur extrêmement féminin, dont la veste courte est cintrée et la jupe, ample et circulaire. Et il y a le tailleur strict, avec jupe très étroite et veste de coupe masculine.

Avec ces deux types de tailleurs, la nouveauté est le gilet, qu'on verra probablement sur à peu près toutes les femmes d'ici la fin de l'hiver. Les oracles de la mode sont d'avis que ce vêtement sans manches, coupé à la taille doit son existence à Kenzo, qui l'a lancé parmi les jeunes il y a un an. Maintenant on en trouve presque partout, avec des blue jeans, avec des ensembles élégants ou de style paysan; certaines vestes sont d'allure masculine, tandis que d'autres sont plus féminines.

Porté parfois avec des manches-capes qui couvrent les épaules, ou orné de brandebourgs, il va dessus ou en-dessous d'à peu près n'importe quel vêtement: manteaux, robes, chandails, chemises, jupes et pantalons. On en voit en coton matelassé (uni ou imprimé), en gros tricot ou en étoffe assortie au reste de l'ensemble.

On prédit que le tailleur-pantalon est sur le point de redevenir populaire, et les plus nouveaux auront des jambes qui iront en s'amenuisant vers le bas.

Les pantalons, salopettes et jeans sont toujours très populaires auprès de la jeune génération, en denim résistant ou en velours côtelé.

Certains acheteurs internationaux sont d'avis que c'est à Londres qu'on trouve les vêtements du soir les plus luxueux. On y trouve de la soie, du chiffon, du jersey mat, du georgette et de la dentelle, des plissés, des drapés, des fronces et des appliqués.

Les couleurs sont de deux catégories. Il y a les teintes sombres comme le bleu ardoise, le vert olive et toute une gamme de gris, depuis le gris perle jusqu'au gris métal oxydé, ainsi que le noir, l'aubergine et le marron. Mais pour le soir, on verra aussi beaucoup de rouge chinois, de violet et de bleu.

RENCONTRE ROYALE — La reine Elizabeth a discuté avec Telly Sevalas, lors du Royal Variety Show, au London Palladium. Sevalas est l'étoile de la série télévisée "Kojak".

TELEVISION - RADIO

CKRS-TV

JEUDI, 13 NOVEMBRE

8.45 Francis
9.10 Information première
9.15 Les Oraliens
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Les Chiboukis
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "Tharus, fille d'Attila"
16.00 Bobino
16.30 La riboulding ue
17.00 Le grand Chapparal
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Cosmos 1999
19.30 Le travail à la chaine
20.01 Les grands films "Un aller simple"
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Cinéma western "Les commancheros"

VENDREDI, 14 NOVEMBRE

8.45 Les animaux chez eux
9.10 Information première
9.15 Les Oraliens
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Clak
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma chez vous "Caltiki, monstre immortel"
16.00 Bobino
16.30 Bidule de Tarmacadam
17.00 Daktari
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Les plus beaux films "Un homme et son péché"
20.31 Hors séries "La cloche tibétaine"
21.30 Causeries politiques "Camil Samson"
21.45 Chantons bar
22.00 Destination monde
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Lawrence Welk Show
00.00 Cinéma "Bullitt"

CJPM-TV

Jeudi le 13 novembre

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma "La dernière chance"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Joe 90
16.30 Patofville
17.00 Les Tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase
19.30 Kojak
20.30 Jeudi 8.30 "L'assaut des jeunes loups"
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 La dernière édition
23.05 En fin de soirée "Mourir d'aimer"

Vendredi le 14 novembre

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma "Débutant"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Super Car
16.30 Patofville
17.00 Les Tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase
19.30 Cinéma sur demande "Aventure en Floride"
21.15 Région 02
21.30 Découvertes 75
22.00 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 La dernière édition
23.05 En fin de soirée "Hombre"

CHUT-FM

96,7 AU CADRAN

JEUDI

6.00 Avec ou sans sucre
10.00 Le temps qu'il fait
12.00 Le point d'interrogation (1)
13.00 Complicité
16.00 Le tour d'un 33
16.30 Le monde est parallèle
17.00 Variations
18.00 Le point d'interrogation (2)
19.00 En jazz-mottes
19.30 Canevas
20.00 Entre 8 et 9
21.00 La grande ourse
24.00 En chute libre
1.00 Fin des émissions

VENDREDI

6.00 Avec ou sans sucre
10.00 Le temps qu'il fait
12.00 Le point d'interrogation (1)
13.00 Complicité
16.00 Le tour d'un 33
16.30 Le monde est parallèle
17.00 Variations
18.00 Le point d'interrogation (2)
19.00 En jazz-mottes
19.30 Professeur Tournesol
20.00 Entre 8 et 9
21.00 La grande ourse
24.00 En chute libre
3.00 Fin des émissions

CINEMA

ALMA

Canadien
Dernière représentation: "L'Antéchrist" - "Lady Frankenstein".

CHICOUTIMI

Impérial
Dernière représentation: "Sexualité chez les adolescentes" - "Tamara".

Cartier
Dernière représentation: "Plein la gueule" - "La race des seigneurs".

Capitol
Dernière représentation: "L'or" - "La brigade en folie".

BAGOTVILLE

Saguenay
Dernière représentation: "L'or" - "La brigade en folie".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"L'Antéchrist" - Aussi un 2ième grand film.

Cinéma 2
"Les fleurs du vice" - "Les fantaisies sexuelles d'un couple libre".

Cinéma 3
"La fugue" - "Le tueur".

ARVIDA

Palace
Dernière représentation: "Mandingo Badge 733" - Aussi un 2ième film.

JONQUIERE

Bellevue
Dernière représentation: "L'or" - "La brigade en folie".

Centre
Dernière représentation: "Plein la gueule" - "La race des seigneurs".

Elysée
Dernière représentation: "Sexualité chez les adolescentes" - "Tamara".

MISTASSINI

Orphéon
Dernière représentation: "Le bordel" - "Je prends la chose du bon côté".

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM-TV

LA DERNIERE CHANCE (5)

Jeudi, 14 hres. — E.-U. 1971. Drame d'anticipation de J.L. Moxey avec Janet Margolin, Michael Cole et Van Heflin. — Dans une société de l'avenir, un jeune couple attend un enfant en contravention d'une loi sur le contrôle des naissances. — Intrigue plutôt forcée. Un certain suspense. Mise en scène fonctionnelle. Bons interprètes. Film tourné pour la télévision.

L'ASSAUT DES JEUNES LOUPS (5)

Jeudi, 20.30 hres. — E.-U. 1970. Drame de guerre de P. Karlson avec Rock Hudson, Silva Koscina et Mark Colleano. — Un officier blessé dans une attaque allemande est rescapé par un groupe de jeunes garçons. — Aventures guerrières rocambolesques. Mise en scène superficielle. Réalisation technique honnête. Interprétation artificielle.

MOURIR D'AIMER (4)

Jeudi, 23.05 hres. — Fr. 1970. Drame psychologique de A. Cayatte avec Annie Girardot, Bruno Pradal et François Simon. — A la suite d'une liaison avec un de ses élèves, une femme-professeur est emprisonnée et subit un procès. — Scénario habilement tiré d'un fait réel. Mise en scène efficace. Récit intéressant manquant parfois de nuances. Très bonne interprétation.

JONQUIERE — CKRS-TV

THARUS, FILS D'ATTILA (6)

Jeudi, 14.30 hres. — It. 1962. Film d'aventures de R. Montero avec Jerome Courtland, Lisa Gastoni et Mimmo Palmara. — Un jeune guerrier mongol parvient à réfuter les accusations d'un traître et à épouser celle qu'il aime. — Barbares de carnaval. Réalisation manquant d'envergure. Interprétation artificielle.

UN ALLER SIMPLE (4)

Jeudi, 20 hres. — Fr. 1970. Drame policier de J. Giovanni avec Jean-Claude Bouillon, Maurice Garrel et Nicoletta. — Blessé dans un hold-up, un voleur s'évade d'un hôpital pour innocenter sa fiancée qu'on veut incriminer dans une autre affaire. — Récit bien mené. Certaines invraisemblances. Mise en scène vigoureuse et alerte. Rôle principal joué avec allant.

LES COMANCHEROS (4)

Jeudi, 23 hres. — E.-U. 1961. Western de M. Curtiz avec John Wayne, Stuart Whitman et Ina Balin. — Un policier du Texas recherche des scélérats qui vendent des armes aux Indiens. — Western de style classique. Réalisation spectaculaire. Du mouvement. Bonne distribution. — A.

OUVERTURE DU

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY-NORD

AU 222, ST-EPHREM, CHICOUTIMI-NORD
(ancien local "Au Coin du Tapis")

SAMEDI LE 15 NOVEMBRE
de 10h. a.m. à 6h. p.m.

DIMANCHE LE 16 NOVEMBRE
de 2h. p.m. à 5h. p.m.

INVITATION

A la population de:
Canton Tremblay, Chicoutimi-Nord, St-David-de-Falardeau, St-Fulgence, St-Honoré, Ste-Rose-du-Nord et de toute la région.

ACTIVITES:

★ **Visite des locaux.**
★ **Rencontre du personnel et des membres du conseil d'administration.**
★ **Kiosques d'information préparés par les organismes du milieu autour des thèmes suivants:**

— Famille - consommation;
— Services publics;
— Age d'or - Education;
— Santé mentale;
— Handicapés physiques;
— Organismes socio-culturels et de loisirs;
— Municipalité de Chicoutimi-Nord.

Plus de trente (30) organismes vous donneront de l'information sur leurs services.

CONCOURS DE DESSIN

INITIATION — Un groupe d'élèves de l'élémentaire de Windsor en Ontario, imite un vol d'avions en formation, dans le cadre d'un cours d'initiation au pilotage. Les enfants peuvent visiter les hangars de l'aéroport, ainsi que les avions. (Téléphoto PC)

Quelque 1,200 postiers au travail

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé hier la reprise du service postal interne dans 87 municipalités canadiennes, suite au retour au travail de quelque cinq pour cent des 23,000 postiers.

D'après les informations du ministère des Postes, le retour au travail de quelque 1,200 postiers ne touche pas les grands centres, tels que Montréal, Toronto et Vancouver, mais demeure suffisant pour la réouverture du service postal à l'intérieur du moins des municipalités où le travail des postiers permet aux facteurs de recommencer à distribuer le courrier.

Au Québec, quatre municipalités bénéficient ainsi, selon le ministère, de la reprise du service postal; il s'agit de Buckingham, de St-Félicien, de Ville-Marie et de Waterloo.

On compterait par ailleurs la reprise du service postal dans 34 bureaux de poste en Ontario, 18 en Alberta, quatre en Nouvelle-Ecosse, sept au Manitoba, six en Saskatchewan et sept en Colombie Britannique.

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, doit par ailleurs annoncer sous peu le plan visant la distribution des chèques socio-économiques tels que les pensions de vieillesse et les allocations familiales.

La grève des 23,000 postiers entre dans sa 23e journée et les négociations entre le Syndicat des postiers et le ministère des Postes ne semblent pas vouloir reprendre dans un avenir prévisible, après avoir été rompues la semaine dernière.

Les salaires

Les clauses salariales demeurent toujours en litige, alors que les postiers réclament une hausse horaire de $2.73 pour un contrat de 24 mois et que le ministère offre une augmentation de $1.70 pour un contrat de 30 mois.

Un groupe d'hommes d'affaires, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui dit réunir quelque 35,000 membres, a par ailleurs rencontré hier le premier ministre Trudeau pour lui demander d'intervenir dans le conflit des Postes.

Postes

La grève la plus longue

Les Postes doivent annoncer, aujourd'hui, les modalités qu'elles comptent adopter pour la distribution de plusieurs millions de chèques d'assistance fédérale, alors que la grève des postiers, qui entre dans sa 23ième journée, est désormais la plus longue qu'ait connu le pays, celle de 1968 ayant duré 22 jours.

Rien n'indique que les négociations pourraient reprendre entre les deux parties, alors que la question des salaires est le seul point important bloquant les pourparlers.

Les chèques émanant du gouvernement et distribués normalement avant le 20 du mois, comprenant les pensions de vieillesse, les indemnités aux anciens combattants et les allocations familiales.

Les chèques du mois d'octobre avaient été post-datés et envoyés à l'avance, en prévision de la grève.

Un porte-parole des Postes a déclaré qu'il restait encore à trouver un moyen de distribuer les chèques et n'excluait pas la possibilité que ceux-ci soient triés par les quelque centaines de membres du Syndicat des postiers canadiens qui ont repris le travail en dépit de la grève.

On pourrait alors faire appel aux facteurs pour distribuer ces chèques.

Par ailleurs, on attend le retour de M. Bryce Mackasey à Ottawa bien qu'il n'ait rien changé à sa proposition d'augmentation de $1.70 l'heure sur 30 mois. Le syndicat demande pour sa part une augmentation de $2.73 pour 27 mois. Le salaire horaire moyen s'élève actuellement à $4.56 et la proposition du gouvernement porterait le salaire annuel à environ $13,000 d'ici à la fin de 1976.

M. Joe Davidson, président du Syndicat des postiers du Canada, rentrant d'une tournée des sections du sud de l'Ontario, a déclaré mardi à Ottawa que son organisation était prête à reprendre les négociations à tout moment.

"Mais nous n'arriverons à rien tant que l'autre partie ne changera pas sa position. Nous sommes disposés à nous montrer souples dans nos revendications si les Postes le sont aussi", a déclaré M. Davidson.

M. Davidson a ajouté que les membres de l'exécutif de la section de Toronto avaient fait une demande non officielle pour la tenue d'un vote sur les propositions patronales mais qu'il avait refusé d'y accéder.

Le gouverneur général pourrait limoger le premier ministre

OTTAWA (PC) — Le sénateur Eugène Forsey, expert constitutionnel canadien, estime qu'il serait possible au gouverneur général du Canada de limoger le premier ministre — comme cela a été fait en Australie — "mais seulement dans des circonstances extraordinaires et en cas de faute très grave".

Il a déclaré qu'après les élections générales de 1872, la gouverneur général, Lord Dufferin, avait envisagé de limoger le gouvernement de Sir John A. Macdonald parce que la campagne avait été financée en grande partie par le Canadien pacifique. Le premier ministre avait cependant démissionné avant que le gouverneur général n'agisse.

Les gouvernements du Québec ont été dissous en 1878 et 1891 par les lieutenants-gouverneurs et trois gouvernements de Colombie Britannique ont été renvoyés entre 1898 et 1900.

Le sénateur Forsey précise que les raisons du renvoi ne sont pas définies dans l'AANB qui est la constitution canadienne, mais l'usage a confirmé, au cours des années, que cette mesure ne pouvait être prise qu'en cas d'illégalité flagrante ou de violation grave des pratiques acceptées.

Le RCM veut un code d'éthique pour la police

MONTREAL (PC) — Selon le RCM, le fait qu'une quarantaine de policiers de la CUM ont agi comme "briseurs de grève", au cours de conflits au Centre Berthelet et chez les Prévoyants, montre l'urgence de l'adoption d'un code d'éthique pour la police.

C'est ce qu'ont déclaré, mardi, trois conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal, MM. Paul Cliche, Arnold Bennett et Raymond Bourget.

Ils ont raconté que le service de police lui-même avait admis que certains de ses hommes avaient agi comme agents de sécurité au cours de ces grèves.

Or, les policiers en question n'encourent aucune sanction, parce que cette façon d'agir est permise par la direction du corps policier.

Le RCM a réclamé du directeur Daigneault qu'il bannisse de telles pratiques et que soit adopté le projet de code d'éthique préparé par M. Paul-Emile l'Ecuyer, président du conseil de sécurité publique de la CUM.

Jambes artificielles

OTTAWA (PC) — Bernadette Lefebvre, une étudiante de 16 ans, a transformé son handicap physique en un atout pour elle-même et ceux qui la côtoient.

Bernadette a perdu les deux jambes dans un accident de ferme, il y a 14 ans, à Bouchette, au Québec. Elle marche aujourd'hui grâce à deux jambes artificielles qui lui ont été offertes en vertu du programme CHAMP, un programme d'aide aux enfants amputés mis sur pied par les Amputés de guerre du Canada.

Le Jour du Souvenir, Bernadette était le centre d'intérêt au lancement du programme de cet organisme.

Violation des mesures Une "escouade volante" est formée

OTTAWA (PC) — Le Bureau d'examen et de contrôle créé dans le cadre du programme anti-inflationniste fédéral a rendu public, un organigramme dans lequel figure un groupe spécial chargé de cerner les cas de violation des directives de prix et revenus.

Un porte-parole a précisé que ce groupe, déjà désigné "escouade volante" par certains, a pour but de répondre rapidement aux plaintes des consommateurs en faisant enquête sur les entreprises soupçonnées de ne pas respecter le gel sélectif des prix et des salaires.

Le fonctionnement de ce groupe spécial sera appuyé par cinq organes du Bureau d'examen dont les tâches consisteront à surveiller l'évolution à long terme des politiques de prix et revenus de divers secteurs industriels. Au nombre de ces secteurs identifiés jusqu'à présent figurent notamment les manufacturiers de biens durables et non durables, les entreprises alimentaires et l'industrie des ressources primaires.

Le groupe spécial et les organes de surveillance feront partie de la section des prix et bénéfices, l'une des six sections principales indiquées dans l'organigramme.

Les cinq autres sections seront chargées des secteurs suivants: versements d'allocations diverses; recherche économique; services de conseillers juridiques; services de communications et d'administration; services financiers.

Mise en oeuvre

Entre-temps, le Bureau d'examen et de contrôle a tenu, mardi, la troisième réunion de tous ses administrateurs afin de régler les dernières difficultés de mise en marche du programme. Le bureau, dont le président est M. Jean-Luc Pépin et le président adjoint est Mme Beryl Plumptre, a déjà quatre vice-présidents régionaux à plein temps. Un cinquième doit être désigné sous peu.

Un autre administrateur, qui n'a pas encore été désigné, sera chargé de faire reculer les hausses de prix et de revenus jugées inacceptables, et d'imposer des pénalités.

L'organigramme présenté hier comprend 45 catégories d'emplois. Jusqu'à présent, 80 personnes environ ont été engagées, sans compter le personnel de recherche ou de secrétariat.

Le personnel du bureau anti-inflation sera porté éventuellement à 200 ou 300 personnes. L'embauche ne sera terminée qu'une fois le projet de loi anti-inflationniste adopté — en toute probabilité, avant le 15 décembre, date de l'interruption des travaux du Parlement pour la période de Noël.

Le projet de loi est actuellement à l'étude au comité des finances de la Chambre des communes. Il doit encore passer les étapes de la troisième lecture, de l'approbation par le Sénat et de l'assentiment royal de routine avant de devenir loi.

La section des prix et bénéfices du bureau sera dirigée par M. John Hague, ancien économiste de la Corporation de développement du Canada qui a travaillé aussi pour la Commission des prix et revenus que le gouvernement avait mise sur pied en 1972 avant de l'abandonner en 1972.

Cette commission avait échoué en raison principalement du refus du mouvement syndical d'accepter un programme fédéral de restrictions.

On n'ignore pas dans les milieux informés qu'Ottawa souhaitait très vivement participer à ce colloque: le Canada considérait que son importance économique mondiale se comparait valablement avec celle de l'Italie et que l'Europe étant représentée par trois puissances, l'Amérique du Nord pouvait sans inconvénients l'être par deux.

On s'est, du côté français, croit-on savoir, efforcé de faire comprendre aux dirigeants canadiens les raisons de la position de Paris, opposé à une participation d'Ottawa. En fait sont convoqués les cinq membres permanents du Fonds monétaire international.

Il s'agit de tenir une réunion réduite visant à faire le point des difficultés économiques de l'Occident, sans que soient prises de décisions. On n'a pas eu connaissance que le Canada s'apprêtait à apporter des suggestions originales.

Enfin, faire participer Ottawa, c'était autoriser d'autres pays à réclamer un traitement analogue et ouvrir la porte à la prolifération des candidatures.

Quant à l'Italie, si elle a été invitée, c'est en raison de précédents la concernant. Elle a été associée, depuis quelque temps déjà, aux délibérations visant à circonscrire la crise économique sévissant en Occident et qui a frappé plus particulièrement l'Italie, à laquelle un emprunt avait dû être consenti.

Rome a ainsi fait valoir un droit acquis de surcroît, elle assume ce semestre la présidence du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne.

On espère, en conséquence, à Paris, qu'Ottawa aura compris les mobiles de la France et que si quelque mauvaise humeur s'est manifestée, elle sera passagère. Peut-être, estime-t-on, a-t-elle été influencée par un certain climat de politique intérieur.

On estime en tout cas que les rapports amicaux entre les deux pays ne devraient pas en être affectés. On ne le souhaite absolument pas du côté français, tout en observant que les bonnes relations franco-canadiennes ne pouvaient constituer un élément suffisant pour accroître le nombre des participants de Rambouillet.

SURVEILLEZ A DOLBEAU

Tout pour le motoneigiste

CANADIAN TIRE

Le voyageur moderne...

Combinaisons motoneigiste

FABRICATION CANADIENNE

Dames–Messieurs

49.95 ch.

Messieurs: 34-36, 38-40, 42-44, 48-52
Dames: 10-12, 14-16, 18 et 20.

Fabrication haute qualité, nylon Weatherbar enduit de polyuréthane pour une résistance maximum. Fortes ceinture et glissières. Isolant polyester retenant la chaleur, doublure nylon. Extérieur noir avec rayures jaune et argent.

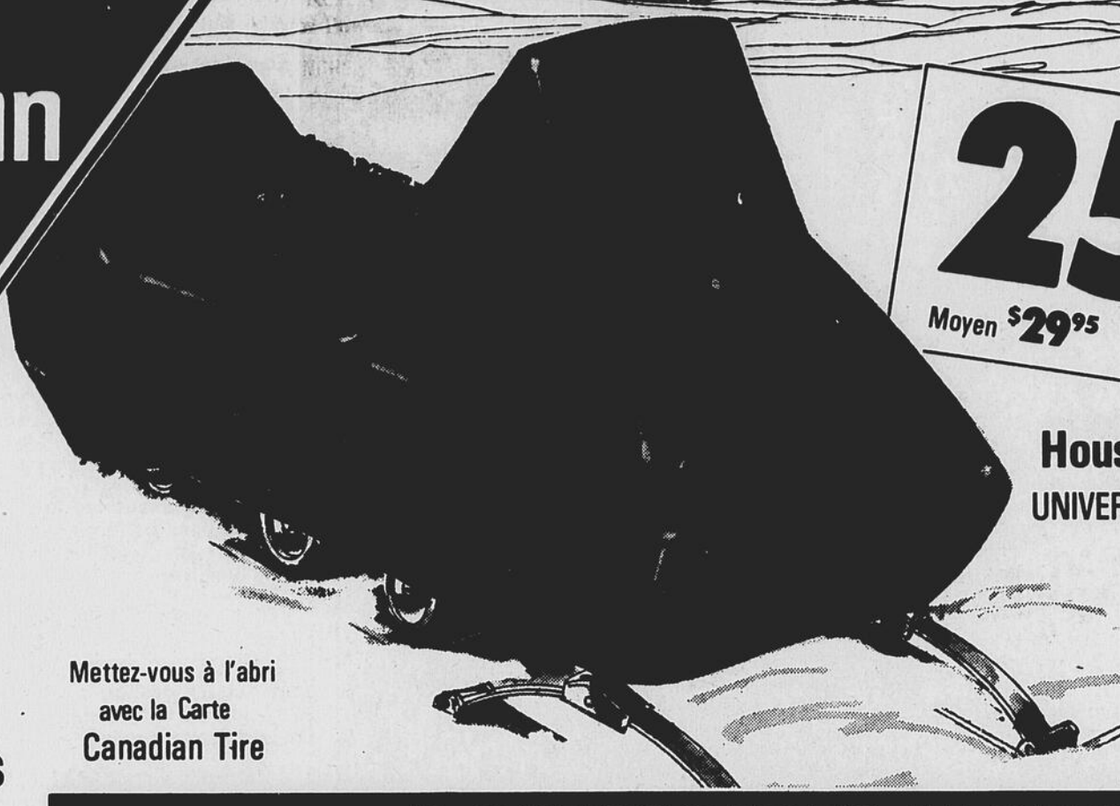

Mettez-vous à l'abri avec la Carte Canadian Tire

25.95 Petit
Moyen $29.95 Grand $34.95

Housses de motoneige

UNIVERSELLES–ULTRA-ROBUSTES

Ouvertures prévenant le balonnement en cours de transport.

Robuste vinyle Naugahide 30 onces type automobile, renforcé aux points de fatigue. 3 grandeurs universelles pour majorité machines courantes. Noir.

ACCESSOIRES MOTONEIGE

A. Batteries ANTI-ÉCOULEMENT
32.95 Prix avec reprise
Event capuchon ou tube
Bornes en L; écrous à ailettes plaqués. Min. 175 A au démarrage à 0°F. Réserve minima 35 minutes. **Mor-Power.**

B. PORTE-AMPOULE ÉTANCHE
Polyéthylène moulé, protège l'ampoule de rechange. **.99**

PIÈCES ALLUMAGE (plup.)
C. Pointes, ch. **$1.45**
D. Condensateurs, ch. **.98¢**
Bobines, ch. à partir de **$6.49**

E. RÉTROVISEUR PANORAMIQUE
Face Plexi-View convexe, 5½ x 4". . **3.49**

F. POIGNÉES PASSAGER
Tube acier chromé, avec boulons. . . . . **3.59** la paire

G. PORTE-PLAQUE
Avec vis. A partir de. . . **85¢**

H. BOUGIES 'CHAMPION'
Pour rendement maximum. Type standard **1.39**

J. BOUGIES 'BOSCH'
Gamme complète au choix. A partir de . . **1.15**

K. PROTÈGE-BOUGIE
Etanche, pour bougie de rechange. . . **.59**

L. COURROIES MOTOMASTER
6.49 à **16.39**
Type haut rendement.

M. TUYAUX CARBURATEUR
Pour carburateurs HR ou HD **7.95** chacun
Améliore le rendement du moteur. Chromé, pavillon à filtre. Avantageux!

N. GRILLES AÉRATION
Appel d'air pour refroidir efficacement le moteur. La paire. . **3.98**

O. BAVETTE 'DAYCO' MALAMUTE
Caoutchouc fort. Montage universel à l'arrière. **3.99**

1. Casques CERTIFIÉS ACNOR
13.49
Coque polycarbonate blanc. Enfants et adultes. M,G,TG.

2. Accessoire
• PROTÈGE-VISAGE et VISIÈRE
21.95
Apporte protection maximum à la plupart des casques. **Griffin.**

3. Masque de feutre
Protège bien du vent! Serretête élastique. Adultes. **3.49**

4. Moufles nylon
DOUBLÉES–GLISSIÈRE
Messieurs ou dames **8.49** la paire
Paume cuir. Poignets intérieurs élastiques. P,M,G.

5. Bottes motoneige
TIGE NYLON DOUBLURE FEUTRE
pre. **6.95** Dames 5 à 10 — Hommes 7 à 12 **8.95** pre. — Jeunes 3 à 6 **6.95** pre.
Le confort pour tous!
6. Enfants 8-13, 1, 2. La paire . **$5.95**

7. Doublures feutre
Maj. pointures entières. Pre. **3.49** à **3.99**

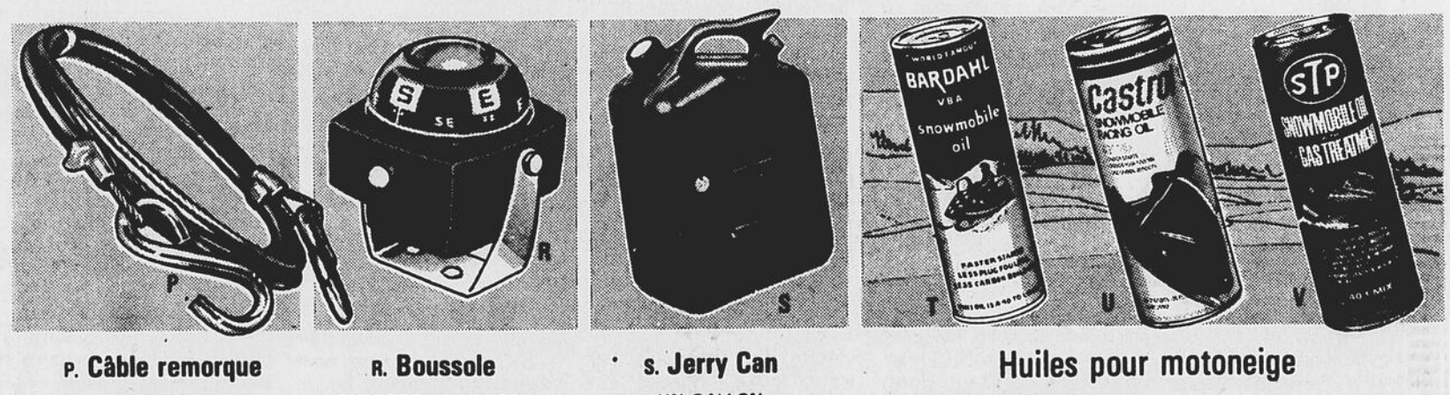

P. Câble remorque
10 PIEDS
3.49
Câble ⅛" fils tressés, enduit vinyle. Force rupture 1200 lb. Crochets 'S'.

R. Boussole
SUPPORT UNIVERSEL
6.99
Fluide testé jusqu'à 90°F sous zéro. Lumineuse. Compensateurs.

S. Jerry Can
UN GALLON
3.89
Plastique inaltérable. Certifié ACNOR / UL pour l'essence.

Huiles pour motoneige

T. 'BARDAHL' VBA, 20 OZ LIQ.
Départs rapides, combat encrassement, carbone. Mélange huile/essence 1/40. Ouverture éclair. . . **1.49**

U. HUILE DE COURSE 'CASTROL'
Démarrages rapides, réduit l'encrassement. A base d'huiles anticalamine. 20 onces. **1.29**
MOTOMASTER, 40 onces liquides **$1.69**

V. 'STP' CONDITIONNEUR D'ESSENCE
Rendement supérieur, souple, propre avec un mélange huile/essence 1/40. Boîte 20 oz liq. . . . **1.29**

Epargnez davantage! BILLETS-BONIS au comptant

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIÈRE, 697, boul. Harvey, 542-3501
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5014
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 662-6618

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORT

2e section | Jeudi 13 novembre 1975 | Page 13

Pas près de revoir un Maurice Richard

L'explosif Maurice Richard est revenu au Forum, cette semaine, rappeler qu'il avait déjà enfilé 50 buts en 50 matches, dans une féroce ligue à six clubs majeurs où on ne faisait pas de quartier.

Maurice Richard a été exploité par des propriétaires qui se sont remplis de sous jusqu'au trognon. Son meilleur contrat se chiffrait à $25,000 par saison. Une honte!

Cependant, on lui a demandé, cette semaine, s'il aurait pu réussir ses gigantesques exploits s'il avait été grassement payé à $200,000 comme certains athlètes d'aujourd'hui. On dit que le visage de Richard s'est étrangement animé quand on lui a posé cette question. Le feu lui sortait des yeux comme un dragon, comme aux meilleurs jours.

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien)

"Moi quand je sautais sur la glace, tonna-t-il, c'était pour gagner. Je ne voulais rien savoir de l'argent."

Richard sautait sur la glace pour jouer. Mais ses adversaires ne lui ont jamais offert un lit de roses. On lançait tous les obstacles imaginables sur son passage, et pour cette raison, on peut affirmer que les exploits du numéro 9 sont de l'or en barre.

Evidemment, comme il se doit quand les rivaux en présence ne sont pas là pour la frime, ce farouche Richard ne lésinait pas toujours devant le choix des moyens. D'un seul coup de poing, il avait dérouillé le colosse Bill Jurda. En revenant de son sommeil, ce dernier avait juré qu'il avait été frappé par une locomotive.

Dans ce temps-là, on ne jouait pas comme des fillettes, mais on ne parlait pas de violence. D'ailleurs cette violence dont parle Roy McMurtry, elle est plus présente sur les écrans de télévision où les enfants en absorbent une dose massive!

McKenzie dangereux

A tout événement, je ne sais si ces propos étaient influencés par les retours de Richard et de Boom Boom, on causait violence dans le bureau de Jean-Guy Gendron, hier matin. Jean-Guy qui a passé plusieurs années dans la Ligue nationale à une époque beaucoup plus mouvementée.

Jean-Guy avait à l'esprit John McKenzie qui était de passage à Québec avec les Fighting Saints du Minnesota, mardi dernier.

"McKenzie s'est pas mal tranquilisé, mais quand il était avec Boston, c'était un dangereux celui-là. Il était capable de vous faire des dessins dans le visage avec la lame de son bâton. Il pouvait être brutal. Il fallait le surveiller constamment. Quand on me parle de violence aujourd'hui, j'ai presque le fou rire. Des gars dangereux avec leur bâton, on n'en voit presque plus."

De la violence, il y en a peut-être eu dans la Beauce, la semaine dernière, mais le hockey majeur en est épargné depuis longtemps. Il y a les cas isolés comme celui de Dave Forbes, mais les habitués du hockey majeur vous diront que la fougue, la témérité, les rudes placages, et tout ce qui s'en suit sont en nette régression.

On avait noté, la semaine dernière, que six défenseurs de 200 livres des Canadiens n'avaient écopé que de douze pénalités depuis le début de la saison. Sûrement un signe qu'on ne balance pas son poids dans toutes les directions.

Peut-être un signe également qu'on met moins de conviction au jeu. Les observateurs auront noté sans trop de mal que la timidité et la mollesse dans le hockey ont été introduits de façon flagrante avec l'arrivée des salaires plantureux. Une chose est certaine, on ne voit plus de ces bêtes indomptables, comme un Kenny Reardon, qui faisait faire la planche à tout ce qui bougeait. Justement à l'époque de Richard.

Evidemment il y aura toujours les "Broad Street Bullies" de Fred Shero pour laisser croire à quelques timides que la violence est un mal qui répand la terreur dans le hockey.

Mais pendant que certains épient le moindre signe de violence, les vrais amateurs de hockey déplorent le hockey sans conviction, sans effort, un spectacle de plus en plus fréquent. Avec cette phobie de la violence, on n'est pas près de revoir des Maurice Richard!

Le sang froid de Brodeur

Le gardien Richard Brodeur s'est fait passer six buts, l'autre soir, dans une rencontre axée sur l'offensive, mais il est fort satisfait de son début de saison, et avec raison... A 23 ans, il défend sa cage avec une expérience et un sang froid sensiblement accrus.

"Je me suis amélioré sur trois points, prétend Richard. J'anticipe beaucoup mieux les jeux, je suis meilleur avec mon bâton, et je réussi à éviter toute panique." Brodeur insiste sur la panique. Dans ses premières années professionnelles, la tension torturait ses nerfs et il devenait instable... Un homme sûr quoi, ce Richard Brodeur!

Il y a une grande différence entre les Nordiques et les Fighting Saints pour Gordie Gallant... "Gendron ne m'a jamais demandé d'aller frapper un rival avec mes poings, dit-il. Et je sais maintenant qu'il ne me le demandera jamais."

Le grand gaillard Mike Torrez, vingt victoires à Baltimore, était en grande conversation avec Marc Tardif dans le vestiaire des Nordiques, l'autre soir... "J'admire beaucoup ce Tardif, fit-il. Quel joueur de hockey explosif. Quelle équipe ces Nordiques avec tous ces anciens joueurs du Canadien. Ils sont étourdissants à l'attaque." Mike était franchement ébloui!

Les Sorellois assomment les Saguenéens en 60 secondes

par André Lestourneau

SOREL — La vengeance est douce au coeur des Eperviers et de Rodrigue Lemoyne.

Humiliés 15 à 3 lors de leur dernière escale à Chicoutimi, les Sorellois se sont vengés de belle façon, hier soir, alors qu'ils ont humilié les Saguenéens au compte de 11 à 5 et ainsi rejoindre leurs rivaux au sommet de la division Est.

Les Eperviers ont tôt fait de régler le compte des visiteurs avec deux buts rapides dans les soixante secondes initiales du premier et second engagement, pour filer vers une victoire facile alors que les Saguenéens ont oublié de frapper et multiplié les erreurs à la défensive.

Tout au long de la partie, disputée à sens unique, les protégés de Lemoyne ont surclassé leurs opposants, tant sur le plan rapidité que robustesse, décrochant un quatrième triomphe en cinq départs.

Richard Dalpe, avec 4 buts et 1 passe, et Lucien Debloie, avec 1 but et 6 passes ont fait figure de proue dans le camp des Eperviers, tandis que Richard David inscrivait un doublé.

La recrue Langis Dubé a enregistré trois buts pour les Saguenéens, mais sa performance a été totalement éclipsée par le pitoyable rendement de ses coéquipiers.

Au fait, rien ne marchait pour les hommes de Gingras qui a pris la défaite en ironisant.

"Mes gars ont peur de Cossette et Torresan", de blaguer Gingras. "Non, je n'ai pas envie de rire ou de pleurer. Mes joueurs font trop pitié pour cela", s'est-il contenté d'ajouter, sur un ton moqueur.

D'un calme inhabituel, son opposant se montrait guère plus loquace, de peur qu'une brique ne lui tombe sur la tête à la prochaine rencontre.

"Je ne peux pas prédire l'avenir, mais c'est notre objectif de finir en tête", de déclarer Lemoyne qui respirait un peu plus à l'aise qu'avant le match. "C'est énervant, car le classement est très serré et tu ne sais jamais à quoi t'attendre pour le lendemain."

Prenant la défense des visiteurs, ce qui est encore plus rare dans son cas, Lemoyne s'est permis d'ajouter: "Il faut considérer que les Saguenéens avaient joué la veille et qu'ils étaient probablement fatigués. Les deux buts au tout commencement de la rencontre les ont tués."

Etant d'accord pour affirmer que ses joueurs venaient de disputer leur meilleur match de la saison, Lemoyne a louangé sa brigade défensive, de même que son capitaine Lucien Debloie.

"Il y a une grosse amélioration depuis une quinzaine de jours, principalement à la défensive. Nous sommes maintenant plus confiants. Je n'ai pas à me plaindre pour l'instant, mais faut rester sur nos gardes."

Sur la rampe...

Serge Thomas a passé le knock-out à Alain Plante au début de la troisième période, tandis que Pierre Daigneault a tenté de prendre la relève, sans parvenir à mériter la décision...

Les Eperviers ont un dossier de 1 gain contre 8 revers sur la route, n'ayant marqué que 24 buts au cours de ces 9 matches contre 72 pour l'adversaire...

Une fois de plus, l'ailier Marc Desforges manquait à l'appel. Son absence s'est fait ressentir, principalement lors des attaques à cinq alors que les Saguenéens ont alloué deux buts...

Robert Leblanc éprouve toujours du mal à patiner. Il n'a pas marqué depuis son retour au jeu, soit au cours des cinq dernières parties de son équipe...

Richard Dalpe fait un bond prodigieux dans la colonne des pointeurs. Il a maintenant 15 buts et 19 mentions d'assistance pour un total de 34 points...

Sylvain Locas et Jean Belisle ont discuté affaires avec l'avocat Norm Caplan au cours de la journée. Rien n'a toutefois transpiré de ces discussions...

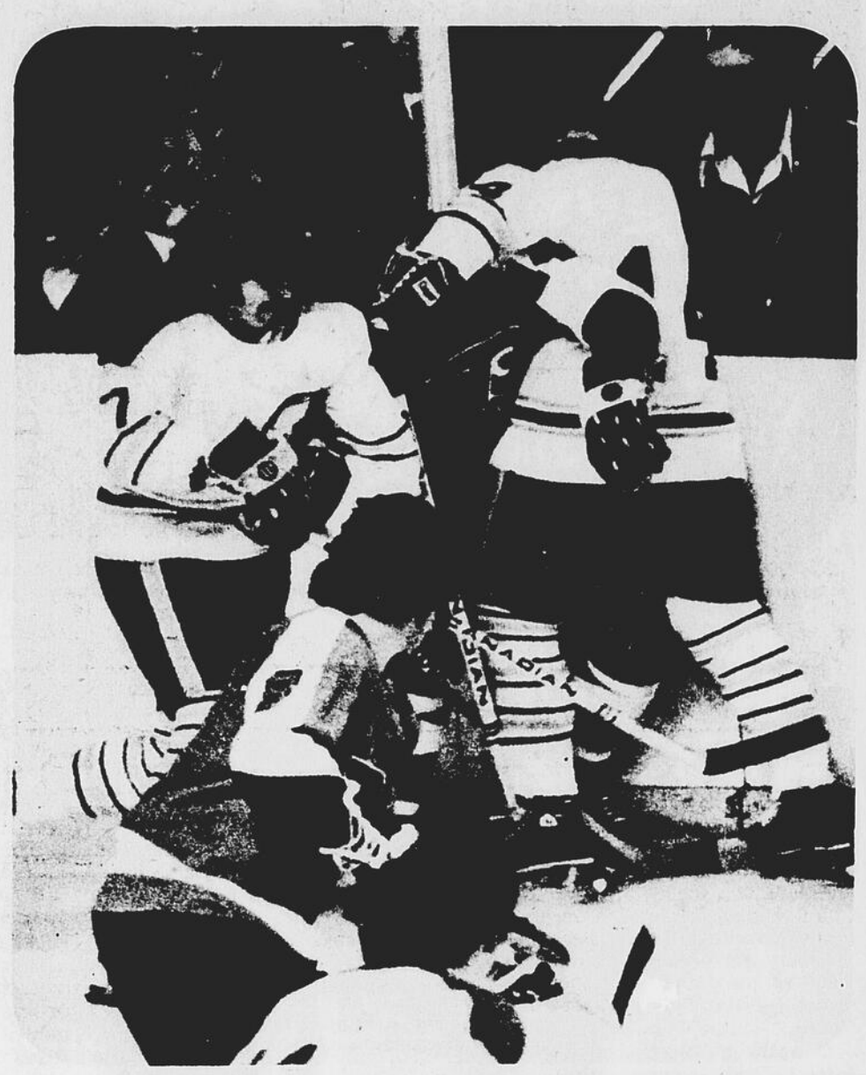

LE JEU DE LA SANDWICH — Richard Martin et René Robert s'occupent attentivement de Reggie Leach des Flyers de Philadelphie, au cours du match d'hier à Buffalo. Une accolade genre sandwich sur les bords.
(Téléphoto PC)

Suite au rapport médical

Bowman doit rajuster son tir

MONTREAL — Les plans de l'instructeur Scotty Bowman ont été quelque peu chambardés hier matin. Bowman avait prévu retourner l'ailier gauche Sean Shanahan et le défenseur Bill Nyrop aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse au cours de la journée puisqu'il était plus que probable que Yvan Cournoyer et Jacques Lemaire seraient en mesure d'effectuer un retour au jeu ce soir à Pittsburgh. Même que Murray Wilson possédait lui aussi d'excellentes chances de revenir dans l'alignement si les examens aux Rayons "X" étaient négatifs dans l'après-midi.

Toutefois, il a dû rajuster son tir après qu'il eut été mis au courant que seul Cournoyer était certain de participer au match de ce soir contre les Penguins. Les cas de Jacques Lemaire et Murray Wilson demeuraient toujours douteux. Lemaire souffre de ligaments étirés au genou droit et hier midi, il a patiné avec ses coéquipiers mais il ne pouvait visiblement pas patiner à son aise.

Néanmoins, et Lemaire et Wilson ont fait le voyage à Pittsburgh et une décision devrait être prise seulement quelques heures, voire même quelques minutes, avant le début de la rencontre. Par mesure de précaution, Shanahan et Nyrop ont également accompagné l'équipe.

Une défensive inexistante

Même s'il disputera ce soir son quatrième match en six soirs, le Canadien affrontera une équipe aux prises avec plusieurs problèmes. Entre autres, les discordes entre le défenseur Steve Durbano, surnommé le fou, et l'instructeur Marc Boileau ont défrayé les manchettes. Par surcroît, le système que veut implanter Boileau a été tout simplement inefficace depuis le début de la campagne.

Tout l'été durant, Boileau a mûri l'idée de faire pratiquer un style un peu plus conservateur, lire défensif, à ses troupiers. Cependant, s'il est convaincu du bien-fondé de son système, Boileau n'a pas, semble-t-il, réussi à convaincre ses hommes.

Après avoir connu un excellent début de saison, quatre victoires consécutives, les Penguins n'ont remporté que deux maigres gains à leurs neuf sorties suivantes. (Hier soir, ils étaient à Washington.) Au cours de ces neuf matches, l'offensive a bien répondu à l'appel marquant pas moins de 31 buts. Mais c'était bien loin d'être suffisant puisqu'ils accordaient, dans le même temps, 51 buts à l'adversaire. Si les joueurs comprennent en théorie le système de Boileau, ils semblent trouver les ajustements fort difficiles. Par surcroît, leurs gardiens ont fléchi en maintes occasions. Michel Plasse a été retourné aux mineures il y a environ une semaine et Gary Inness montre une fiche dont la moyenne de buts alloués par match indique un "ronflant" 5.60. Le gardien adjoint, la recrue Gordon Laxton, un gradué junior, possède une moyenne de 4.25 buts alloués par match.

Donc, pour espérer emporter la victoire, les Penguins doivent marquer au moins cinq buts.

...Et la moyenne de Ken Dryden, à la suite de son blanchissage devant les North Stars du Minnesota est descendue à 1.63 buts alloués par sortie... Faites le compte!

HORS-JEUX — C'est encore à l'étranger que les Penguins éprouvent de sérieux ennuis... L'an dernier, les hommes de Marc Boileau n'avaient remporté que 12 victoires sur la patinoire de l'adversaire alors qu'ils ne trébuchaient qu'en cinq occasions sur la glace du centre civique à Pittsburgh...

Avant le match d'hier soir à Washington, les Penguins n'avaient soutiré que trois gains en sept matches à l'étranger.

Bilodeau s'ennuie encore des bruyants Sorellois

(De notre envoyé)

SOREL — Suspendu pour trois matches, à la suite de la violente altercation survenue lors de la rencontre de vendredi dernier contre Mowhawk Valley, Gilles Bilodeau a profité de ce congé forcé pour revoir à l'oeuvre ses anciens coéquipiers et assister au match contre les Saguenéens.

Quoique heureux avec les Jaros de la Beauce, Bilodeau ne peut oublier ce public Sorellois qui lui a voué un respect religieux lors de son stage chez les juniors.

"Ce n'est pas du tout la même chose en Beauce", de souligner le robuste athlète de 20 ans. "Les gens sont beaucoup moins enthousiastes qu'à Sorel. Ils n'aiment pas les batailles. Ils se permettent même de nous huer lors de bagarres générales. Ca fait différent. J'avoue que je m'ennuie du public de Sorel.

Pour se consoler, Bilodeau peut compter sur un contrat d'un an qui lui permet de parfaire son expérience.

"Pour un joueur moyen comme moi, je considère être bien payé", d'affirmer l'ex-défenseur des Ouananiches de Roberval, tout en refusant de mentionner s'il avait une clause spéciale pour le nombre de combats disputés.

Se contentant de dire qu'il ne pouvait parler, qu'une telle ne pouvait exister, qu'elle avait été rayée de son contrat, Bilodeau a détourné la conversation sur les longs voyages que doit effectuer l'équipe.

"Le jeu est plus robuste et plus vite que dans les juniors, mais les voyages sont encore pires. Il nous arrive parfois de faire quatorze heures en autobus. C'est ce qui est le plus exténuant et le plus difficile à surmonter".

Ovation monstre pour Sanderson

ST. LOUIS (AP) — Personne n'y aurait cru, même pas l'intéressé lui-même qui a failli y perdre quelques poils de sa moustache.

Jadis un ennemi détesté, Derek Sanderson a été accueilli par une ovation monstre à St. Louis quand il a endossé pour la première fois l'uniforme des Blues.

"Je devais m'y attendre un peu, a dit Sanderson, prêt à oublier les différends qu'il a déjà eus avec les partisans des Blues. Ils sont de bons partisans de hockey. Ils appuient leurs joueurs jusqu'au bout. Leur loyauté n'a pas d'égal dans la Ligue nationale".

Sanderson, acquis des Rangers de New York, le 30 octobre dernier, a repris son rôle quand l'équipe joue en désavantage numérique. A New York, il devait céder le pas à Walt Tkaczuk et Bill Fairbairn, mais à St. Louis, il a déjà marqué deux buts quand les Blues étaient à court d'un homme.

Sanderson fait présentement équipe avec Chuck Lefley, un grand spécialiste, qui lui, a déjà marqué six buts en désavantage numérique cette saison.

"Ce Lefley est exceptionnel, a dit Sanderson. Il obtient au moins trois chances de marquer par match en désavantage numérique. Il est très facile de s'entendre avec lui. Vous n'avez qu'à lui donner la rondelle et il fait le reste".

Sanderson recevait toute sorte de projectiles quand il écopait d'une pénalité à St. Louis quand il portait les couleurs des Bruins de Boston. La scène ne se reproduira plus.

"Je leur ai pardonné et je savais qu'ils me pardonneraient, a-t-il dit. St. Louis est une excellente ville pour jouer au hockey, surtout quand vous portez le bon uniforme".

Spontanément, pour la postérité, Mohamed Ali embrasse Angela Davis, à New York, où le champion du monde était de passage mardi, pour promouvoir la vente de son récent volume.

Art Green pourrait faire la différence samedi

Le centre-arrière Art Green a été choisi hier par ses coéquipiers le joueur par excellence chez les Rough Riders d'Ottawa et on lui a remis le trophée Hiram Walker.

Green, qui a remporté plus de 1,000 verges de gains au sol cette saison, a été le pilier de l'attaque des Riders.

Il devra se surpasser samedi quand Ottawa rencontrera les Alouettes de Montréal dans le match de la finale de la section Est de la Ligue canadienne de football.

L'instructeur George Brancato prétend que ses hommes sont prêts, mais il n'a pas tardé à ajouter qu'il ne le saurait définitivement que lors des premiers instants du match.

Les Riders ont ridiculisé les Alouettes 46-6 dans le dernier match de la saison pour terminer au premier rang. Les Alouettes ont disposé des Tiger Cats de Hamilton 35-12 dimanche dernier pour passer à la finale.

Stopper Jones

Brancato prétend que la première ligne défensive des Riders devra forcer le quart Jimmy Jones à demeurer dans sa pochette protectrice comme elle l'a fait lors du dernier match entre les deux équipes et lui laisser très peu de temps pour compléter ses jeux.

"Si on visionne les films de la victoire des Alouettes contre Hamilton, on voit que les Tiger Cats lui ont laissé beaucoup trop de temps pour compléter ses jeux. Si une équipe fait cela contre Jones, il en profitera pour marquer beaucoup de points".

Par ailleurs, Brancato croit que l'excellent ailier défensif des Alouettes, Junior Ah You, sera prêt à revenir au jeu pour le match. Il croit également que Lewis Cook, blessé au cou lors du match de dimanche, sera en uniforme pour les Alouettes.

Les Eskimos sous tension

Pendant ce temps, l'instructeur des Eskimos d'Edmonton, Ray Jauch, croit que la tension repose présentement sur les épaules de son équipe, plutôt que sur les épaules des Roughriders de la Saskatchewan. Les deux équipes se rencontreront dimanche en finale de la section Ouest.

De plus, Jauch croit que c'est très bien ainsi.

"Je crois aux bienfaits de la tension, a dit l'instructeur qui a conduit les Eskimos à trois championnats d'affilée. Il est difficile d'atteindre le sommet. Il est encore plus difficile d'y demeurer".

Jauch a déclaré que le fait que les Riders ont remporté une éclatante victoire de 42-24 contre les Blue Bombers de Winnipeg la semaine dernière devait motiver ses propres joueurs.

"Nous n'aurons pas besoin de leur répéter que les Roughriders ont une bonne équipe et qu'ils sont capables de causer des surprises. Mes joueurs le savent et ils se préparent en conséquence.

Par contre, Jauch devra effectuer quelques changements à son alignement avant le match. A cause de blessures à des joueurs clés, il en a déjà effectué plusieurs.

Il a ainsi décidé que Dan Kepley conservera son poste de secondeur au centre, tandis que Sam Britts demeurera sur la liste des blessés. L'ailier rapproché Tyrone Walls et le demi défensif Wayne Matherne ont été ajoutés à l'alignement.

Jauch a laissé entendre également que le demi Calvin Harrell serait de la partie. Pour lui faire place, Jauch a laissé partir Don Layton. Les deux joueurs défensifs Ron Estay et Leroy Jones, dont les noms apparaissent présentement sur la liste des blessés seront prêts par ailleurs pour le match de dimanche. Jauch a mentionné qu'un de ces deux joueurs avait perdu son poste aux mains du Canadien Bill Stevenson, mais n'a pas voulu dire lequel.

ETALON — Le fils du Maître Secrétariat, gagnant de la triple Couronne, et rejeton de Chou Croûte, vient d'être vendu pour la modique somme de $250,000.

Les Toros s'intéressent au vétéran Eddie Shack

par la Presse Canadienne

John Bassett, président des Toros de Toronto de l'Association mondiale de hockey, a parlé de la possibilité d'entreprendre des pourparlers avec Eddie Shack.

Les Toros connaissent actuellement un désastreux séjour à l'étranger. Ils ont encaissé cinq défaites de suite et ils doivent encore livrer trois matches avant de retourner à domicile.

— — — —

Les Fighting Saints du Minnesota, qui ont déjà constitué l'une des concessions les plus sûres de l'Association mondiale de hockey, seraient à court d'argent à la fin du mois, à moins qu'il y ait nouvelle mise de fonds.

Le président du conseil d'administration du circuit, Ben Hatskin, s'est dit désagréablement surpris de ce développement, mais il a ajouté que c'est une organisation qui n'est pas alourdie par les dettes et que la concession est intéressante à acheter.

— — — —

L'Association canadienne de hockey amateur a confirmé hier l'itinéraire des Selects de Moscou qui disputeront des rencontres hors-concours au Canada le mois prochain.

Les Selects commenceront leurs visites le 9 décembre contre les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse de la Ligue américaine à Halifax. Pour ce qui est des autres duels, ils auront lieu contre des formations des ligues majeures juniors du pays.

Ainsi le 10 décembre, ce sera contre les 67 d'Ottawa; le 12 contre les Wolves de Sudbury; le 14, contre Winnipeg; le 15, les Oil Kings d'Edmonton; le 17, le Junior de Montréal; le 18, les Marleboros de Toronto, et le 2, les Fincups de Hamilton.

La section du Québec de l'association des golfeuses professionnelles a procédé hier aux élections annuelles de son bureau de direction.

La présidence est maintenant assumée par Nancy Walker, de Montréal, qui remplace Suzanne Horne, de Montréal également. Evelyn Wiseman, de Montréal, et Gil Moreman, de Candiac, sont les vice-présidentes; la secrétaire est Helen Colivas, de Lachute, tandis que Joann Johnston, de Montréal, est trésorière.

Il a également été décidé que le tournoi amateur du Québec aura lieu les 12, 13 et 14 juillet prochains et que le championnat junior canadien aura lieu au club Hillsdale en 1977.

"Le sport régional"
DU LUNDI AU VENDREDI
tout le monde fait... fa...
A 7.30 HRES.
12.30 HRES
ET 17.30 HRES.
CJMT 142

MAXi DRY
WATSON?

Même un "Anglais" s'y laisserait prendre.
Le goût raffiné du gin Maxi Dry de Melchers est tellement fidèle à la vieille recette anglaise que les plus fins experts n'en reviennent pas. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, c'est l'un des préférés.

Dale Tallon a trouvé le bonheur

CHICAGO (UPI) — Dale Tallon a finalement trouvé le bonheur dans l'uniforme des Black Hawks de Chicago. De fait, il est l'une des principales raisons pour laquelles les Hawks de l'instructeur Billy Reay connnaissent plusieurs succès depuis quelques temps dans la Ligue nationale de hockey.

A sa première année dans le circuit Campbell, Tallon portait l'uniforme des Canucks de Vancouver. Appelé à connaître une saison fantastique, il a déçu. Il fût dans l'obligation d'évoluer à plusieurs positions, devenant par le fait même l'homme à tout faire des Canucks. Evidemment, il était déçu et son jeu se fit des plus inconsistant. Lorsque les Canucks décidèrent de l'échanger aux Hawks, Tallon croyait bien que la même situation déplorable se reproduirait à Chicago.

Mais cette saison, l'histoire est différente. Billy Reay a décidé de le faire jouer à la défense uniquement. Evoluant en compagnie de Bill White, Tallon est en passe de connaître sa meilleure saison depuis ses débuts dans les rangs professionnels.

"Tallon nous sera d'une aide précieuse pour les prochaines années à venir. Si les blessures épargnent Dale, je suis convaincu qu'il deviendra un défenseur supérieur à Bobby Orr", de dire son instructeur, Billy Reay.

"Je suis très heureux de pouvoir évoluer régulièrement à ma position naturelle, mais je suis content de jouer n'importe où, en autant que je suis d'une aide quelconque aux Hawks. Ici on me traite comme un être humain et non comme une machine quelconque", d'expliquer pour sa part Dale Tallon.

"Si je peux demeurer en santé je sais très bien que je pourrai rivaliser d'adresse avec n'importe quel défenseur de cette ligue. Je ne souffre d'aucun complexe et je connais mes possibilités..."

"A Vancouver, je n'ai jamais critiqué mes instructeurs ce qui regardait la manière dont ils m'employaient. Mais il vient un moment dans la vie d'un homme ou d'un athlète qu'il ne peut plus tolérer certaines situations. Ce fût mon cas à Vancouver. Mais j'imagine que certains dirigeants des Canucks regrettent aujourd'hui mon départ. Il n'est jamais bon d'échanger, un premier choix au repêchage", d'analyser Dale Tallon.

"Si les Hawks connaissent un meilleur début de saison que l'an dernier, c'est à cause d'un nouvel esprit d'équipe qui règne au sein des joueurs. Tous travaillent en fonction de l'équipe et non en fonction d'honneurs individuels", de poursuivre le gigantesque défenseur du Chicago.

"Il est trop tôt pour prédire si nous remporterons la coupe Stanley. On va commencer par remporter le championnat de notre division, par la suite, on verra. Mais je suis persuadé que si les blessures nous délaissent, nous formerons l'équipe la plus dangeureuse de la ligue. Nous n'avons rien à envier aux autres. Rien de rien", de conclure Tallon, qui vise également une participation à la prochaine partie d'étoiles.

A la piste Pré Vert

Violette domine un peu partout

JONQUIERE — Avec moins d'un mois avant la fin du meeting à la piste Pré Vert, le conducteur Roger Violette s'inscrit en tête dans tous les départements, tant au classement de conducteurs qu'au tableau des plus riches boursiers.

Accentuant le pas au cours des derniers programmes, Violette a distancé davantage ses rivaux dans la course pour l'obtention du titre de jockey de l'année, pour pratiquement s'assurer d'un troisième honneur en cinq ans.

En 160 présences en piste, Violette, un régulier du cercle des vainqueurs, a accumulé 41 premières, 28 deuxièmes et 25 troisièmes pour une excellente moyenne de .423. Il revendique également le plus grand nombre de premières et de secondes positions.

Toujours aussi régulier dans le sulky, même en saison automnale, Violette vient au premier chez les plus riches argentiers avec des gains de l'ordre de $17,437.75, soit un nouveau sommet dans sa carrière. A moins d'un contretemps, il n'aura pas de misère à atteindre son objectif de 20,000 dollars en une saison.

Pour sa part, Raynald Marquis vient au deuxième rang avec des revenus de $15,704.25 en 180 départs, pour devancer de peu Raymond Lambert qui vient en troisième place. Germain Bouchard et Côme Tremblay suivent respectivement dans l'ordre avec des gains supérieurs à $10,000.

Enfin, si Violette semble assuré du titre de Monsieur Jockey, une vive lutte se dessine pour la deuxième position, alors que Germain Bouchard s'est hissé derrière le meneur, pour distancer Côme Tremblay, Raymond Lambert, Raynald Marquis et Nicole Bélanger qui maintiennent tous des moyennes, supérieures à .300.

Le tableau des dix meneurs est complété par Carol Corneau, Donald Harvey, Clarence Tremblay et Marcellin Harvey. Au classement des dix meilleurs argentiers, on retrouve les noms de Louis-Georges Martel, Donald Harvey, Pierre Vigneault, Rosaire Lapointe, et Yvon Bélanger.

Roger Violette, sur la bonne voie d'un autre titre

Deux verdicts nuls dans la NHL

Première défaite des Sabres à domicile

BUFFALO (AP) — Orest Kindrachuck a marqué le but de la victoire après que Buffalo eut égalé le compte à la fin de la deuxième période hier soir quand il a permis aux Flyers de Philadelphie de disposer des Sabres 3-1 dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Il s'agissait du premier match de la saison entre les deux finalistes de la coupe Stanley l'an dernier. Il s'agissait également de la première défaite de la saison des Sabres à domicile.

Aucun but n'a été marqué en première période, mais les Flyers n'ont mis que 45 secondes pour marquer à la deuxième. Reggie Leach a alors déjoué Jerry Desjardins avec un tir de 35 pieds.

Fred Stanfield a égalé le compte à la fin de l'engagement, mais à 1:46. Kindrachuck déjouait Desjardins après que ce dernier eut effectué deux bons arrêts.

Don Saleski a donné un but d'assurance aux Flyers.

A New York, un but de Ivan Boldirev, son deuxième de la soirée, à 2:59 de la fin du match, a procuré hier aux Black Hawks de Chicago un verdict nul de 4-4 contre les Rangers de New York.

Boldirev a capté une passe de Dick Redmond, a contourné le défenseur Carol Vadnais et a déjoué le gardien Dunc Wilson une minute 34 secondes après que Rick Middleton eut procuré aux Rangers une avance de 4-3.

Hubert Martin a marqué le premier but du match pour Chicago mais Pat Hickey, Rodrigue Gilbert et Middleton ont riposté pour New York.

L'autre but des Hawks a été l'oeuvre de Alain Daigle.

A Landover, Hartland Monahan a marqué son troisième but de la soirée à 2:21 de la fin du match, hier, permettant aux Capitals de Washington d'arracher un verdict nul de 6-6 aux Penguins de Pittsburgh.

C'est la première fois qu'une recrue des Capitals réussit trois buts au cours d'un match. Monahan a en outre réédité un record d'équipe en récoltant trois points en une période, soit trois à la suite de ses buts et un en se faisant complice du filet de Nelson Pyatt.

Stan Gilbertson et Greg Joly ont marqué les autres buts des Capitals.

Jean Pronovost s'est signalé à l'attaque pour Pittsburgh avec trois buts, ses sixième, septième et huitième de la campagne.

Les Capitals ont ainsi recueilli leur premier point de la saison à domicile.

A Atlanta, des buts de Raynald Comeau et Curt Bennett ont permis aux Flames d'Atlanta de disposer des Scouts de Kansas City 2-1 hier soir dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Comeau a brisé une égalité de 0-0, à 2:20 de la période médiane quand il a pris Dennis Herron en défaut après que ce dernier eut stoppé des tirs de Dave Kryskow et Barry Gibbs.

Bennett a donné les devants 2-0 aux Flames à 1:45 du troisième engagement.

Guy Cahrron a marqué l'unique filet des Scouts à 2:33 de la troisième quand les Flames jouaient avec désavantage numérique de deux hommes. Phil Myre venait tout juste d'effectuer six arrêts devant la cage des Flames.

Dans l'Association mondiale, à Hartford, les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont infligé hier soir aux Aeros de Houston une première défaite en sept matches, par le score de 4-1.

Tom Webster a eu la distinction de marquer le but décisif après trois minutes 50 secondes de jeu en troisième période.

Les autres filets des Whalers ont été l'oeuvre de Thommy Abrahamsson, Tom Earl et Mike Byers.

Gordie Howe a réussi l'unique but des Aeros.

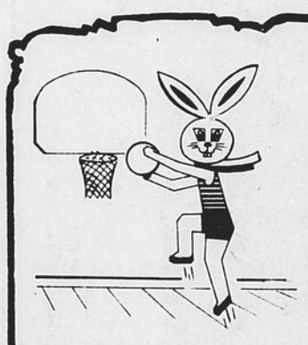

aux bouleaux avec... jako

DU 5 AU 14 MARS 1976

Communiquez avec nous. Nous communiquerons avec Chicoutimi, Chicago ou Copenhague.

Communiquez avec nous et nous vous réserverons une voiture à peu près n'importe où au Canada ou ailleurs dans le monde.

Au Canada c'est TILDEN Auto-location

Mettant en vedette la Chevelle Malibu et autres voitures de qualité

Siège social 1485 rue Stanley, Montréal

Aux Etats-Unis, nous sommes affiliés à National Car Rental

677-2727

Beau temps, gros temps... gros gin. Henkes.

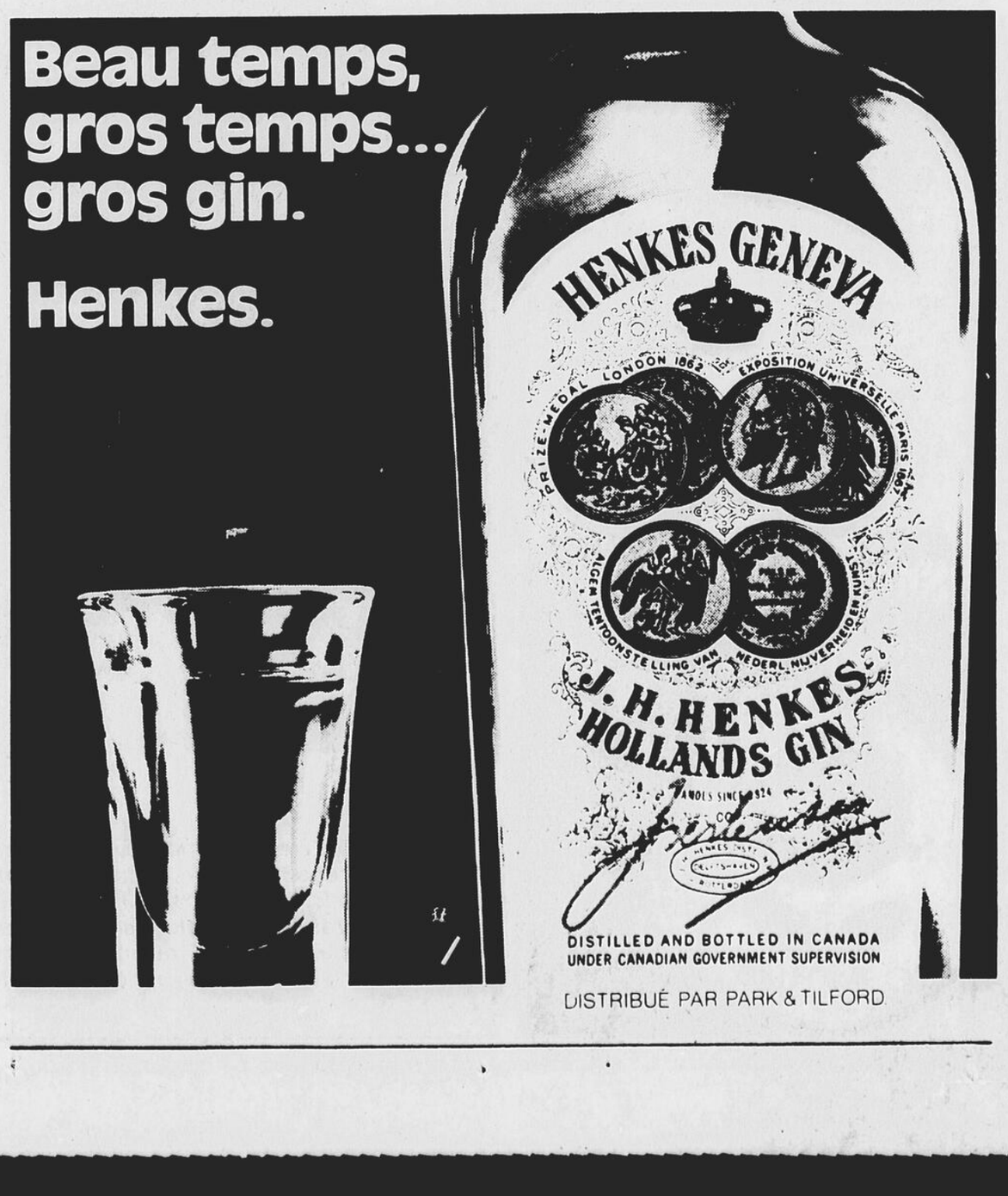

DISTILLED AND BOTTLED IN CANADA UNDER CANADIAN GOVERNMENT SUPERVISION

DISTRIBUÉ PAR PARK & TILFORD

1976 Polaris Electra

SPECIFICATIONS DES MOTEURS STAR

Déplacement	339cc	433cc
Refroidissement	Ventilateur	Ventilateur
Cylindres	2	2
Allumage	CD 1	CD 1
Démarrage	Manuel	Manuel
Silencieux	Polaratone	Polaratone
Carburateur (caoutchouté)	Mikuni	Mikuni
Quantité	2	2

DIMENSIONS ET PESANTEUR

Longueur avec skis	102"	Largeur des skis	5"
Largeur	33½"	Pesanteur approximative sans carburant	
Hauteur avec pare-brise	42½"	Moteur 339cc	421 lb
Hauteur sans pare-brise	36½"	Moteur 433cc	431 lb
Longueur des skis	40"		

Atelier André Fortin
270, DU PONT NORD,
ALMA — 662-6140.

Atelier Denis Brassard,
CHAMBORD — 342-6621

Jean-Marc Bouchard,
6, ST-THOMAS, — ANSE-ST-JEAN— 272-2191.

Chaîne Coopérative du Saguenay
1696, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — 549-4770.

Chaîne Coopérative du Saguenay
1557, SACRE-COEUR, ST-FELICIEN — 679-0514.

Chaîne Coopérative du Saguenay,
99, DEQUEN, MISTASSINI — 276-2844.

Germain Ouellet,
205, 3e RUE, CHIBOUGAMAU — 276-2395.

Maxi-Moto
136, TASCHEREAU, KENOGAMI — 547-2122.

DIXIT . . .

Tom Seaver.

"Je ne peux expliquer ce que je ressens, j'ai lancé tout aussi bien en 1971 sans toutefois remporter le trophée Cy Young. Je connais très bien les sentiments de Randy Jones qui est venu immédiatement dernièrement au scrutin, j'ai connu le même sort déjà. Les deux premières fois que j'ai remporté le trophée Cy Young, j'ai, bien sûr, éprouvé beaucoup de plaisir, mais celui de cette année me comble vraiment", dixit Tom Seaver.

La drogue et le sport...

Bill Walton est un joueur de basket-ball qui évolue pour les Blazers de Seattle, de la Ligue nationale de basket-ball. Il a été incarcéré par les policiers de cette ville portuaire pour possession de marijuana. L'athlète le plus populaire de cette ville a été arrêté alors qu'il bloquait la circulation sur le boulevard principal en train de mimer une partie de basket-ball. Cela a causé un émoi terrible chez les gens de cette ville. Le maire de l'endroit a même été dans l'obligation de faire une déclaration à la télévision d'Etat, pour rassurer les gens que Walton serait en uniforme lors du prochain match de l'équipe, lequel aura lieu vendredi.

LE RAPIDO

A Los Angeles

Joe Martek, des Aztecs de Los Angeles, de la Ligue nord-américaine de soccer, a été également mis aux arrêts pour possession de drogues par le FBI. Alors qu'il s'apprêtait à décoller pour New York, Martek a vu son équipement être vérifié par les policiers fédéraux. Il a été suspendu indéfiniment par la direction de l'équipe, en plus d'effectuer un séjour au bâgne.

A New York

Faites du sport qu'ils disaient! La ronde se poursuit dans la métropole américaine, alors que le porteur de ballon Emerson Boozer, des Jets de New York, a lui aussi été arrêté par le FBI pour possession de narcotiques. Même si la direction de l'équipe n'a pas suspendu son joueur étoile, il devra purger une peine d'une semaine, refusant de payer l'amende, question de sauver la face.

A Toronto

Cette soudaine épidémie chez les athlètes qui s'adonnent au trafic de la drogue a même touché Toronto. Le quart-arrière des Argonauts, Chuck Ealey, a dû témoigner en cour provinciale pour prouver qu'il était innocent d'avoir fait usage de drogues pendant certaines rencontres des Blue Bombers de Winnipeg, au début de la saison. Alors qu'il portait les couleurs de cette équipe. Ealey aurait fait usage d'amphétamines.

Que c'est laid

Mais il ne faudrait pas croire que tous les athlètes professionnels s'adonnent à la drogue Oh que non! Il y en a qui font un excellent usage de la dive bouteille. Fred Patek, l'un des joueurs les plus tranquilles du baseball a pris sa première "brosse" en compagnie de quelques amis à sa résidence de Kansas City. L'arrêt-court des Royals de Kansas City a fait l'erreur de se présenter complètement ivre à une conférence sur la sobriété à l'hôtel de ville de Kansas City. Terrible!

La drogue et les Jeux

Pierre Dasriaux, secretaire général de l'Association européenne d'athlétisme, a déclaré qu'en matière de contrôle des anabolisants, la médecine n'est pas en mesure de donner assez rapidement un degré de probabilités suffisant. Selon Dasriaux, il est possible que les services officiels ne puissent procéder, aux Jeux olympiques de Montréal, à un contrôle suffisant en matière de drogues. Mais diantre, vers quel monde allons-nous?

L'enjoleur à la retraite

La retraite de l'ambleur "l'Enjoleur" semble de plus en plus évidente. Pierre Lévesque, fils du riche financier montréalais, a déclaré que le cheval de trois ans participera à la course Calder de Miami et qu'il sera retiré à la fin du mois.

Décès d'un boxeur

Gus Mell, un ex-boxeur professionnel de Boston, qui s'est illustré chez les poids légers et mi-moyens dans la dernière décennie, est décédé à la suite d'une longue maladie. Son combat le plus mémorable fut celui qu'il a livré contre Sol Bartolo. Le combat avait été d'une durée de 30 rondes. Assez fatiguant merci!

Problème sanguin

Paul Henderson, des Toros de Toronto, connaît maintenant l'état réel de sa santé et il a l'intention de s'astreindre à une cure en conséquence. Henderson avait expliqué qu'il était physiquement et mentalement abattu et qu'il n'avait pas l'impression de mériter son salaire. Le médecin des Toros, Art Haart, a défini le malaise de Henderson comme étant une mauvaise oxygénation sanguine.

Malhonnête

L'avocat William Sasso, qui représente John Tonelli des Aeros de Houston, a déclaré que le contrat qu'il avait signé avec les Marlboros de Toronto, de la Ligue junior majeure de l'Ontario, avait été élaboré dans un esprit malhonnête et signé sous pression. Les Marlies tentent d'obtenir une injonction interlocutoire de la Cour suprême de l'Ontario pour empêcher Tonelli d'évoluer dans les rangs professionnels. Sasso a précisé que certaines conditions au contrat de Tonelli n'étaient pas déterminées.

Echange mineure

Les Rangers du Texas, de la Ligue américaine de baseball, ont échangé le lanceur Nelson Briles aux Royals de Kansas City en retour du deuxième but Dave Nelson. Les deux équipes ont également impliqué un certain montant d'argent pour concrétiser cette transaction.

Pas de changements

Le commissaire de la Ligue nationale de crosse, Gerry Patterson, a déclaré que les mêmes six équipes formeraient le circuit en 1976, sauf que les Bolts de Boston pourraient être transférés à une autre ville de la Nouvelle-Angleterre.

Assemblée annuelle

Samedi prochain aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Traversée internationale du lac St-Jean, à compter de sept heures au Château Roberval. A cette occasion, un rapport de l'année sera alors fourni par les dirigeants de la 21e traversée et on procédera à l'élection des administrateurs pour la 22e reprise de cet événement d'envergure internationale.

HOCKEY

Ligue junior majeure du Québec

Hier
Chicoutimi à Sorel

Demain
Aucun match

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	18	9	9	0	97	88	18
Trois-Rivières	19	7	9	3	90	90	17
Sorel	19	7	10	2	77	116	16
Québec	19	6	10	3	78	98	15
Shawinigan	18	5	12	1	77	115	11

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbrooke	19	12	5	2	113	76	26
Cornwall	19	12	6	1	105	68	25
Montréal	18	10	4	4	96	70	24
Hull	20	10	10	0	83	84	20
Laval	19	4	10	2	91	102	16

Les meneurs

	B	A	Pts
Locas, S Chic	20	23	43
Bossy, M Lav	21	20	41
Marsh, P Sher	20	19	39
Dupont, N Mtl	15	23	38
Boudreault, A Chic	19	17	36
Boucher, G T-R	16	17	33
Brassard, P Corn	19	13	32
Vautour, Y Lav	11	21	32
Picard, P Mtl	7	25	32
Simpson, R Sher	15	16	31

Ligue junior régionale

Vendredi
Chicoutimi à Jonquière
La Baie à Alma

Dimanche
Chicoutimi à Roberval
Jonquière à La Baie

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	11	9	2	0	75	35	18
Alma	13	9	4	0	91	49	18
Chicoutimi	9	6	3	0	61	44	12
La Baie	11	2	9	0	39	72	4
Roberval	12	2	10	0	39	101	4

Les compteurs

	B	A	Pts
Gagnon, D Alma	16	18	34
Vigneault, L Jonq	21	11	32
Gagnon, G Alma	16	14	32
Maltais, D Alma	11	18	29
Dufresne, D Chic	13	14	27
Bouchard, D Chic	8	16	24
Paradis D, Alma	11	11	22
Dufour, R Chic	5	16	21
Dicaire, G Jonq	5	13	18
Villeneuve, M Jonq	2	15	17

Match d'hier non-inclus

Ligue juvénile

Vendredi
Mistassini à Kénogami
Alma à St-Jérôme

Dimanche
Alma à Arvida
Mistassini à St-Jérôme

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Kénogami	7	6	1	0	45	33	12
St-Jérôme	6	3	1	2	39	36	8
Mistassini	6	3	2	1	27	29	7
Alma	6	1	3	2	33	35	4
Arvida	7	1	5	1	34	45	3

Les meneurs

	B	A	Pts
Villeneuve, J Kéno	8	11	19
Chabot, J-M St-Jér	8	11	19
Perron, S Kéno	10	8	18
Godin, G Kéno	10	5	15
Tremblay, L St-Jéro	7	7	14
Simard, D Mistas	6	8	14

Ligue midget majeure Lac-St-Jean

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Mistassini	1	1	0	0	6	3	2
Secteur-Sud	1	0	1	0	3	6	0
Roberval	0	0	0	0	0	0	0
Normandin	0	0	0	0	0	0	0
St-Félicien	0	0	0	0	0	0	0
Secteur-Nord	0	0	0	0	0	0	0
Dolbeau	0	0	0	0	0	0	0

Vendredi
Secteur-Nord à Roberval
Dolbeau à Normandin
Mistassini à St-Félicien

Dimanche
Secteur-Sud à Normandin
Secteur-Nord à St-Félicien

Rencontres d'hier non-incluses

Ligue midget

Vendredi
Chicoutimi à La Baie
Jonquière à Arvida

Samedi
Alma à Chicoutimi
Kénogami à St-Honoré

Dimanche
La Baie à St-Honoré
Arvida à Kénogami
Jonquière à Alma

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
La Baie	10	10	0	0	41	24	20
Chicoutimi	10	7	2	1	33	19	15
Alma	10	5	4	1	36	38	11
Kénogami	10	4	6	0	43	43	8
Jonquière	10	3	6	1	30	41	7
Arvida	10	1	6	3	27	40	5
St-Honoré	10	1	7	2	24	40	4

Ligue Bantam

Samedi
Kénogami à Chic-Nord
Chicoutimi à Jonquière
Arvida à Alma

Dimanche
Jonquière à Kénogami
Alma à Chicoutimi
Chic-Nord à Arvida

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Arvida	8	7	1	0	50	12	14
Chicoutimi	8	6	1	1	37	17	13
Kénogami	8	4	3	1	32	24	9
Alma	8	3	5	0	22	27	6
Jonquière	8	2	6	0	19	54	4
Chic-Nord	8	1	7	0	25	48	2

Rencontres d'hier non-incluses

Ligue pee wee

Samedi
Chic-Nord à Jonquière
Kénogami à Arvida
Chicoutimi à St-Jérôme

Dimanche
Arvida à Jonquière
Chic-Nord à Kénogami
St-Jérôme à Alma

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Alma	9	5	2	2	39	24	12
Jonquière	8	6	2	0	22	13	12
Chicoutimi	7	4	1	2	20	17	9
St-Jérôme	9	4	4	1	16	14	9
Arvida	10	2	5	3	14	18	7
Kénogami	8	2	6	0	15	30	4
Chic-Nord	8	1	6	1	12	19	3

Ligue nationale

Hier
Islanders à Californie
Chicago à Rangers
Philadelphie à Buffalo
Kansas City à Atlanta
Pittsburgh à Washington

Aujourd'hui
Montréal à Pittsburgh
Islanders à Los Angeles
Chicago à Philadelphie
Kansas City à Detroit
Minnesota à Boston

Le classement

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	16	11	3	2	74	31	24
Los Angeles	16	11	4	1	51	51	23
Pittsburgh	13	6	5	1	45	63	13
Detroit	16	3	11	3	40	69	9
Washington	15	2	12	1	48	73	5

Division Adams

Buffalo	14	11	2	1	70	30	23
Toronto	14	7	5	2	45	45	17
Boston	14	6	6	2	45	49	14
Californie	16	4	10	2	44	50	10

Division Patrick

Philadelphie	16	10	2	4	77	40	24
Islanders	14	8	2	4	61	38	20
Atlanta	15	5	9	1	34	39	11
Rangers	16	5	10	1	44	66	11

Division Smythe

Chicago	16	9	4	3	54	42	21
St-Louis	16	6	6	4	53	48	16
Vancouver	15	4	8	3	43	56	11
Kansas City	13	4	7	2	24	47	10
Minnesota	14	3	11	0	32	50	6

Les compteurs

	B	A	Pts
Clarke, B Phil	13	18	31
Lafleur, G Mtl	11	16	27
Dionne, M Los A	11	15	26
Perreault, G Buf	10	15	25
Potvin, D Isl	9	16	25
Unger, G St-L	10	13	23
Mahovlich, P Mtl	9	13	22
Barber, B Phil	10	11	22
Trottier, B Isl	7	14	21
Mac Leish, R Phil	6	15	21

Rencontres d'hier non-incluses

Association mondiale

Hier
Houston à N-Angleterre

Aujourd'hui
Winnipeg à Calgary
Toronto à Denver
Cleveland à San Diego

Le classement
Division canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	17	12	5	0	73	57	24
Winnipeg	13	9	4	0	54	25	18
Edmonton	16	7	7	2	62	61	16
Calgary	13	6	6	1	41	40	13
Toronto	11	3	7	1	39	47	7

Division Est

Cincinnati	12	8	4	0	45	45	16
N-Angleterre	13	6	6	1	40	42	13
Cleveland	11	5	5	1	38	33	11
Indianapolis	12	4	8	0	41	44	8

Division Ouest

Houston	11	7	4	0	41	38	14
Phoenix	14	6	8	0	43	60	12
Minnesota	12	4	7	1	39	48	11
San Diego	11	4	5	2	38	38	10
Denver	12	3	8	1	32	47	7

Les compteurs

	B	A	Pts
Soucéleau, C Qué	4	21	25
Tardif, M Qué	11	13	24
Ullman N Edm	5	17	22
Nillson, U Win	8	13	21
Bernier, S Qué	5	16	21
Houle, R Qué	10	10	20
Patenaude, M Edm	11	8	19
Hull, B Win	5	14	19
Cloutier, R Qué	12	6	18
Webster, T N-A	6	11	17

Matches d'hier non-inclus.

À LA BARRIÈRE

Piste Pré Vert

Première course - Amble - $450.

1 Valenti	L.-G. Martel
2 Rusty Relco	Denis Jean
3 Scenic Tours	G. Tremblay
4 Mauds Champ	G. Bouchard
5 Big Dick	D. Harvey
6 Meddy Lenco	D. Tremblay
7 Comet Coloniale	M. Turcotte

Deuxième course - Amble - $375.

1 Abbe Ann	R. Brassard
2 Sis Oregon	E. McCarvill
3 Roméo Gold	B. Bouchard
4 Gray Star	G. Asselin
5 Huricane Spot	J.-G. Duchesne
6 Thérèse de Tracy	C.-C. Tremblay
7 Finnigan	R. Lambert
8 Virtuoso	R. Marquis
Eli.: Bocage Fleuri	Y. Bélanger

Troisième course - Amble - $300.

1 Vicar Nile	G. Asselin
2 Judge Scott	C. Tremblay
3 Steady Candy	R. Tremblay
4 Peanut Boy	R. Lambert
5 Meadow Ford	S. Gagnon
6 Cape Pine Lucille	M. Darveau
7 Battling Mir	G. Bouchard

Quatrième course - Amble - $325.

1 Parker Forbes	R. Marquis
2 Wildcat Kelly	Y. Bélanger
3 Twin City Adios	C. Tremblay
4 Captain Angus	J. Marchand
5 Cash Frisco	M. Côté
6 Lord Wilson	R. Marquis
7 Michael Chris	M. Riverin
8 Bambi Moraka	B. Bouchard
Eli.: Briardwood Lance	D. Jean
E2 Timothy Adios	J.-P. Courchesne

Cinquième course - Amble - $500.

1 Louder Mir	P. Vigneault
2 Perpétua	E. McCarvill
3 Duke Counsel	R. Marquis
4 Molly Moraka	G. Bouchard
5 Foster Don	R. Marquis
6 Tax Loss	R. Violette

Sixième course - Amble - $375.

1 Fancy Thoughts	J.-P. Courchesne
2 Confiture	R. Marquis
3 Speed Frise	J.-C. Tremblay
4 Cold Spring Pete	C. Tremblay
5 Hi Taxi	Y. Bélanger
6 Miss Bye Martin	M. Riverin
7 Lincolns Receipe	L.-G. Martel
8 Espadin	J.-G. Duchesne
Eli.: Gracieuse Eclair	C. Blackburn
E2 Nicks Pride	C. Tremblay

Septième course - Amble - $250.

1 Gamu	J. Truchon
2 Lucelle de T	G. Bouchard
3 Abe Patch	C. Tremblay
4 Meadow Victor	R. Tremblay
5 Leach Lady	R. Lambert
6 Scott Craig	J. Marchand
7 Miss Kingston	Y. Bélanger
8 Denise Lapinière	S. Gagnon

Huitième course - Amble - $300.

1 Frisco Angus	G. Bouchard
2 Lowell C.	C.-L. Tremblay
3 Fee Wejover	(pas nommé)
4 Del Drummond	J. Girard

Neuvième course - Amble - $250.

1 Star Man	C. Guay
5 Eva E	M. Darveau
6 Baron de Tracy	G. Asselin
7 Bullet Kast	R. Lambert
8 Anita Counsel	Y. Bélanger

Dixième course - Amble - $375.

1 Douane Coloniale	C. Tremblay
2 Orléans Girl	Y. Boivin
3 Rare Byrd	G. Asselin
4 Marita Irish	C.-C. Tremblay
5 Jambo Doll	R. Marquis
6 Brandish	Y. Bélanger
7 Timely Stone	D. Jean
3 Foxcroft Duke	G. Asselin
4 Sea Lee	C. Tremblay
5 Etta Gray	R. Lambert
6 Pleasant Larry	R. Marquis
7 Fierry Grattan	P.-E. Tremblay
8 Chancy Byrd	C. Tremblay
Eli.: Kilimanjaro	M. Riverin
7 Step Moraka	G. Bouchard
8 Marlenne Bunter	R. Jomphe
Eli.: Snoopy Moot	R. Violette

Les positions ont été tirées par MM. Yvon Bélanger et Marcellin Riverin
Total des bourses distribuées: $3,500.00.

LES FAVORIS DE...
Pierre Vigneault
Piste Pré Vert

Premier choix A surveiller

1er choix	2e choix
1 Big Dick	Comet Coloniale
2 Roméo Gold	Abbe Ann
3 Stormy Will	Meadow Ford
4 Parker Forbes	Bambi Moraka
5 Tax Loss	Louder Mir
6 Miss Bye Martin	Speed Frise
7 Leach Lady	Miss Kingston
8 Baron de Tracy	Anita Counsel
9 Chancy Bird	Sea Lee
10 Douane Coloniale	Orleans Girl

Mon préféré: Douane Coloniale

"Sport Télémédia"
Avec Yves Létourneau, André Côté et Claude Saucier.
DU LUNDI AU VENDREDI.
A 7.00 hres A.M., 17.30 hres et 23.00 hres.
CJMT 142

jako OUVRE SON KIOSQUE
AUX GALERIES JONQUIERE

M. Daniel Tremblay, directeur-général des Galeries Jonquière et M. Roland Hébert, agent O'Keefe, accueillent Mme Jeanne-Mance Bérubé, responsable du premier kiosque "JAKO" ouvert aux GALERIES JONQUIERE. Grâce à la collaboration des Galeries Jonquière et de M. Roland Hébert, les Jeux du Québec à Jonquière vous offrent des renseignements ainsi que des souvenirs à ce kiosque, qui est ouvert toute la semaine.

Le contrôle des loyers est une nécessité urgente

TORONTO (PC) — Le contrôle des loyers à l'échelle nationale est "une nécessité urgente", a déclaré, mercredi, le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, dans un discours qu'il a prononcé devant un groupe d'industriels et d'experts financiers participant à une réunion — Property Forum 1975.

M. Danson a affirmé que, sans un contrôle des loyers, le programme de contrôles sélectifs des salaires et des prix perdrait de son efficacité.

"Dans la même ligne de pensée, un contrôle des prix, salaires et autres revenus, pourrait être très injuste."

Le ministre des Affaires urbaines a ajouté qu'il avait eu des entretiens avec les ministres provinciaux de l'habitation au sujet du genre de mesures de contrôle des loyers devant être appliquées à travers le Canada.

Jusqu'à présent, deux provinces seulement, l'Ontario et la Colombie-Britanique, ont adopté des lois régissant les loyers. La semaine dernière, l'Ontario a établi à huit pour cent l'augmentation annuelle des loyers et la Colombie Britannique a mis en vigueur une hausse limite de huit pour cent l'année dernière, hausse qui a été portée à 10.6 pour cent en 1975.

M. Danson a réitéré que le gouvernement s'était engagé à porter le nombre de mises en chantier à un million au cours des quatre prochaines années.

Les enseignants de Toronto débrayent

TORONTO (PC) — Les 8,600 enseignants du niveau secondaire du Toronto métropolitain ont débrayé hier matin. Cet arrêt de travail affecte 135 écoles secondaires fréquentées par quelque 140,000 élèves qui se retrouvent donc en congé forcé.

Toutefois, toutes les écoles, à l'exception de sept institutions dans la municipalité de York, sont demeurées ouvertes pour permettre aux élèves désireux d'étudier par eux-mêmes en classe ou voulant travailler à la bibliothèque de s'y rendre.

Année de la femme

Le gouvernement aurait dû plutôt changer les lois

TORONTO (PC) — Il aurait mieux valu pour les femmes canadiennes que le gouvernement Trudeau change quelques lois au lieu de dépenser $5 millions pour l'Année internationale de la femme, estime Mme Laura Sabia, présidente du Conseil de l'Ontario sur le statut de la femme.

Prenant la parole à l'Université York, Mme Sabia a déclaré qu'une de ces mesures législatives aurait dû concerner la libéralisation de l'avortement. Elle a cependant admis que tant que le premier ministre dépendrait principalement du soutien des Québécois, cette loi n'avait pas beaucoup de chances d'être amendée, étant donné la prédominance de catholiques dans cette province.

Mme Sabia estime encore que beaucoup de lois surannées ne changeraient pas tant que les femmes ne prendraient pas plus d'importance politique. "Nous constituons 51 pour cent de la population mais nous nous comportons comme une minorité", a-t-elle souligné.

Mme Sabia a précisé que pendant que l'argent disponible pour l'Année internationale de la femme était dépensé à des conférences et des futilités, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux "étaient en train de se renvoyer la balle à propos des coûts des garderies".

A l'avenir, les garderies seront aussi obligatoires que l'est l'instruction scolaire actuellement, pense Mme Sabia qui souligne que les garderies s'y entendent souvent mieux pour l'éducation des enfants que certains parents.

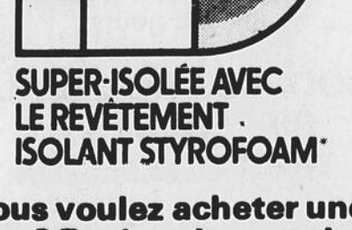

SUPER-ISOLÉE AVEC LE REVÊTEMENT ISOLANT STYROFOAM*

Vous voulez acheter une maison? Recherchez ce signe – il signifie de véritables économies sur vos factures de chauffage.

Le système de super-isolation peut vous faire épargner de $36 à $90 par année sur le coût du confort au foyer. Renseignez-vous auprès de votre entrepreneur.

DOW DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

*Marque déposée de The Dow Chemical Company

MIRACLE MART

Chaudes bottes d'hiver de fabrication robuste.

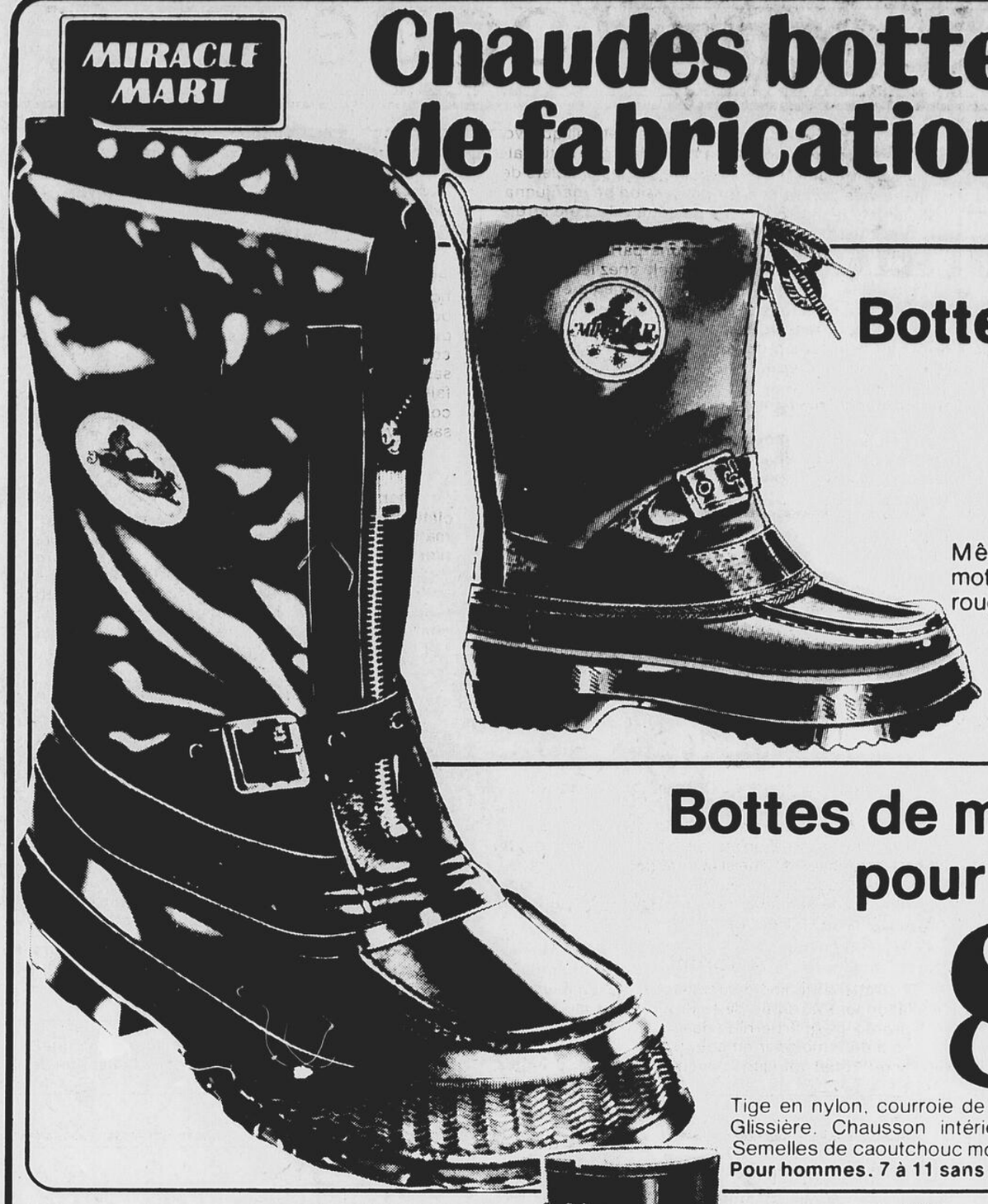

Bottes-motoneige, enfants

6.88 la pai.

Même modèle que les bottes-motoneigistes pour garçons. Marine ou rouge. 8-13 sans demi-pointures.

Bottes de motoneigistes, pour garçons

8.88 la pai.

Tige en nylon, courroie de cuir à l'arrière, pour un meilleur support. Glissière. Chausson intérieur, en feutre avec soufflet élasticisé. Semelles de caoutchouc moulé. Marine. 1 à 6 sans demies.
Pour hommes. 7 à 11 sans demies . . . . . 9.88 la paire

Couvre-chaussures pour hommes

A. Couvre-chaussure imperméables, hauteur 6 pouces. Chaude doublure, langue à soufflet, glissière robuste. Noir. 6 à 12, sans demi-pointures. **4.69** la pai.

B. Couvre-chaussures imperméables, hauteur 10 pouces. Langue en caoutchouc, doublure de coton, glissière robuste. 6 à 12 sans demies. **5.99** la pai.

C. Couvre-chaussures en caoutchouc, quatre boucles, renfort et pointe en caoutchouc grenu. Semelles épaisses, langue à soufflet, doublure de simili-fourrure. Noir. 7 à 12, sans demi-pointures. **7.99** la pai.

Couvre-chaussure "habillés"

D. Bout et talon adhérants. Conviennent à presque tous les genre de chaussures. 6 à 11, avec demi-pointures. **3.99** la pai.

E. Empeigne et doublure de nylon. Semelles ondulées antiérapantes. 6 à 11, avec demi-pointures. **4.99** la pai.

F. En caoutchouc moulé, extensible. Semelles ondulées. Noir. P.M.G.TG. **2.99** la pai.

Bottes de vinyle

A. Pour addlescents. Bottes en vinyle, chaude doublure de simili-fourrure. Brun. 8 à 13, sans demi-ppintures. **6.99** la pai.
Pour garçons. 1 à 6, sans demi-pointures . . . . . 7.99 la pai.

B. Pour hommes. Bottes en vinyle, chaude doublure de simili-fourrure. Brun. 7 à 12, sans demi-pointures. **10.99** la pai.

C. Pour dames. Botte en vinyle. Chaude doublure de simili-fourrure. Imperméable. Glissière. Brun, noir. 5 à 10, sans demi-pointures. **15.99** la pai.

D. Pour dames. Bottes de vinyle 16" traitees contre le calcium. Chaude doublure. Glissière pleine longueur. Noire, brun. 5 à 10 sans demi-pointures. **10.99** la pai.
Bottes pour jeunes filles. Brun. 11 à 3, sans demi-pointures . . . . . 7.99 la pai.

E. Pour dames. Bottes en vinyle, chaude doublure de simili-fourrure, glissière. Brun. 5 à 10 sans demies. **12.99** la pai.

ça fait partie de votre monde

PLACE DU SAGUENAY — CHICOUTIMI

CHARGEX ou master charge

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Giscard évite de parler du Canada

PARIS (Reuter) — Le président Valéry Giscard d'Estaing a informé le conseil des ministres de mercredi de la réunion au sommet qui se tiendra à Rambouillet, samedi, dimanche et lundi prochains.

Au cours de son exposé, le président français a rappelé que participeront à cette réunion les cinq membres permanents du Fonds monétaire international auxquels se joindra l'Italie, qui assure la présidence du conseil des ministres de la Communauté économique européenne. L'Italie se joindra donc aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne de l'Ouest, au Japon et la France, qui a pris l'initiative de cette conférence, a déclaré le porte-parole du gouvernement.

M. Giscard d'Estaing a expliqué ainsi la présence de l'Italie sans faire allusion à l'irritation ressentie à Ottawa du fait que le Canada n'a pas été invité à cette réunion.

Le porte-parole, M. André Rossi, a précisé qu'il n'était pas question que des décisions soient prises à Rambouillet, mais qu'il s'agirait simplement d'une prise de conscience des difficultés occidentales à l'égard des problèmes qui se posent actuellement.

Au cours de la réunion seront évoquées d'une part les perspectives économiques de 1976 et, d'autre part, les possibilités de coordination éventuelle des politiques occidentales, a ajouté le porte-parole.

Il sera également question des réactions possibles des pays occidentaux à l'égard d'autres problèmes dans le domaine économique.

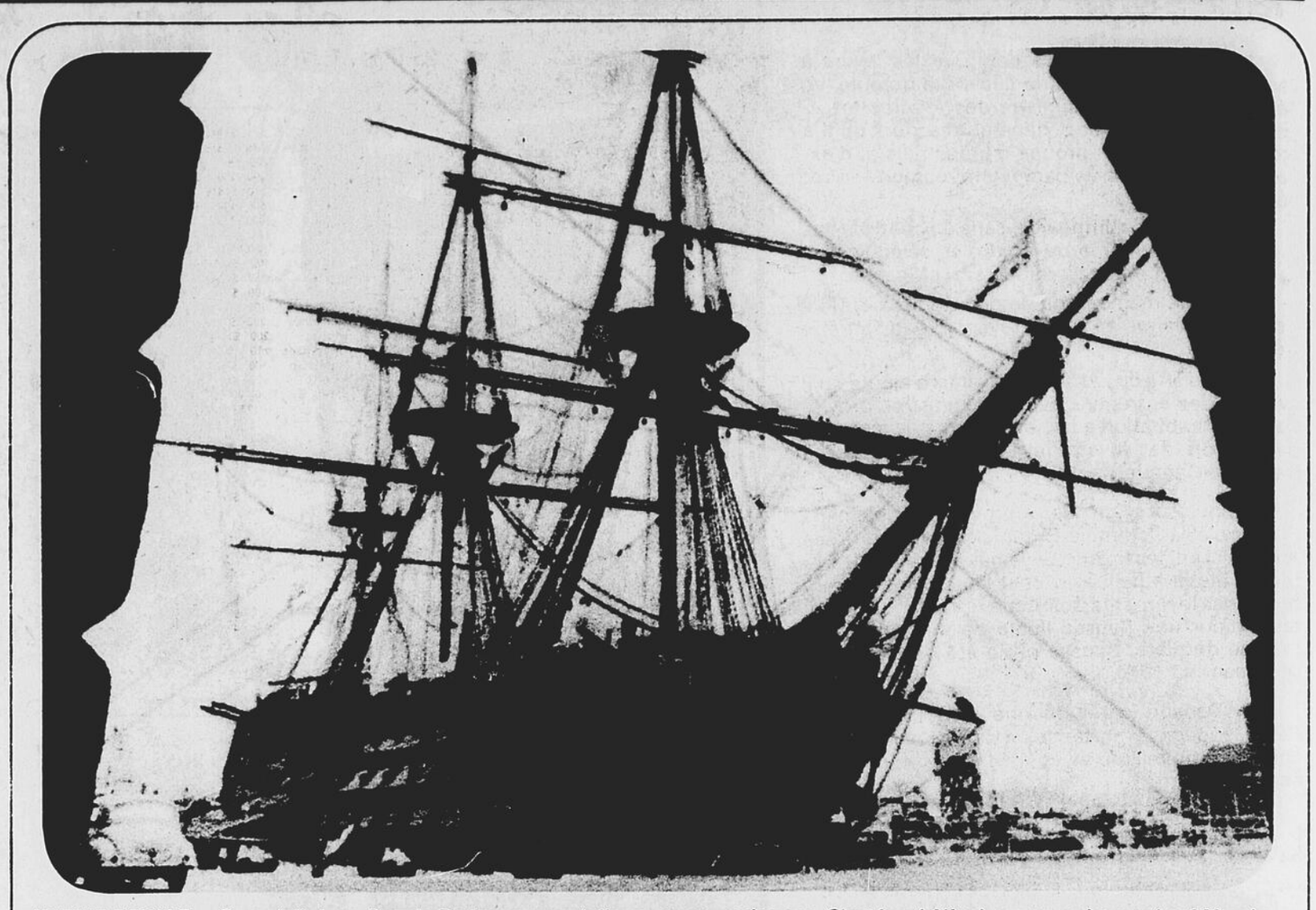

MARINE ROYALE — On a réalisé, en Grande-Bretagne, une réplique du navire Britannia, utilisé dans le passé, par la force maritime britannique. La marine britannique s'est acquise une solide réputation au cours des ans. C'est le roi Alfred, au cours des années 800 qui a amorcé cela en construisant des bateaux en vue de repousser les invasions ennemies. (Téléphoto PC)

ECONOMIE EN BREF

Wall Street Journal — sommet

NEW YORK (AFP) — Le sommet économique de Rambouillet pourrait constituer un "tournant" de l'histoire s'il permet d'effectuer les premiers pas vers une coordination des politiques économiques à travers le monde, estime mercredi le Wall Street Journal.

"Peu de choses sont plus importantes pour le monde occidental que l'élaboration de mécanismes visant à une coordination économique internationale", précise dans un éditorial l'influent quotidien des milieux d'affaires.

"Il est bon pour les chefs de gouvernements... de se réunir et de réfléchir aux effets réciproques de leurs décisions collectives", ajoute le Wall Street Journal, qui se prononce par ailleurs en faveur d'une "institutionnalisation" de telles rencontres, reprenant ainsi les suggestions faites la veille par le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger.

NL — Sommet économique

WASHINGTON (PC) — Les Etats-Unis n'ont pas abandonné leurs efforts visant à faire accepter par la France une participation du Canada au sommet économique qui s'ouvre samedi à Paris, selon un spécialiste des questions économiques du département d'Etat.

Le gouvernement américain attache beaucoup d'importance à la présence du Canada à cette conférence et y "travaille dur", a-t-il précisé, mais "nous ne pouvons prévoir ce qui en résultera".

Les déclarations de ce haut fonctionnaire font suite à des informations en provenance d'Ottawa à l'effet que le Canada aurait pratiquement abandonné tout espoir d'être invité au sommet économique convié par le président Valéry Giscard d'Estaing.

Le haut fonctionnaire américain a souligné que le président Ford souhaite voir le premier ministre Trudeau participer aux entretiens économiques qui réuniront les chefs de gouvernement, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, du Japon, d'Allemagne fédérale et d'Italie.

CEE — Canada

LONDRES (Reuter) — "Nous attachons la plus haute importance au renforcement de nos relations avec l'Europe occidentale et nous estimons que, dans la réalisation de cet objectif, l'établissement de relations contractuelles avec la Communauté économique européenne sera un facteur important", a déclaré, mardi, M. Paul Marin, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne.

Les relations contractuelles que le Canada souhaite établir avec la CEE permettraient aux deux parties de tenir des consultations régulières et efficaces, de coopérer dans le domaine commercial et d'autres domaines économiques et de jeter les bases d'une coopération industrielle, a-t-il dit dans un discours devant l'English Speaking Union.

Tenneco au Canada

HOUSTON, Texas (AFP) — La compagnie pétrolière américaine Tenneco envisage de céder une importante partie de ses intérêts à la Corporation de développement du Canada, annonce-t-elle mardi.

La transaction s'élèverait à un montant d'environ $114 millions. En échange, Tenneco s'apprête à céder à la compagnie canadienne 50 pour cent de ses droits sur la production de pétrole et de gaz de Tenneco Oil and Minerals Ltd., une de ses filiales à part entière, ainsi que la totalité de ses intérêts dans la production de produits non pétroliers de cette société.

LES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 93 points, $1.03; 92 points, $1.02. Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.03. Prix de gros moyen aux détaillants, $1.07 3-5; prix de détail moyen, $1.09 3-10.

Fromage cheddar: blanc, $1.06; coloré, $1.06 3-10.

Poudre de lait écrémé: No 1 contenants de 50 lb, 0.59 à 0.66; procédé par rouleau et par vaporisation, 0.39 à 0.42 1-2.

Lait de beurre en poudre, 0.48 à 0.50; pour nourrissage, 0.37 à 0.41. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $15.95.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 0.07 à 0.07 1-2; procédé par vaporisation, 0.12 à 0.14; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 0.25 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 0.91 4-5; A-gros, 0.87 1-5; A-moyens, 0.83 3-5; A-petits, 0.62 2-5.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 0.91 7-10; A-gros, 0.87 2-5; A-moyens, 0.83 1-2; A-petits, 0.62 1-2.

Pommes de terre de table: Québec, $3.00 à $3.10 les 50 lb, $0.72 à $0.75 les 10 lb; arrivages: 1,877 mannes. I.P.E., $3.40 à $3.60 les 50 lb, $1.85 à $1.95 les 25 lb, $0.82 à $0.95 les 10 lb. Nouveau-Brunswick, $3.10 à $3.25 les 50 lb, $1.70 à $1.75 les 25 lb, $0.75 à 0.77 les 10 lb.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Lobo, $3.50 à $4.00 la boîte de verger; Cortland, $4.00 la boîte de verger; délicieuses rouges, $6.50 la boîte de verger; MacIntosh, $3.50 à $4.00 la boîte de verger; Wolf River, $3.50 à $4.00 la boîte de verger; Russet, $6.00 à $6.50 la boîte de verger.

Légumes

Betteraves: $2.00 pour 25 lb; $3.00 pour 50 lb.

Carottes: $1.00 la douzaine de paquets; $2.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; $1.25 pour 25 lb et $2.00 pour 50 lb; mini-carottes, $5.00 à $5.50 pour 20 cellos de 12 oz.

Choux: chinois, $2.50 pour 12; verts, $1.75 à $2.25 le 50 lb; Savoie, $3.50 à $3.75 pour 12; rouges, $3.00 pour 12; choux-fleurs, $3.25 à $3.50 pour 12; choux de Bruxelles, $7.00 pour 16 pintes.

Endives: .75 la lb en boîtes de 8 lb.

Laitues: frisée, $3.50 à $4.00 pour 24; chicorée-escarole, $2.25 à $2.75 pour 16.

Oignons: No 1 jaunes et rouges, $4.25 à $4.50 pour 50 lb; $2.25 pour 25 lb; jaunes et rouges, $5.25 à $5.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; jaunes gros, $5.50 à $5.75 les 50 lb; jaunes petits, 65 cents pour 10 lb.

Panais: $4.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Persil: $6.00 pour cinq douzaines de paquets.

Poireaux: $1.75 à $2.00 la douzaine.

Radis: $2.25 à $2.50 pour 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga: $3.00 à $3.25 les 50 lb.

Pommes de terre de table: $3.00 à $3.10 le sac de 50 lb; lavées, $5.75 pour 10 cellos de 5 lb. Arrivages: 1,877 sacs de 50 lb

Les discussions qui entourent le marché canadien du blé

WINNIPEG (PC) — Tous les mercredis après-midi, un groupe de cadres supérieurs de la compagnie de chemin de fer et de dirigeants de la Commission canadienne du blé se réunit pour négocier le transport du blé ou pour en discuter.

Le but de ces discussions, c'est de décider quelles seront les quantités de blé disponibles pour être expédiées la semaine suivante. Cette décision touche des milliers d'agriculteurs dans les Prairies.

Au sens plus large, ce qui est en jeu, c'est l'efficacité d'un système compliqué de distribution et de collecte qui comprend des centaines d'élévateurs et des milliers de milles de voie ferrée. "S'il y a un problème quelconque dans le système, dit M. M.-G. Martin, directeur du transport du blé dans l'Ouest pour la commission du blé, ce problème touche éventuellement les fermiers. C'est comme une grande roue. Si les wagons ne sont pas déchargés, ils ne peuvent retourner dans les campagnes".

Normalement, il est toujours assez difficile de conserver la maîtrise du système, mais cette tâche a été particulièrement compliquée cet automne, à cause des efforts déployés par la commission du blé pour expédier des quantités de grain plus importantes que d'habitude, entre le 1er août et la fin de la saison de navigation dans la région de Thunder Bay, soit à la mi-décembre.

Congestion

La commission espérait qu'environ 11,000 wagons de blé par semaine pourraient être déchargés en octobre et novembre; plus des deux tiers de ces wagons devaient être déchargés aux terminus de Thunder Bay. Cette expédition devait être la plus importante de toute l'histoire de la commission du blé, pendant deux mois consécutifs.

"Cela signifie que nous demandons au fermier de fournir le double de ce qu'il a fourni l'an dernier entre août et décembre", a dit M. Martin. L'objectif global est de 400 millions de boisseaux fournis par les fermiers cet automne et au début de l'hiver — soit la moitié environ des livraisons totales de blé pour l'année.

Une amende importante

TORONTO (PC) — La Cour supérieure de l'Ontario a refusé de confirmer le verdict rendu par un tribunal américain à l'encontre de M. William Paul Hammond le condannant à verser $131,760 à la compagnie McIntyre.

M. Hammond, ancien vice-président de la firme McIntyre Mines Ltd., dont le siège se trouve à Toronto, a été poursuivi en justice il y a trois ans aux Etats-Unis et condamné par une cour fédérale de district à verser des dommages à la compagnie.

Le verdict du tribunal était basé sur un règlement qui n'a pas d'équivalent en Ontario et qui limite les transactions auxquelles peuvent se livrer les personnes travaillant pour une compagnie sur les actions de cette compagnie.

M. Hammond a déclaré mardi dans une interview que la décision de ce tribunal américain constituait une "tentative d'appliquer la loi américaine à un citoyen canadien au Canada."

M. Hammond, qui est actuellement conseiller géologique, était vice-président de la prospection pour la compagnie McIntyre de 1969 à 1973.

Les devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal.

Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rang	1.1975
Allemagne de l'Ouest mark	.0425
Australie dollar	1.3125
Autriche schilling	.0570
Belgique franc convertible	.0272
Bermudes dollar	1.0300
Brésil cruzeiro	1.216
Bulgarie lev	1.0229
Chine yuan	.5450
Danemark peseta	.01730
Espagne peseta	.0.1770
Etats-Unis dollar	1.0152
France franc	.2360
Grèce drachme	.0305
Hongrie forint	.0458
Inde roupie	.1195
Italie lire	.001540
Japon yen	.003430
Mexique peso	.0840
Norvège couronne	.1885
Nlle-Zélande dollar	1.0960
Pays-Bas florin	.3940
Pologne escudo	.0394
Roumanie leu	.2014
Roy.-Uni livre sterling	2.0910
Suède couronne	.2365
Suisse franc	.3930
Tchécoslovaquie couronne	.1850
URSS rouble	1.3421
Venezuela bolivar libre	.2397

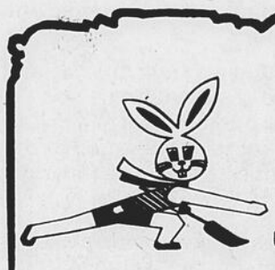

aux bouleaux avec... -jako

DU 5 AU 14 MARS 1976

CARTES DE NOEL

Personnelles ou pour les maisons d'affaires, adaptées à vos besoins, et vos goûts.

MODELES NOUVEAUX DIFFERENTS ET TRES ORIGINAUX.

DEMANDEZ A NOS REPRESENTANTS:

L'Imprimerie, Le Progrès Du Saguenay Ltée

545-4474

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	2200	150	145	150	+	5
AbbyGlen	300	330	330	330		
Abitibi	3177	$8 3/4	8 5/8	8 3/4		
Abitbi10	200	$50	50	50	−	1/4
Acklands	2600	$15 1/8	14 7/8	15 1/8	+	3/8
Advocate	500	140	140	140	−	5
AgnicoE	2655	385	380	380	−	5
AgraInd	200	480	480	480		
Akaitcho	900	101	100	100	−	5
Albany	1000	20	20	20	+	1
AltEa)'G	17400	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	+	3/8
AltaGasA	25503	$11 5/8	11 3/8	11 3/8	−	1/4
AltaGCp	115	$56 1/2	56 1/2	56 1/2	−	1/2
AltaGEp	200	$20 3/8	20 3/8	20 3/8	−	3/8
AltaNat	150	$22 1/4	22 1/4	22 1/4	+	1/4
Alcan	8130	$21 3/8	21 1/4	21 3/8	+	3/8
AlgoCent	104	$13 7/8	13 7/8	13 7/8	+	3/8
AlgomaSt	2157	$26	25 1/2	26	+	3/4
Algon	1100	$5 1/2	5 1/4	5 1/2		
Algonqpr	100	425	425	425	+15	
AllarcoDv	600	$9 1/2	9 3/8	9 1/2	+	1/8
AllianceB	150	400	400	400		
Alminex	1900	$5 1/8	5	5 1/8	+	1/8
Alumin4pr	z20	$13	13	13		
Almin4 1/2p	z75	$33 3/4	33 1/2	33 1/2		
AmBonza	210	258	258	258	−	2
AmLarder	1500	27 1/2	27	27 1/2	−1	1/2
AmLeduc	15000	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+	1/2
AndresW	10700	$8 7/8	8 3/4	8 7/8	−	1/8
AngCT4 1/2	z15	$22 1/4	22 1/4	22 1/4		
Aquitaine	1352	$22	21 5/8	22	+	1/4
ArgusBpr	z10	$25 7/8	25 7/8	25 7/8		
ArgusCpr	1600	$14 1/4	14	14	−	3/8
Asamera	5200	$8 3/4	8 5/8	8 3/4	−	1/4
Asbestos	150	$19 1/2	19 1/2	19 1/2	−	1/4
AshlandC	500	$8 7/8	8 5/8	8 7/8	−	3/8
AtcoA	10030	$10 3/4	10 1/2	10 3/4	+	1/8
Autolecl	295	485	485	485		
AvocaM	500	12	12	12	−	1
BCSugarA	625	$19 5/8	19 5/8	19 5/8	−	1/8
BPCan	2600	$11	10 7/8	10 7/8	−	1/4
BadBoy	300	360	355	360	+	5
BanisterC	1050	$6 1/4	6 1/8	6 1/8	−	1/8
BankMtl	13558	$16 5/8	16 1/4	16 3/8	+	1/2
BankNS	4862	$46	45	45 5/8	+1	1/8
Bankeno	5300	175	170	174	+	4
BCdnNat	20300	$14 1/2	14 3/8	14 3/8		
BaryExpl	1000	45	45	45		
BayMills	200	$12 1/2	12 1/2	12 1/2		
BeavrEA	200	425	425	425	−25	
BeckerBp	100	$6	6	6	+	1/4
BellCanad	6781	$44 1/8	43 5/8	43 5/8	−	3/8
BellApr	z46	$43 3/8	43 3/8	43 3/8		
BellBpr	200	$44	44	44	+	1/4
BellCpr	300	$25	24 7/8	24 7/8	−	3/8
BellDpr	251	$47 7/8	47 3/4	47 3/4		
Bell2.28	1005	$26	25 7/8	25 7/8	−	1/8
BellCanW	27672	178	170	170	−	2
BethCopA	z25	$11 5/8	11 5/8	11 5/8		
BigNama	1000	13	13	13	+	1/2
Biltmorel	500	137	135	135	−15	
BiltmoAp	1600	225	225	225		
BlackPA	500	330	330	330	−20	
BlakwodA	1100	$5 1/8	5 1/8	5 1/8		
Bombrder	300	265	265	265	−	5
BovisCor	500	100	100	100		
BowValy	1450	$14 1/8	14	14		
BralorRes	1110	205	200	200	−	5
Bramalea	1000	495	495	495	−	5
Brameda	4600	97	94	97	+	1
BrascanA	6794	$10 1/2	10 3/8	10 3/8		
BrendaM	500	425	415	425	+10	
Bridger	3050	255	244	250	+	2
Brinco	361	390	390	390	−15	
BrAmBnk	100	$18 1/2	18 1/2	18 1/2	+	3/4
BCForest	200	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	−	1/4
BCPackB	200	$15 1/4	15	15	−	1
BCPhone	5055	$10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1/8
BCPh6.80	100	$17 5/8	17 5/8	17 5/8	−	1/8
BCP7.04p	z55	$18 1/2	17 7/8	18 1/2		
BroulReef	5000	27	27	27	−	1
Brunswk	4984	405	400	400		
BuddAuto	200	425	425	425	+10	
BuloraCor	2000	51	51	51	+	1
BurnsFds	5200	$8 7/8	8 3/4	8 3/4	−	1/8
C						
CAEA	525	$8 1/4	8 1/8	8 1/4	+	1/4
CFCN	100	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	−	1/8
CadFrv	500	$10 1/8	10 1/8	10 1/8	+	1/8
CalPowA	1139	$27 1/4	27	27 1/4	−	1/8
CalP4p	z25	$44	44	44		
CalP4 1/2p	z25	$46	46	46		
CalP7 1/2p	z15	$77	77	77		
CalP10p	10	$104 1/4	104 1/4	104 1/4	+	1/4
CalP9.80	50	$102	102	102	+	1
CamMine	7000	30	28	28	−	2
Camflo	3025	$9 3/4	9 1/8	9 1/4	−	5/8
CChibA	850	380	380	380		
CampRL	1510	$20 7/8	20 3/8	20 3/8	−	3/8
CampauA	1500	470	470	470	+15	
Campau7p	800	$7 1/8	7	7 1/8	+	1/8
CanCemL	220	$9 3/8	9 3/8	9 3/8		
CCemLp	775	$13 1/2	13 1/8	13 1/8	−	1/8
CGeother	8500	18	17 1/2	18	+	1
CNorWest	2860	425	420	425	+	5
CPakrsC	100	$19	19	19		
CanPerm	713	$17 7/8	17 7/8	17 7/8	+	1/8
CSPete	6930	210	207	210		
CTung	1200	285	282	282	+	2
CCablesy	2000	$12	11 3/4	12	+	3/8
CCablew	1600	120	119	120	+10	
CdnCel	1100	495	490	495	+	5
CExGas	1600	295	290	295	+	5
CGE	z25	$23 1/2	23 1/2	23 1/2		
CGEpr	150	$24	24	24	+	1
CGInvest	700	$19 3/4	19 3/4	19 3/4	+	1/4
CHidrogas	500	110	105	110	+	5
CHomestd	100	$5 1/8	5 1/8	5 1/8		
CHydro	1025	$5 3/4	5 1/2	5 3/4	+	1/4
CIBkCom	5356	$26	25 3/8	25 3/8	−	1/8
CIL	7000	$19 1/4	19 1/4	19 1/4	+	1/4
CManoir	1300	365	340	365	+25	
CMarconi	z50	385	385	385		
CMerrill	105	$5	5	5	+10	
COcdental	100	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1/4
CPInve	4300	$15	14 3/4	15	+	1/2
CPInvepr	150	$29	29	29	+	3/8
CPLtd	44615	$14	13 3/8	14	+	1/2
CReserve	7700	260	225	255	+30	
CdnSalt	200	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
CdnSupO	5085	$43 1/4	42 3/4	43	+	1/2
CdnTire	275	$44 1/2	44	44 1/2	+2	1/2
CdnTireA	2521	$47 1/2	45 7/8	47	+1	1/2
CUilties	1600	$9	9	9	−	1/8
CUtilSpr	140	$48	48	48		
CU10 1/4	5200	$26 3/8	26 1/2	26 1/2	+	1/4
CUtilw	660	176	175	175		
CVickers	100	$16	16	16		
Canbra	100	325	325	325		
CandelOil	215	$15 3/8	15 3/8	15 3/8	−	3/8
Canron	2280	$17 3/4	17 3/8	17 3/8	−	1/4
CapitDiv	620	26	26	26		
Cara	400	425	400	425	+20	
CarlOK	7650	274	271	271	+	1
CarlAp	z75	$19 1/2	19 3/8	19 1/2		
CarlBp	650	$23	23	23	+	1/8
Cassiar	3350	$6 1/2	6 1/4	6 1/4		
Celanese	525	435	435	435	+15	
CentPat	200	100	100	100	+	1
ChibKay	5500	11	10 1/2	11		
ChieftanD	734	$7 3/8	7 1/2	7 1/2	−	1/4
Chrysler	2700	$10 1/2	10 1/4	10 1/2		
Claiborne	500	225	220	225		
CochWill	1116	44	41	41	−	5
CoinLake	z400	8	8	8		
Coldstm	z83	53	53	53		
Cominco	35985	$35 1/2	34 3/4	35 3/8	+	3/8
ComCap	1100	280	275	275	+	5
CHInsAp	500	$17 3/4	17 1/2	17 1/2		
ConduitA	1000	300	300	300	−20	
Coniagas	1558	48	47	47	−	1
ConnChm	1000	375	375	375		
ConBath	717	$25	25	25	+	1/4
CBath68w	125	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	−	1/4
ConBldg	1000	230	230	230	+	9
ConFardy	2900	236	230	236	+	6
CDurham	6200	50	50	50		
CMarben	2500	37	36	37	+	3
CMorisn	3300	145	142	145	+	5
ConsProf	1000	26	26	26		
CRexspar	2000	53	53	53	−	2
ConTextle	400	150	146	146	−19	
ConDistrb	2400	270	268	270		
ConsGas	13665	$12 1/8	11 3/4	12	+	1/4
ConGasD	200	$20 1/2	20 1/2	20 1/2		
Conwest	100	330	330	330	−	5
CooperC	200	260	260	260	+10	
Copeland	100	215	215	215		
CopFields	1000	120	120	120		
Corbyvt	z75	$15	15	15		
CornatInd	2192	435	435	435	−	5
CosekaR	20766	315	295	305	+	6
CostainR	1500	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
CostinRw	100	230	230	230	−10	
Craigmt	1550	435	420	435	+	5
CrainRL	1100	$8 3/4	8 1/2	8 3/4	+	1/4
Crestbrk	2000	290	280	280	−11	
CrwnLife	457	$57 1/2	57	57		
CZelrbaA	273	$14 1/2	14 1/4	14 1/4	−1	3/4
CrowNest	2113	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	−1	1/2
CrushIntl	3050	$8 1/4	7 1/2	8 1/4	+	3/4
CuvierM	1000	85	85	85	−	2
CygnusA	z2	$5	5	5		
CygnusB	z50	$5	5	5		
Cyprus	100	$9	9	9	−	1/8
D à G						
DRGLtdA	700	$5 3/4	5 1/2	5 3/4	+	1/4
DaonDev	1000	$11 1/8	11 1/8	11 1/8	+	1/8
DebhIdBp	100	$58	58	58		
DeccaR	400	385	380	380	−20	
DEldona	z600	25	24	25		
DelhiPac	1000	4	4	4		
DeltanLtd	500	475	475	475		
Denison	6307	$51 1/4	50 1/4	51 1/4	+	1
Dicknsn	5000	$5 1/2	5	5	−	1/2
Discovry	500	70	70	70	+	1
Dome	3900	$35	34	34	−	1
DomePete	2315	$34 3/8	34 1/8	34 3/8	+	1/2
DBridge	1754	$25	24 3/8	25	+	3/4
DExplor	500	16	16	16		
DofascoA	7841	$25	24 5/8	24 3/4	+	1/4
DomStore	790	$16 3/4	16 3/8	16 3/4	+	3/8
DTexieA	1250	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	+	1/8
Domtar	5415	$18 1/8	17 3/4	17 7/8	−	1/4
DonleeM	500	420	420	420	+15	
Doverpr	400	$6 5/8	6 5/8	6 5/8	+	3/8
DrMcCA	100	$12 5/8	12 5/8	12 5/8	+	1/8
DuPont	2700	$18	18	18	+	1/4
DylexLA	500	$6 1/2	6	6 1/2	+	5/8
EastMal	6980	212	200	200	−11	
EgoMines	1000	33	33	33	−	4
Emco	200	$7 1/8	7	7 1/8	+	1/4
Emcow	500	230	225	230	+	5
FalconC	2749	$6 1/8	6	6 1/8	+	1/8
Falcon	8411	$28 1/4	27 1/2	28	+	3/4
FinningT	3000	$9	8 3/8	9	+	3/4
FCityFin	500	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
FCityFwt	100	205	205	205	−15	
FoodcrpLt	1900	200	200	200	+	5
FoodexS	1425	250	245	250	+	5
FordCnda	350	$80	80	80		
Francana	100	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+	1/4
FraserA	125	$16 1/4	16 1/4	16 1/4	−	1/4
Fruehauf	200	$6	6	6		
G&HSteel	900	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4
GSWCIB	200	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
GaltMalA	200	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
GMC	1026	$58 3/8	58	58	+	3/4
GenstarL	6794	$18 3/8	17 3/4	18 3/8	+	3/8
GnstarLw	290	410	400	400	−25	
Gerinlstp	100	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	−	7/8
GescoDis	700	280	280	280	−	2
GntMasct	1700	64	63	63	+	2
GiantYk	355	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	−	1/4
Gibraltar	3400	$5 1/4	5 1/8	5 1/4		
Goodyearp	z77	$30	30	30		
Gozlan	100	340	340	340		
GraftG	z40	$27	27	27		
Granduc	9300	112	107	112		
GtOilSds	100	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4
GLPaper	2100	$21 3/4	21 1/2	21 3/4	−	1/8
GNFin	z10	100	100	100		
GtWLife	z70	$52	51 1/4	51 1/4		
GtWestS	1800	$5 3/8	5 1/4	5 1/4		
GWestwt	200	160	160	160	−	5
GGooseA	z50	355	355	355		
GreyhndC	z100	35	35	35		
Greyhnd	150	$17 7/8	17 7/8	17 7/8	−	1/8
GulfCan	3276	$28 1/4	28	28 1/4	+	1/4
Gulfstrem	3500	13 1/2	13 1/2	13 1/2	+	1
H à L						
HambroC	2400	155	150	150		
Hardee	2000	95	95	95	+	3
HardCrpC	100	425	425	425		
Harlequin	856	$9 1/4	8 3/4	9 1/4	+	5/8
HarrisJS	100	430	430	430		
HWood	1000	58	58	58		
HawkerS	1500	$6 3/8	6 1/4	6 3/8	+	1/8
HayesDA	1606	$6	6	6		
HedwayC	150	220	220	220		
HolingerA	702	$27 3/4	27	27 3/4	+1	3/4
HolingerB	z2	$27	27	27		
HomcoA	200	180	180	180	+	5
HomeA	325	$28 1/2	28 1/2	28 1/2		
HomeB	250	$24 1/4	24 1/4	24 1/4	+	1/2
HBramor	700	210	205	210		
HudBayA	1275	$17	16 5/8	16 7/8	+	1/2
HudBayB	150	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	−	3/4
HBayCo	1293	$15 5/8	15 3/8	15 5/8	+	3/8
HBOilGas	1830	$35 3/4	35 1/8	35 1/2	+	3/8
HBOilGpr	102	$36	36	36	−	1/2
HuronEri	12430	$25	25	25	+	3/8
HurEri7 1/4	8950	$22	21 1/4	21 1/2	+	1/4
HuskyOil	2615	$19 3/4	19	19 3/8	+	7/8
HuskyEw	2075	$5 1/2	5 3/8	5 1/2	+	1/4
HydraEx	3700	27	27	27		
Hy'sLtd	500	250	240	240	−10	
IAC	1510	$18 1/2	18 1/4	18 1/2	+	1/4
Iso	600	108	105	108	+	3
ITLInd	4000	120	100	100	−20	
IUIntl	12753	$9 3/4	9 5/8	9 5/8	−	1/4
IWCCom	800	150	150	150	−	3
ImascoA	767	$28 1/4	28	28 1/8	+	5/8
ImpOilA	33259	$25 5/8	23 1/8	23 7/8	+	3/4
Indal	6100	$11	10 5/8	11	+	3/8
Indusmin	702	$8 3/8	8	8 3/8	+	3/8
IndAdhes	200	$14 1/2	14 1/2	14 1/2	+	1
Inglis	200	$12 1/4	12 1/4	12 1/4		
InlandGas	z10	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		
InlandGp	100	$10	10	10	−	1/4
Inter-City	1900	450	435	450	+20	
InterCBw	3300	230	230	230	+20	
IBM	1232	$226 3/4	223	226 3/4	+4	3/4
IncoA	21070	$25 3/4	25 1/8	25 3/4	+	3/8
IntObaska	2500	11	10 1/2	10 1/2	−	1/2
Interpool	1600	$11 1/8	11	11 1/8	+	3/8
IntprPipe	20743	$12 1/4	11 7/8	12	−	1/8
IntPipew	370	63	63	63		
Ipsco	550	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	+	3/8
InvGrpA	4400	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+	1/8
InvGrp5p	200	$12 7/8	12 3/4	12 3/4		
IronBayT	500	$5	485	485	−15	
IrwinTA	400	175	175	175	−10	
IvacoA	100	$8 7/8	8 7/8	8 7/8		
Jannock	400	495	495	495	−	5
JannockA	200	$10 3/4	10 3/4	10 3/4		
JannockB	200	$10 5/8	10 5/8	10 5/8	+	1/8
JannockD	275	490	490	490		
Joutel	2000	30	30	30		
KaiserRe	8550	$10	9 7/8	10		
Kaiserwt	1500	$7 1/8	7	7 1/8		
KamKotia	4500	62	60	62	+	2
KapsTran	1300	163	160	160		
KeenInd	100	310	310	310	+25	
KerrAA	2894	$10 1/8	9 7/8	9 7/8	−	1/8
KerrAB	z10	$9 5/8	9 5/8	9 5/8		
KofflerA	1900	350	340	350	+10	
Kofflerw	1000	1 1/2	1 1/2	1 1/2	−1	1/2
LaLuz	100	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	−	1/2
LabattA	25450	$18 1/8	17 7/8	18 1/8	+	1/4
Lacana	300	400	395	395	−	5
LaidlawA	300	450	450	450	+10	
LOntCem	1100	320	320	320		
LShore	z12	185	185	185		
LambdM	300	115	115	115	+	5
Langis	1000	8 1/2	8 1/2	8 1/2		
LauFin	750	$6 1/4	6	6 1/4	+	1/4
LauF2.00	z75	$20 3/4	20 1/2	20 3/4		
LeighInst	1810	180	180	180		
LLLac	3025	145	145	145		
LobCoA	640	490	485	490		
LobCoB	1000	490	490	490		
LobCopr	100	$23 3/4	23 3/4	23 3/4	+	1/4
LobLtdAp	z50	$14	14	14		
LobLtdBp	400	$14 1/2	14 1/2	14 1/2	−	1/8
Lochiel	1950	95	95	95	+	1
LoebM	100	265	265	265		
LostRiver	4000	230	220	230	+15	
LyttonM	700	70	70	70		
M à O						
MEPCw	z100	78	78	78		
MBLtd	13205	$17 3/8	16 3/4	17 3/8	+	3/8
Madeline	2400	175	170	170	−	5
Madsen	1900	48 1/2	48 1/2	48 1/2		
Magnason	100	165	165	165	−	5
MajstcWil	600	235	235	235		
ManBar	1520	69	69	69	+	1
MLfGard	z1	$20	20	20		
MLfMills	250	$25	25	25	−	3/8
MrtmeEIA	1200	$7	7	7		
Maritime	100	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/4
MarT940	100	$10 1/8	10 1/8	10 1/8	+	1/8
MassFer	52601	$18 3/8	17 1/2	18 1/4	+	3/4
MasF2.50	1600	$25 7/8	25 3/4	25 3/4	−	1/8
MatgmiA	12900	$14	13 1/2	13 3/4	−	1/8
McAdam	3300	31	31	31	+	1/2
McIntyre	109	$40	40	40	+	1
McLaghIn	400	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	+	1/2
MeltonRE	900	375	365	375		
MeltonAw	6600	185	175	185	+10	
Mentor	2000	125	125	125		
Mercantil	12070	$17	16 5/8	16 5/8	+	1/8
MerlandE	500	155	155	155	+	3
MetaUran	z200	8	8	8		
MexLPpr	595	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
Midrim	600	11	11	11		
MinrlRes	z72	80	80	80		
MoffatA	100	$5 7/8	5 7/8	5 7/8	−	1/8
MolsonA	693	$18 1/4	18	18 1/4	+	1/2
MonInv	300	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	−	1/2
MonarcW	1000	50	50	50	−	5
MonecoA	400	$13	13	13	+	3/4
Moore	9052	$49 1/4	48 1/4	48 3/4	+	7/8
MtWright	z62	15	15	15		
Multi-Mi	9300	39	38	39	+	1
MultiAcc	100	260	260	260	−10	
Murphy	1350	435	430	430	+	5
MymarM	z55	34	34	34		
NBUMine	500	238	237	237		
NSIMark	2500	115	114	115		
NaChrsl	600	$5 3/4	5 5/8	5 5/8		
NatPete	7500	28	24	24	−	4
NatTrust	400	$15	15	15	+	3/8
Neonex	2900	130	124	130	+	6
NewAth	2000	9	9	9	−	1
NBTel	812	$13 1/2	13 1/4	13 1/2	+	1/8
NDimens	12140	25	24	25	+	1
NKelore	1000	14 1/2	14 1/2	14 1/2	+	1/2
NProvidD	900	25 1/2	25 1/2	25 1/2		
NSenator	8100	14	14	14	−	1/2
NYorkOil	z45	27	27	27		
NfldLPA	795	$10 1/4	10 1/8	10 1/8	−	1/8
NfldTelA	z50	$15	15	15		
NorandaA	10873	$32 3/4	30 1/2	32 1/2	+2	1/4
Norcen	3365	$9 1/2	9 1/8	9 3/8		
NorcenB	1330	$16 1/2	15 3/4	16 1/2	+	3/4
Norcn150	1140	$16 3/8	16 3/8	16 3/8	+	1/8
Norcenw	2600	115	115	115		
NCOils	3910	460	450	460	+15	
NCOpr	z10	$34	34	34		
NorElect	9422	$26	25 1/4	25 3/8	+	3/8
NeBellw	15100	$8 1/8	7 7/8	8	+	3/8
Northgat	2200	310	305	305	−10	
NorthId	4000	9	9	9	+	1
NSSav10 1/4	500	$20 1/2	20 1/2	20 1/2	−	1/4
NowscoW	300	$9 7/8	9 3/4	9 7/8	+	1/8
Nu-WstA	1500	$12 7/8	12 3/4	12 3/4		
NufortRes	2000	10	10	10		
Numac	400	$9 1/2	9 1/4	9 1/4	−	1/8
OakwoodP	3200	73	70	73	+	3
Obrien	1000	42	42	42	+	2
Oceanusl	z475	70	70	70		
OcelotInd	2800	$8 1/4	8	8 1/8	+	1/4
OrchanA	8050	230	230	230		
OshawaA	7875	43[illegible]	42edb4..ifo9			
P à S						
PacCoper	700	53	53	53	−	2
PacPete	6490	$27 1/8	26 3/4	26 7/8	+	1/4
PalomaP	830	175	175	175		
PamouraA	6702	320	285	285	−50	
PanCentr	600	110	100	110		
PanOcean	10112	$8 3/8	7 7/8	8 1/8	−	1/4
Pancanal	800	85	85	85	−10	
PanCanP	1325	$16 1/4	16 1/4	16 1/4	+	1/8
PatinoNV	200	$9 1/4	9 1/4	9 1/4		
PaulinA	200	220	220	220		
Peerless	1000	400	375	400	+25	
PembinA	700	300	280	300	+25	
PembinB	200	260	260	260	+10	
Pennant	1300	320	315	315	+10	
PDeptS	200	380	380	380		
PJewlA	1000	495	495	495	−	5
PeytoOils	16400	285	283	284		
PinePoint	1705	$31 3/4	31 1/4	31 1/4	−	1/2
PittsC	400	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
Placer	1555	$20 1/8	20	20 1/8	+	1/2
PowCorp	1050	$7 7/8	7 3/4	7 7/8		
Preston	400	$12 3/8	12 1/4	12 3/8	+	3/8
PriceCo	1000	$14 3/8	14 1/4	14 3/8	+	1/8
ProvBCan	1000	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	+	1/8
PumaPw	4000	30	30	30	+	5
Pursides	z200	35	35	35		
QCIInd	2000	229	225	229	+	9
QCIIndA	2500	320	320	320		
QasarPet	200	230	230	230	−	5
QMattgmi	3000	23	23	23	−	2
QueSturg	8500	120	117	120		
Qu

Le transport par rails n'est pas tellement coûteux

MONTREAL (PC) — M. Pierre Taschereau, président du conseil d'administration du Canadien National, a déclaré mercredi que le transport des voyageurs par rail n'est pas tellement coûteux, si on le compare à d'autres modes qui nécessitent des investissements annuels de milliards de dollars dans la construction et l'entretien de réseaux routiers et d'aéroports dotés de tous les services essentiels.

"Si les Canadiens veulent des services ferroviaires modernes, a dit M. Taschereau devant le club Saint-Laurent Kiwanis, il leur faudra payer le prix de la modernisation du matériel et du réseau ferré, de l'amélioration de la fréquence des trains sur les liaisons à distances moyennes, et accepter que soient éliminés des services inutiles, maintenus pour des raisons symboliques. C'est là un impératif économique, de même qu'une réalité sociale."

Faisant allusion à la politique sur le service voyageurs que le gouvernement fédéral est en voie de formuler, M. Taschereau a noté que "la compensation que nous recevons est nettement insuffisante. On demande au chemin de fer d'absorber 20 pour cent des pertes d'exploitation des trains de voyageurs. Ceci est le résultat d'une décision purement politique prise en 1967, et peut sembler contradictoire puisque la même loi stipule que tous les services exploités ou maintenus dans l'intérêt public doivent être payés à même les deniers publics".

Avant d'implanter cette politique cependant, de l'avis de M. Taschereau, il faut déterminer clairement ce qu'il en coûtera aux Canadiens pour leur donner les services qu'ils veulent. En d'autres mots, c'est la population qui, par elle-même ou par l'intermédiaire de ses représentants élus, doit établir ses priorités en matière de transport.

Faisant allusion à la performance économique du Canada, M. Taschereau a dit que même si "l'Etat n'intervient pas dans la gestion journalière de nos affaires, il est normal que nos politiques changent avec le climat économique afin de se rapprocher le plus possible des grandes lignes de conduite fédérales".

Vocation spéciale

En tant que société de la Couronne, le CN a une vocation bien spéciale et poursuit des objectifs bien précis dont dépendent sa rentabilité commerciale et sa rentabilité sociale. "Le CN est tout de même une société commerciale qui doit obéir à des normes rigoureuses", de dire M. Taschereau. "Compte tenu de nos responsabilités sociales, de notre autonomie et de nos normes économiques, notre performance au cours des années n'est-elle pas un modèle, à l'échelle mondiale, de la coexistence d'une société de la Couronne et d'une société privée, dans un climat de saine et vigoureuse concurrence."

Dans ce contexte, M. Taschereau a défini la politique du CN en matière de transport en commun. "Notre position quant à l'exploitation des réseaux de banlieue est claire en ce sens que nous sommes disposés à louer nos véhicules et à exploiter les services pour le compte des provinces ou d'autres organismes, à condition qu'on fournisse les voitures et qu'on absorbe les pertes de l'exploitation. Cet engagement est valable partout au Canada."

M. Taschereau a aussi fait le bilan détaillé de l'action commerciale positive que le Canadien National prend au Québec, qu'il a qualifiée "de placement strictement d'affaires, comportant ses risques et ses avantages... Nous poursuivons au Québec une vocation dont nous sommes fiers, celle de promouvoir l'expansion d'un Québec économiquement fort dans un Canada lui aussi bien portant."

Pour conclure, M. Taschereau s'est dit heureux des résultats d'une récente enquête indépendante démontrant que le Canadien National est très bien vu à travers le Canada, par le public en général et par ses employés en particulier. "C'est au Québec que les résultats de cette enquête nous flattent le plus. Tant dans le grand public que chez nos employés, la réputation du Canadien National est généralement meilleure au Québec que dans les autres parties du pays."

Le Canada répond

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a décidé de répondre aux critiques concernant son engagement au sein de l'OTAN.

De source gouvernementale, on apprend en effet, que le rapport sur la défense canadienne, qui doit être soumis au cabinet prochainement, contient des recommandations qui réjouiront ceux qui, comme le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, affirment que les 5,000 Canadiens stationnés en Europe sont "splendides mais mal équipés".

On estime que ce rapport, dont la préparation a pris un temps considérable, préconisera le maintien des forces de défense à 78,000 hommes, chiffre qu'elles atteignent actuellement, et l'acquisition de nouvel équipement.

On ignore encore quand cet équipement sera acheté et sa nature, mais on estime cependant qu'il s'agira de tanks et d'avions utilisés en Europe.

On ne sait pas encore ce que le gouvernement fera de ce rapport, surtout en cette époque de restrictions.

Le ministre de la Défense, M. James Richardson, a cependant indiqué qu'il aimerait avoir de bonnes nouvelles à annoncer lors de la conférence ministérielle de l'OTAN, qui aura lieu à Bruxelles au mois de décembre, et qu'il envisageait une solution de rechange qui permettrait au moins de montrer aux alliés que le Canada pense à renouveler son équipement.

On songe notamment à l'emploi de CF-5, actuellement en réserve en Europe, pour soutenir le CF-104 démodé utilisé actuellement.

Cette mesure, qui exigerait l'envoi d'un contingent supplémentaire en Europe, montrerait au moins aux Européens que le Canada est sincère dans son intention de moderniser ses forces.

Le caractère démodé du CF-104 a été évoqué lundi par le secrétaire général M. Luns et d'autres responsables de l'OTAN, lors d'une visite de journalistes canadiens à Bruxelles.

Les responsables canadiens ont affirmé de leur côté qu'il n'y avait, dans tout cela, rien de neuf. Il y a longtemps que les responsables de l'OTAN et les alliés européens, surtout les Allemands, se plaignent des forces canadiennes.

MOT MYSTERE

Problème 582 10 **lettres cachées** THEME **LA CONSTRUCTION**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE

A	clef	J	orné	porte	solide
allège	corniche	joint	P	poutre	sortie
appui	E	M	peinture	prise	soupirail
arche	égout	madrier	penture	projet	T
âtre	étage	marche	pièce	R	terrasse
auvent	évier	mesure	pilier	rampe	toit
B	F	mitre	plafond	rue	tôle
bois	fenêtre	N	plan	S	tour
but	I	noeud	plinthe	seuil	treillis
C	idée	O	porche	socle	tuile
cadre	isolée	office			

La réponse du problème précédent: alarme

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	L	A	N	T	A	S	O	U	P	I	R	A	I	L
2	E	U	R	U	T	R	E	R	T	U	O	P	T	D	R
3	C	I	O	S	E	N	H	E	C	S	M	I	I	E	P
4	N	G	T	I	I	E	E	O	E	A	I	I	O	E	R
5	E	O	V	R	H	L	R	V	D	L	R	O	T	N	O
6	R	E	E	C	O	N	L	R	U	U	O	T	B	R	J
7	U	G	R	U	I	S	I	I	O	A	E	S	L	O	E
8	S	A	E	C	D	E	R	T	E	T	R	I	I	E	T
9	E	T	H	E	R	N	E	E	P	R	U	N	H	E	F
10	M	E	C	D	C	R	O	O	I	E	T	T	E	L	E
11	A	L	A	L	R	I	R	F	S	L	N	D	B	I	N
12	R	C	C	A	E	C	F	T	A	I	I	T	U	U	E
13	C	O	S	L	H	F	E	F	L	L	E	P	U	T	T
14	H	S	O	E	C	E	I	P	O	E	P	M	A	R	R
15	E	T	R	O	P	R	I	S	E	A	L	L	E	G	E

ENTRECROISES

18 LETTRES CACHÉES | **PROBLEME NO 580** | **L'ADOLESCENCE**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	sexe	genre	oisive	jeunesse
as	têtu	grave	7	problème
3	viol	nègre	affligé	révoltés
nid		plaie	écraser	violence
rat	5	situé	menteur	9
vol	année		offense	attention
	avide	6	parents	marijuana
4	créer	adapté	respect	situation
aise	crier	avenir	révolte	10
amis	école	causes	8	vandalisme
cour	effet	crises	armement	13
fles	ennui	frôler	écoliers	réintégration
lois	étude	groupe	étudiant	socialisation

La réponse du problème précédent: manteau

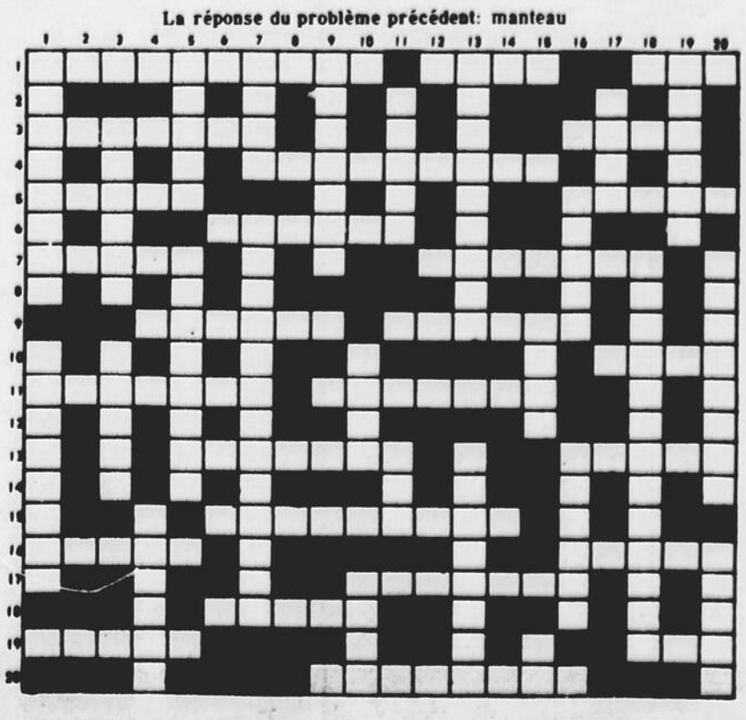

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

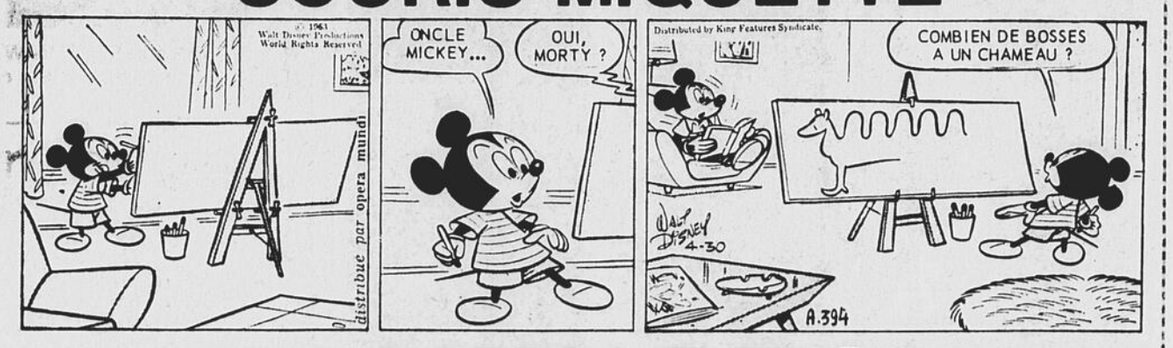

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

JOUR DU SOUVENIR — Le premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau dépose une couronne de fleurs devant le monument commémorant les Canadiens tués au champ d'honneur pendant la guerre.

(Téléphoto PC)

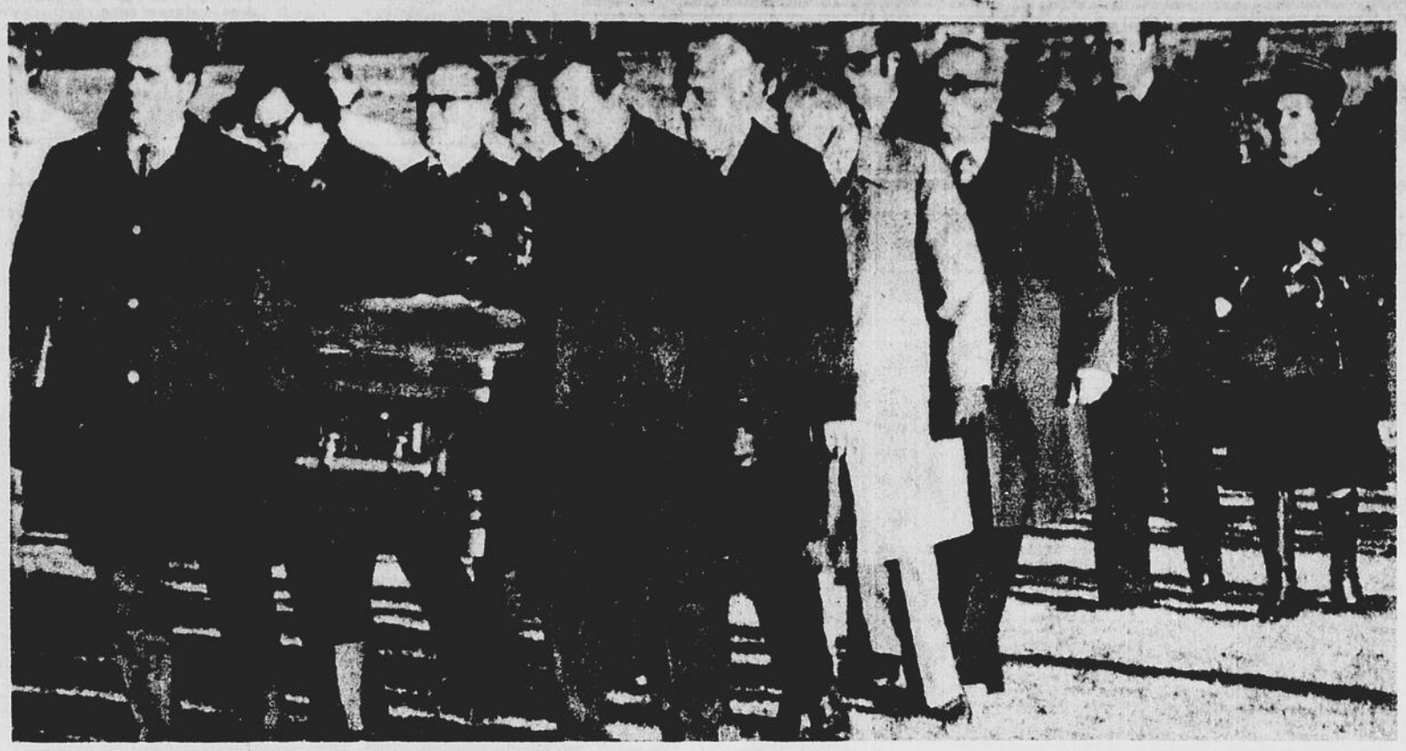

FUNERAILLES DE HAWRELAK — Près de 300 personnes assistaient aux funérailles d'Edmonton, William Hawrelak, qui est décédé vendredi dernier à l'âge de 60 ans. Le premier ministre Peter Loougheed assistait également à la cérémonie.

(Téléphoto PC)

Les négociateurs sont incompétents

— Mackasey

VERDUN (PC) — Le ministre fédéral des Postes, M. Bryce Mackasey, considère l'équipe de négociateurs du Syndicat des postiers du Canada comme "incompétente" et il a encouragé mardi les travailleurs à demander l'organisation d'un vote sur les dernières propositions des Postes.

Au cours d'une interview, M. Mackasey a également déclaré que M. Joe Davidson, président du syndicat, n'avait pas le courage de ses opinions et que M. Jean-Claude Parrot, principal négociateur pour les postiers, était un pantin animé par la section montréalaise.

Les postiers sont en grève depuis 23 jours.

Canada

Chômage stationnaire

OTTAWA (PC) — Dans l'ensemble, le chômage est pratiquement demeuré stationnaire à 7.2 pour cent, durant le mois d'octobre, même s'il y a eu une légère augmentation dans cinq provinces, rapporte aujourd'hui Statistiques Canada.

C'est le Nouveau-Brunswick qui a enregistré la progression la plus prononcée puisque le taux de chômage, qui était de 10.4 en septembre, y est passé à la fin d'octobre à 12.6 pour cent de la main-d'oeuvre.

Quant au Québec, il a enregistré une légère régression, le taux passant de 9.3 pour cent à 9.1 pour cent, soit une baisse de deux dixièmes pour cent.

La Nouvelle-Ecosse a enregistré une hausse de quatre dixièmes, soit de 8.1 à 8.5 pour cent. Au Manitoba, le taux de chômage a grimpé d'un demi-point, passant de 3.5 à 4 pour cent, tandis qu'en Saskatchewan, le taux de chômage est passé de 1.9 à 3.5 pour cent en un mois.

Terre-Neuve demeure la province où le taux de chômage est de beaucoup le plus élevé puisqu'à la fin d'octobre, il s'établissait à 19.6 pour cent, soit une progression de huit dixièmes sur le mois de septembre alors qu'il était de 18.8 pour cent.

Par contre, c'est l'Alberta qui conserve le taux le plus bas de toutes les provinces canadiennes, avec 3.4 pour cent, donc inchange par rapport au mois de septembre.

L'Ontario est demeurée stable avec un taux de chômage de 5.8 pour cent, tandis que la Colombie-Britannique a enregistré une baisse d'un point, soit de 9.6 à 8.6 pour cent.

Le chômage parmi les hommes est passé de 7.7 pour cent en septembre à 7.6 pour cent en octobre, tandis que chez les femmes, il est demeuré fixe à 6.4 pour cent. Ces statistiques tiennent compte des variations saisonnières et ont été ajustées en conséquence.

Le nombre total de sans emploi au Canada à la fin d'octobre s'élevait officiellement à 576,000.

"Bonjour la nuit"

AVEC RAYNALD RATTHE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 2 HRES A 7 HRES

CJMT 142

VENDREDI SOIR 8 HEURES

Le NATIONAL de Laval visite SAGUENEENS JUNIORS MAJEURS

CONCOURS DEVINEZ LE VAINQUEUR
Coupon dans le programme.
Agence de voyages Gilbert, Adventures Tours et Québecair.

Tirage au numéro du programme.
Prix de présence: billets Loto Olympique, offerts par Jean-Yves Girard.

3 ETOILES DE LA COUPE LION D'OR

CONFRONTATION SPORT PEPSI

Prochaine partie, LE ROYAL DE CORNWALL
Dimanche soir 7 heures.

Commission administrative du régime de retraite

DISTRIBUTION DES CHÈQUES DE PENSION

Compte tenu de la situation actuelle du service postal, le Gouvernement du Québec a prévu un système de distribution pour les chèques de pension accordés par la Commission administrative du régime de retraite. Toutefois, si le service postal reprenait son fonctionnement normal, il faudrait ignorer cet avis, car les chèques de pension seront distribués par la poste.

LISTE DES CHÈQUES

Commission administrative du régime de retraite

Régime de retraite des enseignants
Régime de retraite des fonctionnaires
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec
Régime de retraite des membres de la Législature
Régime de retraite des membres de la Magistrature

PREUVE D'IDENTITÉ

Pour obtenir leur chèque de pension, les bénéficiaires sont priés de présenter une carte d'identité:
permis de conduire
ou
carte officielle comportant nom, adresse, date de naissance, photographie
ou
carte d'assurance sociale

DATES DE DISTRIBUTION

Dans le but d'assurer un service plus rapide, la distribution des chèques de pension se fera par ordre alphabétique selon les jours et les heures suivants:

Nom de famille commençant par	Dates de distribution	Heures de distribution
A, B, C	15 nov.	de 9h à 12h
D à J incl.	15 nov.	de 13h à 17h
K à N incl.	16 nov.	de 9h à 12h
O à Z	16 nov.	de 13h à 17h

SAGUENAY LAC ST-JEAN

CENTRES DE DISTRIBUTION

Les bénéficiaires doivent vérifier à quel bureau local du ministère des Affaires sociales énuméré ci-dessous, ils devront se présenter pour recevoir leur chèque de pension. Seul ce bureau local leur remettra le chèque concerné.

Bureau local d'Alma
425, rue Sacré-Coeur Ouest, Suite 10, Alma, Cté Lac St-Jean

Pour: Alma, Delisle, Desbiens, Hébertville (Notre-Dame), Hébertville Station, Lac à la Croix (Lac Ste-Croix), L'Ascension (Langlais), Métabétibouan (St-Jérôme), Notre-Dame du Rosaire (Lamarche), St-Bruno (du Lac St-Jean), St-Coeur de Marie, Ste-Croix (Lac Ste-Croix), St-Gédéon, St-Henri de Taillon (Taillon), St-Joseph d'Alma, St-Léon (Labrecque) (de Chicoutimi), Ste-Monique, St-Nazaire (Taché).

Bureau local de Bagotville
470, rue Victoria, Bagotville

Pour: Boileau, Canton Dumas, Canton Otis (St-Félix d'Otis), Canton St-Jean (Anse St-Jean), Ferland, Grande Baie, Otis, Paroisse de Bagotville, Petit Saguenay, Port-Alfred, Rivière Éternité, Sagard, Ville de Bagotville.

Bureau local de Chibougamau
377, 3ième Rue, Chibougamau

Pour: Chapais, Chibougamau, Réserve Mistassini.

Bureau local de Chicoutimi
72, Jacques Cartier Ouest, Chicoutimi

Pour: Laterrière, Laterrière Village, Paroisse de Chicoutimi, Rivière du Moulin, Saguenayville, Ville de Chicoutimi.

Bureau local de Chicoutimi-Nord
220, St-Éphrem, Chicoutimi-Nord

Pour: Canton Tremblay, Chicoutimi Nord, Falardeau, St-David de Falardeau, St-Fulgence Paroisse, St-Fulgence Village, St-Honoré Paroisse, St-Honoré Village, Ste-Rose du Nord.

Bureau local de Dolbeau
1230, boul. Walberg, Suite 9, Dolbeau

Pour: Albanel, Chutes des Passes, Dolbeau, Girardville, Mistassini, Normandin, Notre-Dame de Lorette, Péribonka, St-Augustin (Dalmas), St-Emond (Les Plaines), Ste-Elizabeth de Proulx (Manigouche), St-Eugène (D'Argentenay) (Argentenay), Ste-Jeanne d'Arc, St-Ludger de Milot (Milot), St-Michel de Mistassini (Lavoie), St-Stanislas, St-Thomas-Dydime (Dydime), Village Villeneuve.

Bureau local de Jonquière
189, St-Dominique, Jonquière

Pour: Arvida, Canton Bégin, Jean Deschênes, Kénogami, Lac Kénogami, Larouche, Paroisse de Jonquière, Pibrac, Shipshaw, St-Ambroise (de Chicoutimi), St-Jean-Eudes, St-Jean Vianney, St-Léonard (Labrecque), Ville de Jonquière.

Bureau local de Roberval
889, boul. St-Joseph, Roberval

Pour: Chambord, Dequen, Kiskissink, Lac Bouchette (Lac des Commisres Lizotte), Notre-Dame de la Doré, Pointe-Bleue, Rivière au Doré, Roberval, St-André du Lac St-Jean, St-Charles Boromée (Bourget), St-Félicien, St-François de Sales, Ste-Hedwidge de Roberval, St-Méthode, St-Prime, Ticcuapé, Val Jalbert, Van Bruyssel.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIENS, "Berger Allemand", âgés 6 semaines, pure race. Tél.: 544-1715.
F-4758

AUTOS A VENDRE

MUSTANG II, 1975, manuelle, V-6, P.B., P.S., radiaux, stéréo-tape, intérieur de luxe, immaculée, $3,900.00 ferme. Tél.: 668-8202, demandez Linda.
F-4751

TOYOTA Corolla, 1973, 1600, 26,000 milles, très bonne condition, prix: $1,500.00, (à discuter). Tél.: 548-7676.
F-5488

FORD CORTINA 1972, 4 cylindres, manuelle, 6 pneus radiaux, mécanique et carrosserie excellente condition, prix: $850.00. Tél.: 548-2357.
F-5448

FORD LTD, Landau, 1975, 400 po. cu., vitres électriques, 22,000 milles, de couleur rouge, raison: hérité d'une 3ième voiture. Tél.: 548-7073.
F-4754

PRIX DE COTATION: Toyota Corolla, SR5, 1974, prix à discuter. Tél.: 549-1586.
F-4756

PONTIAC TRANS-AM, 1974, 33,000 milles, parfaite condition, prix à discuter. Tél.: 545-1947, le soir entre 6 hres et 10 hres.
F-5494

DUSTER, 1971, 6 cyl., prix: $1,500.00, aussi: Ford, Fairlane, 1969, $550.00. Tél.: 543-0457.
F-4752

COMET, 1974, 20,000 milles, 4 portes, 251 po. cu., pneus radiaux, été, hiver, P.S., automatique, prix: $3,200.00. Tél.: 548-4313, le soir.
F-5493

PLYMOUTH, Satellite, Seabring, 1974, automatique, P.B., P.S., air climatisé, seulement 18,000 milles, offre raisonnable acceptée, raison: auto fournie. Tél.: 545-9519, après 6 hres p.m.
F-5432

BUICK CENTURION, 1973, en parfaite condition, 33,000 milles. Tél.: 543-3739, après 5 hres.
F-5496

CAMIONS A VENDRE

CAMION G.M.C., 1972, V-8, transmission standard, ½ tonne, heavy duty, 30,000 milles. Tél.: 544-5683.
F-5424

PICK-UP G.M.C., 1972, peinture neuve, pneus neufs, hiver, été, 30,000 milles, particulier. Tél: 544-5683 ou 543-1587. Claude.
F-5502

DIVERS A VENDRE

DECORATIONS électriques, industrielles ou commerciales (usagées), pour les fêtes. Aubaine. Aussi: pompes à eau, huile ou air. Machine pour pneus, air et électrique, usagée. Contrôles électriques pour ascenseurs. Tél.: 543-1728.
F-5497

BOTTINES de ski "alpin": 2 paires de 4 pts, 2 de 7 pts, 1 de 8 pts, valeur: $75.00 chacune, spécial: $30.00 chacune. Ainsi que 2 paires de skis "alpin", $40.00 chacune. S'adresser à: 308, des Champs-Elysées. Tél.: 545-1709.
F-5742

GARAGE usagé, en toile synthétique, à vendre. Tél.: 549-4161.
F-5417

AMEUBLEMENT COMPLET, comprenant: salon, cuisine, chambre à coucher, 1 laveuse, prix à discuter. Tél.: 549-6971, après 5 hres p.m.
F-5431

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-5715

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc,.. Coinmuniquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.

MAISON A VENDRE

MAISON de campagne, meublée, et terrain boisé, superficie totale 100 acres. Tél.: 548-5697.
F-5419

MAISON A VENDRE: 4 logements, chauffés, éclairés, peuvent rapporter $400.00 par mois, $25,000.00. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-5750

MAISON modèle, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $34,500.00. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-5206

MAISON: directement du propriétaire, 3 chambres, grand salon, (foyer), cuisine, salle de bains, sous-sol fini, 1 chambre, salle de famille, chambre de bains, salle de lavage, entrée asphaltée, terrain paysagé, tapis mur à mur aux 2 étages, remise, parfaite condition. Tél: 543-0330 ou 549-3101.
F-4757

MACHINERIE

PELLE hydraulique, "Drott" 50, 1972, très bonne condition. Tél.: 549-9454.
F-5499

MILLING, "Cincinnati", vertical no 2 et no 4, tours différentes capacités; boring mill, vertical, "Bertram", 52" capacite, list truck Allis Chalmers, 6,800 livres capacité, pneumatique. Tél: rés.: 819-362-3455, entrepôt: 819-362-2223.
F-5738

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près Place du Royaume, Domaine Saguenay Inc., prix: $2,000.00, conditions faciles, service public non rendu, décor enchanteur, rue passant arrière Place du Royaume, continuation rue des Champs-Elysées. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-5747

2 TERRAINS de 70 x 120 chacun, rue Richmond, Chicoutimi-Nord, vue du Saguenay, à vendre ensemble ou séparément, prix à discuter. Tél.: 549-8082.
F-5501

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS LE GITE: appartements: 3½ pièces, ultra-modernes, balcons, portes panoramiques, meublés, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rue Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $195.00 par mois. Tél: 549-9973 ou 549-4803.
F-5740

APPARTEMENTS NEUFS, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière de Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $195.00 à $225.00 par mois. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-5749

APPARTEMENT: 2 chambres, salon, cuisine, salle de bains, meublé, boul. Renaud, Rivière-du-Moulin, $125.00 par mois. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-5748

APPARTEMENT: 3½ pièces, semi-meublé, incluant poêle et frigidaire, tapis mur à mur, service de conciergerie, buanderie, situé rue des Hospitalières, à Chicoutimi, $175.00 per mois. Tél.: 549-9973.
F-5720

LOCAUX A LOUER

ALMA: local commercial, à louer, superficie 1,200 pi. car., avec air climatisé, situé 435, Collard ouest, dans le centre-ville à 50 pieds de la Plaza. Tél: 662-7489 Alma, le soir; 545-0794 Chicoutimi, le jour.
F-5739

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS: 4½ pièces, meublé ou non, situé au 261, Ste-Famille, Kénogami, libre immédiatement, aussi: roulotte meublée à Kénogami, aussi: 3½ pièces, situé rue Bossé, Chicoutimi et 5½ pièces à Chicoutimi-Nord, libres immédiatement. Tél: 543-6021, le jour; 549-5149, le soir.
F-5486

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublé, situé arrière de Place du Saguenay, aussi: 5½ pièces, situé dans un haut de maison, prix: $200.00, libres immédiatement. Tél: 543-6021, le jour; 549-5149, le soir.
F-5485

LOGEMENT: 5½ pièces, non chauffé, entrées laveuse, sécheuse, eau chaude fournie, 2ième etage. Tél.: 549-4231.
F-5492

LOGEMENT: 5 pièces, situé Rivière-du-Moulin, libre immédiatement, 1 logement de 3 pièces, situé rue Racine, libre immédiatement. Tél.: 543-3289.
F-5488

LOGEMENT: 4½ pièces, non meublé, entrée indépendante, libre le 1er décembre, stationnement, situé à Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-3271.
F-5486

LOGEMENT: 4½ pièces, situé 75, Lorne ouest, non chauffé, libre immédiatement. S'adresser à: 549-1021 ou 543-4756.
F-4827

LOGEMENT: 4½ pièces, situé place Angoulême, libre à partir du 1er janvier. Tél: 545-1186, le jour; 549-6339, le soir.
F-4755

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr. Tél: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-5736

LOGEMENTS: 3½ et 4½ pièces, meublés ou non, arrière de Place du Saguenay, libres immédiatement. Tél: 543-4021 ou 549-5149.
F-5706

MAISONS A LOUER

MAISON: bungalow, 3 chambres, tapis mur à mur, draperie, située 838, Casgrain, Chicoutimi, prix: $250.00 par mois. Tél: 276-5674 ou 276-5353, demandez Claude Tremblay.
F-5490

MAISON: seule, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, libre immédiatement, $250.00, située Chicoutimi-Nord. Tél: 545-0188 ou 549-1672.
F-5418

DIVERS

ATTENTION: achetons votre vieil argent 66 et moins, 67 et 68 et pièces de collections. Tél.: 1-658-1982, Québec, au meilleur prix.
F-5999

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

FOYER privé, pour personnes âgées ou retraitées, couples ou personnes seules, situé au centre-ville, Jonquière. Tél.: 547-1472.

ON DEMANDE

PIANO demandé, récent, 2 à 4 ans, modèle droit, en bon ordre. Tél.: 543-9817.
F-4760

NOUS SOMMES INTERESSES à acheter tous les camions et les autos usagés, (scrap) et payons le meilleur prix. Veuillez vous adresser à: 779-A, rang St-François, Jonquière, tél.: 542-6938.
F-5707

HOMME demande une personne qui pourrait le voyager de 8 hres à 5 hres p.m., du lundi au vendredi, de la rue Champs-Elysées au boul. St-Jean-Baptiste, aux Aliments Rock. Tél.: 549-3797, après 5.30 hres.
F-5500

FEMMES DEMANDEES

5 ETUDIANTES DE 18 à 21 ans, pour travail facile au téléphone, de soir, de 5 hres à 9 hres, expérience non requise. Tél.: le soir à: 543-3631, et demandez M. Bouffard.
F-5503

FEMMES DEMANDEES, pour faire des appels téléphoniques à domicile, salaire ou commission. De 9 hres à 11.30 hres a.m., et 1 hre à 4.30 hres p.m. Tél.: 543-4352.
F-4759

FEMMES DEMANDEES, Régine de France-Famitex, vous offre la possibilité de gagner beaucoup d'argent d'ici Noël, tout en étant votre propre patron. Si intéressées, communiquer avec Mme B. Brodeur à: 549-6729 ou 543-6031 pour le Saguenay, et 662-4117 ou 276-2054 pour le Lac-St-Jean.
F-5209

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

HOMMES OU FEMMES demandés, à temps plein, à temps partiel, salaire garanti, situé ferme, auto nécessaire. Tél.: 543-3387
F-5421

PATRONS

Choix multiple!

Patron imprimé 9327.
Grandeurs 8-20.
Par Marian Martin.

Pimpant ensemble ou combiner le justaucorps, la chemise et les pantalons avec d'autres vêtements. Choisissez des imprimés, des carreautés ou des couleurs unies.

Patron imprimé 9327, grandeurs: 8-10-12-14-16-18-20. La grandeur 12 (buste 34) requiert 2¾ verges de tissu pour l'ensemble-pantalon et 1 5/8 de verge de tissu 45 pouces de largeur pour la chemise.

$1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron, pour livraison 1ère classe et manipulation. Imprimez lisiblement le nom, l'adresse et le numéro du patron. Envoyez à Marian Martin "Le Quotidien" rayon des patrons, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Vous économisez de l'argent en vous procurant notre nouveau catalogue Printemps-Eté! Vous obtiendrez gratuitement un patron d'un dollar en utilisant le coupon dans le catalogue. Dépêchez-vous d'envoyer $0.75, pour un catalogue!
Catalogue Couture et tricot: $1.25.
Catalogue d'artisanat: $1.00.
Catalogue de modes: $1.00.
Catalogue pour couture rapide: $1.00.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

MOTS CROISES

problème: no 633

HORIZONTALEMENT
1- Trapu.--Ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir.
2- Trouble provoqué par la joie.--Se dit d'un navire n'ayant que du lest.
3- Oscillation continuelle de la tête.--Qui n'a pas de résonance.
4- Qui marque le dégoût. --Exacte, ponctuelle.
5- Embellit.-- Négation. --Général américain.
6- Massacrer.
7- Unir par le lien conjugal.-- Dans la rose des vents.
8- Visions chimériques. --Le moi.
9- Souverain . -- Elles coupent une ligne.
10- Ville de l'Inde. --Dans la rose des vents.
11- Tranchante, aigüe . -- Recouvrir d'une mince couche d'or.
12- Plainte.-- Récipient, en terre réfractaire.

VERTICALEMENT
1- Remplacer les pierres manquantes d'un vieux mur. -- Avant-midi.
2- Devenir muet . --Première façon donnée aux glaces brutes.
3- Parole vide de sens. --Filles de Nérée.
4- Quiétude absolue de l'âme.--Unité de mesure.
5- Paysage. -- Syndicaliste français (1887-1960).
6- Avoir soin de quelqu'un.-- Arme faite d'une longue lame d'acier.
7- Débarrasser les étoffes des noeuds.-- Ancienne monnaie d'argent.
8- Nouvelle Lune. -- Par inadvertance.
9- Aluminium.-- Rivière de l'Asie centrale .-- Pronom indéfini.
10- Jeux que les Grecs célébraient en l'honneur de Zeus.--Détriment.
11- Troublées, hagardes. --Prince troyen.
12- Commencement . -- Etendue de juridiction.

DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION de toutes grandeurs de marque CHEVROLET chez

Budget

Chicoutimi 543-7701
Alma 662-2528
Roberval 275-1041

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

La Commission Scolaire Les-Deux-Rives

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds de la Commission Scolaire Les-Deux-Rives, que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'écoles est déposé au Centre Administratif de la Commission, 124, Cabot, Jonquière, secteur Kénogami, où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session spéciale du Conseil des commissaires qui aura lieu le 2 décembre 1975 en la salle des Comités du Centre Administratif à 20.00 heures.

A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au Centre Administratif, sans avis ultérieur, dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

Donné à Jonquière, ce 14 novembre 1975.
Denis Savard,
Secrétaire général.

Anti-sionisme
L'amertume devrait s'effacer

NATIONS UNIES (PC) — L'ambassadeur canadien auprès des Nations unies, M. Saul Rae, estime que la résolution anti-sioniste adoptée par l'assemblée générale, bien qu'elle soit inutile et nuisible, ne doit pas gêner les négociations en vue d'un traité de paix permanent au Moyen-Orient.

Dans une interview à la Presse Canadienne, mardi soir, il a estimé que l'amertume engendrée par l'adoption de cette résolution devait s'effacer pour permettre aux Nations unies de poursuivre leur oeuvre de pacification.

En dépit de la forte opposition du Canada, la résolution proposée par les pays arabes a été adoptée par 72 voix contre 35 et 32 abstentions.

La résolution, qui ne lie nullement les membres des Nations unies, définit le sionisme comme "une forme de racisme et de discrimination raciale". Elle avait fait l'objet de débats pendant un mois à l'intérieur des commissions sociale, humanitaire et culturelle. Le vote a provoqué une profonde scission au sein de l'organisation internationale.

M. Rae estime que les membres de l'assemblée devraient méditer ce qui s'est passé avant que la division s'accentue encore davantage.

"Tous les pays impliqués dans cet âpre débat doivent respecter une pause, un temps de réflection, afin d'examiner les conséquences de leur décision et ce qui leur reste à faire", a déclaré M. Rae.

L'ambassadeur a fait remarquer que le Canada était touché de près par les problèmes qui se rapportent à cette zone de tension en raison de son rôle d'arbitre pour le maintien de la paix.

Le deuxième traité de dégagement du Sinaï a ménagé une occasion de paix, et il faut que cela continue, a poursuivi l'ambassadeur qui a encore souligné qu'en dépit de leurs faiblesses et de leurs échecs, les Nations unies avaient obtenu certains résultats.

Réforme à l'élection du pape

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le Vatican a annoncé, mardi, sans fournir de précisions, qu'un nouveau document important serait publié jeudi.

Selon des sources vaticanes bien placées, ce document portera sur la réforme, attendue de longue date, de la procédure de l'élection papale qui pourrait être profondément modifiée.

Paul VI, qui est âgé de 78 ans, avait fait état, il y a deux ans, de son intention de changer la procédure utilisée pour choisir le chef de l'Eglise catholique en élargissant la représentativité du conclave, l'assemblée chargée d'élire le successeur de Pierre.

Selon des sources informées, les changements suivants sont prévus: limitation à 120 du nombre des cardinaux du conclave, aucun d'eux ne devant être âgé de plus de 80 ans.

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur Saguenay Lac-St-Jean
$1.00 par semaine, 6 éditions
1 an $50.00, 6 mois $25.00

Prix dans les dépôts 20 la copie
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Le prix par la poste Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord
1 an $50.00, 6 mois $25.00

Autres régions au Canada
1 an $60.00, 6 mois $30.00

Pays étrangers
1 an $70.00, 6 mois $35.00
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

POSTES DE CONTREMAÎTRE À NOTRE NOUVELLE USINE SITUÉE À CÔTEAU-DU-LAC

Nous recherchons des candidats pour combler les postes disponibles décrits ci-après à notre nouvelle Usine de Polyester située à Côteau-du-Lac.

L'Usine, située à une quarantaine de milles à l'ouest du centre-ville métropolitain à l'intersection des routes 20 (Montréal-Toronto) et 201, doit ouvrir ses portes en septembre 1976.

• • •

A. SECTION DE L'ENTRETIEN
Contremaître — Entretien Général

Le candidat choisi supervisera le travail d'un groupe de mécaniciens industriels, participera activement à la formation d'employés horaires, sera impliqué dans la vérification de l'équipement avant et durant la mise en marche de l'usine et collaborera à la solution de problèmes mécaniques.

De plus, il devra rédiger les procédures entourant la tâche à accomplir et planifier les programmes d'entretien et d'achat de pièces de rechange.

Le candidat idéal, en plus de posséder une vaste expérience dans le domaine des différents métiers reliés à l'entretien mécanique, possède une facilité à superviser le travail de plusieurs personnes.

Contremaître — Instrumentation et Électricité

Le candidat choisi supervisera le travail d'un groupe de mécaniciens spécialisés en instrumentation et électricité.

De plus, ses responsabilités comprendront la formation du personnel, la vérification de l'équipement avant et pendant la mise en marche de l'usine, la rédaction de procédures ainsi qu'une participation à la planification.

Enfin, le candidat choisi sera appelé à fournir l'assistance technique afin de répondre aux problèmes électriques et instrumentaux.

Le candidat idéal possède préférablement une certaine expérience dans les domaines de l'électricité et de l'instrumentation. Une expérience dans le domaine de la supervision est souhaitable mais non obligatoire.

Contremaître — Ateliers

Le candidat choisi supervisera les activités des différents ateliers de l'usine soit: de soudure, de tuyauterie et de mécanique.

De plus, il participera activement à la formation des employés du service de l'entretien, rédigera les différentes procédures et verra à la planification et à l'achat des pièces de rechange.

Le candidat idéal possède une certaine expérience de la supervision en ateliers.

Contremaître — Agent de liaison

Le candidat choisi supervisera toute activité effectuée par les contracteurs à l'usine.

Il devra établir les standards reliés à toutes les tâches effectuées et voir à ce qu'ils soient observés par les contracteurs. De plus, pour la période de mise en marche de l'usine, il collaborera à la formation du personnel de la section de l'entretien et à la vérification de l'équipement lors de son installation.

Le candidat idéal possède une expérience de supervision, particulièrement dans le domaine des activités effectuées par des contracteurs.

B. SECTION-CENTRALE D'ÉNERGIE
Contremaître — Opérations

Le candidat choisi, tout en ne travaillant pas sur les quarts, supervisera le travail de 12 à 14 personnes, dont la responsabilité première est d'assurer la continuité des opérations.

Le candidat idéal est un mécanicien de machines fixes détenteur d'un certificat, préférablement de 1ère classe, en opération de bouilloire, et a déjà participé à la mise en marche d'une centrale d'énergie.

Contremaître — Distribution et Entretien des services d'Énergie

Le candidat choisi, tout en ne travaillant pas sur les quarts, aura la responsabilité d'une équipe comprenant 6 à 10 personnes.

Idéalement, le candidat recherché est diplômé d'une école technique et possède de l'expérience dans les domaines suivants: entretien des chaudières à vapeur, système de traitement des eaux, compresseur à basse et haute pression, système électrique primaire et unité de refroidissement.

C. SECTION DE LA PRODUCTION
Contremaître — Production

Le candidat choisi se verra attribuer, après une période d'entrainement aux États-Unis, la responsabilité de superviser une équipe de personnes travaillant sur les quarts.

De plus, il participera à la formation des employés, rédigera les procédures entourant les tâches à accomplir et collaborera à la vérification de l'équipement lors de son installation.

Le candidat idéal est détenteur d'un certificat de 12e année ou l'équivalent et possède une certaine expérience de la supervision, préférablement dans le domaine de l'industrie chimique. La connaissance de l'anglais serait un atout.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae relatant leurs qualifications, leur expérience et le salaire désiré à l'adresse suivante:

DU PONT CANADA

Directeur du Personnel
Du Pont du Canada Limitée
555 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Qué.

• • •

ou pendant la grève postale au CENTRE DE LA MAIN-D'OEUVRE DU CANADA le plus près de chez eux. Ce dernier se chargera de nous le faire parvenir.

CENTRE HOSPITALIER
STE-JEANNE-D'ARC
3570, St-Urbain,
Montréal, P.Q.

RECHERCHE UN:

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS.

Traitement en fonction des directives du ministère des Affaires sociales.
Le candidat doit être un membre en règle avec l'Ordre des médecins.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Faire parvenir curriculum vitae au directeur général dans les dix (10) jours de la présente publication.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE PORT-ALFRED

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le sixième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No 465 ayant pour objet de porter le fonds industriel à $500,000.00, ledit règlement pouvant être communiqué à quiconque en fera la demande au bureau du greffier de ladite ville.

DONNE à Port-Alfred ce dixième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-quinze.

WILLIE TREMBLAY,
GREFFIER.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF PORT-ALFRED

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY given by the undersigned, town-clerk of the town of Port-Alfred, that on the sixth day of the month of November nineteen hundred and seventy-five, the council of the town of Port-Alfred has passed and adopted a by-law bearing No 465 having for object to fix industrial funds at $500,000.00, said by-law to be communicated to anyone making the demand for same at the office of the said town.

GIVEN AT Port-Alfred this tenth day of the month of November nineteen hundred and seventy-five.

WILLIE TREMBLAY,
TOWN-CLERK.

VILLE DE DOLBEAU

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONTRAT: 1322790-A

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant les inscriptions "SOUMISSIONS", contrat 1322790-A et adressées au bureau du greffier, M. Louis-Philippe Moreau, hôtel de ville, Dolbeau, cté Roberval, P.Q., seront reçues jusqu'à 3.45 heures p.m. (heure en vigueur), mercredi le 26 novembre 1975, pour être ouvertes le même jour à 4.00 heures p.m. (heure en vigueur) en la salle du conseil.

CONTRAT: 1322790-A:

Concernant la construction d'infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de voirie, de bordures de béton, de pavage sur le prolongement de la 8ième Avenue, entre l'avenue des Peupliers et le boulevard Vezina, et d'éclairage de rue dans la 8ième Avenue, du boulevard Vezina jusqu'au point de la rivière Mistassini inclusivement.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & ASSOCIES.

Les documents seront disponibles au bureau de ces mêmes ingénieurs à l'adresse suivante: 525, boulevard Harvey, Jonquière, moyennant un dépôt de $100.00, en argent ou en chèque certifié, payable à LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & ASSOCIES, ingénieurs-conseils. Ce montant sera remboursé si les documents sont remis en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions, s'ils ont soumissionné. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de cinquante pour cent (50%) sera gardée pour couvrir les frais d'impressions.

Les soumissions par télégramme ne seront pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront réviser leur soumission par télégramme.

Pour être considérées, les soumissions devront être remises en quatre (4) copies sur les formules fournies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte ou d'une caisse populaire à l'ordre de la ville de Dolbeau, ou d'un bon de soumission égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission.

De plus, l'entrepreneur devra joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, garantissant que ladite compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi, un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'oeuvre et des services. Le défaut de joindre cette lettre d'intention pourra entraîner le rejet de la soumission.

La ville de Dolbeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

VILLE DE DOLBEAU
A/S M. LOUIS-PHILIPPE MOREAU, GREFFIER
HOTEL DE VILLE
DOLBEAU, CTE ROBERVAL

Sahara occidental

Les négociations ont repris

MADRID (Reuter) — Maroc, Mauritanie et Espagne ont repris, mercredi matin, à Madrid, leurs négociations sur l'avenir du Sahara occidental.

Ces pourparlers, dont la poursuite a été rendue possible par la suspension de la "marche verte", se déroulent à la résidence du premier ministre espagnol, M. Carlos Arias Navarro. Le premier ministre marocain, M. Ahmed Osman, dirige la délégation de son pays. Celle de Mauritanie est conduite par le ministre des Affaires étrangères, M. Hamdi Ould Mouknass.

De source gouvernementale espagnole, on indique que les discussions portent sur le rôle des Nations unies dans le règlement du conflit qui oppose les trois pays et la misère dont les 74,000 Sahraouis pourraient être consultés sur leur avenir.

L'Espagne se dit prête à remettre immédiatement sa souveraineté sur le territoire aux Nations unies et à prêter provisoirement à celles-ci ses unités sahariennes. Le Maroc désire avant tout que sa souveraineté sur le Sahara soit reconnue par l'Espagne, quitte à permettre ensuite aux Nations unies d'y jouer un rôle. L'Espagne propose un référendum d'autodétermination. Le Maroc s'y oppose, l'estimant injustifié.

Règlement global?

De source informée, on déclare que le Maroc a proposé à l'Espagne d'indemniser ses investissements dans les gisements de phosphate du territoire et de lui accorder des droits de pêche au large des côtes marocaines.

Des économistes se sont joints aux négociateurs, ce qui pourrait indiquer que ceux-ci ont étudié un règlement global portant en outre sur les importantes mines de phosphate de Bou Craa. Mais, toujours de source informée, on indique que les problèmes politiques ont dominé les négociations.

Celles-ci ont été interrompues, en fin de matinée, pour permettre à M. Arias Navarro de se rendre au chevet du général Franco, dont l'état de santé s'était subitement aggravé. Elles ont repris ensuite.

Bien que Maroc et Espagne négocient, ils n'en gardent pas moins intacts leurs moyens de pression. Si deux tiers des marcheurs marocains ont maintenant évacué la bande du Sahara occidental occupée à la demande du roi Hassan, ils n'en restent pas moins intacts leurs moyens de pression. Si deux tiers des marcheurs marocains ont maintenant évacué la bande du Sahara occidental occupée à la demande du roi Hassan, ils n'en restent pas moins à Tarfaya, à une trentaine de kilomètres de la frontière, prêts à s'ébranler de nouveau si les onversations de Madrid échouaient.

De son côté, l'armée espagnole reste vigilante et 16 bâtiments de guerre croisent au large des côtes d'Afrique du Nord prêts à venir à la rescousse des troupes du Sahara.

FEMMES OU FILLES DEMANDEES
(barmaid)

Pour:
Nouveau bar-salon, danse, de 75 personnes, secteur Place du Saguenay.
Expérience requise, belle apparence.
Agées de 20 à 35 ans.
Pour entrevue:
De 10.00 hres à 11.30 hres a.m..
Lundi au vendredi.
Tél.: 543-8316

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE PORT-ALFRED

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred lors de la séance tenue le sixième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No 466 de la ville de Port-Alfred ayant pour objet d'abroger les règlements Nos 402, 403 et 404 de la ville de Port-Alfred, ledit règlement pouvant être communiqué à quiconque en fera la demande au bureau du greffier de ladite ville.

DONNE à Port-Alfred ce dixième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-quinze.

WILLIE TREMBLAY,
GREFFIER.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF PORT-ALFRED

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, town-clerk of the town of Port-Alfred, that on the sixth day of the month of november nineteen hundred and seventy-five, the council of the town of Port-Alfred has passed and adopted a by-law bearing No 466 having for object to repeal the by-laws Nos 402, 403 and 404 of the town of Port-Alfred, said by-law to be communicated to anyone making the demand for same at the office of the said town.

GIVEN AT Port-Alfred this tenth day of the month of November nineteen hundred and seventy-five.

WILLIE TREMBLAY,
TOWN-CLERK.

CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU
(Région administrative 02)
263, rue Malenfant — Tél.: (418)547-2102
Case Postale 903 - JONQUIERE, Qué. - G7X 7W8

AVIS IMPORTANT

Sous le thème "NOTRE REGION... NOTRE DEFI!" le CRD Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau tiendra, le 15 novembre prochain, à la polyvalente de la Baie, un colloque sur le développement régional.

Si le développement de votre région, si la qualité de VOTRE vie et si votre avenir vous intéressent, vous vous devez d'être présent!

Thomas-Eugène Simard,
Directeur général.

N.B.: Vous pouvez vous inscrire par téléphone dès maintenant!

547-2102

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE PORT-ALFRED

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le sixième jour de novembre mil neuf cent soixante-quinze, passé et adopté le règlement no 465 ayant pour objet de porter le fonds industriel à $500,000.00.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement no 465 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue, mercredi le dix-neuvième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

Le présent avis vous est donné conformément à la loi.

DONNE à Port-Alfred ce dixième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay
Greffier

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF PORT-ALFRED

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, town-clerk of the town of Port-Alfred, that the council of the town of Port-Alfred, has at a sitting held at the city hall of the town of Port-Alfred, on the sixth day of the month of November nineteen hundred and seventy-five, passed and adopted a by-law bearing no 465 having for object to fix industriel funds at $500,000.00.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law no 465 of the town of Port-Alfred, will be submitted to municipal electors owners of immeovables properties at a public meeting held at the city hall, on Wednesday nineteenth day of the month of November nineteen hundred and seventy-five, at 19:00 o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

GIVEN AT Port-Alfred this tenth day of the month of November nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay
Town-clerk

Déficit d'AMC

DETROIT (AFP) — American Motors a perdu $27.5 millions au cours de l'année fiscale terminée le 30 septembre dernier alors qu'elle en avait gagné $27.5 millions l'année précédente.

D'une année sur l'autre son chiffre d'affaires a cependant progressé, passant de $2 à $2.3 milliards.

Le quatrième constructeur automobile américain précise par ailleurs, dans un communiqué publié mercredi, que sa situation financière a commencé à se redresser au cours du trimestre terminé le 30 septembre, période au cours de laquelle elle a gagné $15.7 millions sur un chiffre d'affaires de $661 millions alors qu'elle avait perdu $7 millions c.a. de $442 millions au cours de la même période, l'année dernière.

DECES

M. ROMEO MALTAIS

A l'Hôpital de Chicoutimi, le 12 novembre 1975, est décédé **M. Roméo Maltais,** époux de dame Yvette Buissières. Il demeurait au 400, St-Michel, Jonquière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 novembre 1975 à 10 hres. Départ Caron, 146, avenue de la Fabrique, à 9 h. 30 pour l'église Notre-Dame de Fatima, et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction: Caron.

M. ALBERT PAGE

A l'Hôpital de La Baie, le 12 novembre 1975, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédé **M. Albert Pagé,** époux de dame Yvette Fortin. Il demeurait au 1436, rue Edmond-Savard, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 novembre à 2 hres. Départ Nault & Girard Inc., 1031, rue Gagnon, Port-Alfred à 1 h. 30 pour l'église St-Alexis, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. ARTHUR DUBOIS

A Chicoutimi, à l'âge de 58 ans et 11 mois, est décédé **M. Arthur Dubois,** époux de dame Lina Simard. Il demeurait au 1710, des Erables, Dolbeau.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 novembre à 3 hres. Départ C.A. Gauthier Ltée, 258, 6ième Avenue, Dolbeau à 2 h. 30 pour l'église Ste-Thérèse et de là au cimetière de Dolbeau.

Direction: C.A. Gauthier Ltée.

MLLE DENISE TREMBLAY

A Jonquière, le 11 novembre 1975, à l'âge de 16 ans, est décédée **Mlle Denise Tremblay,** fille de M. Raymond-Marie Tremblay et de dame Jeannette Simard. Elle demeurait au 504, Pie XII, Jonquière.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 novembre 1975 à 2 hres. Départ Caron & Fils, 146, avenue de la Fabrique, Jonquière à 1 h. 30 pour l'église Ste-Marie et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction: Caron & Fils.

BRIDGE

REVELATION

Alors que les adversaires sont demeurés muets au cours des enchères, c'est en analysant l'entame de l'adversaire que le déclarant peut obtenir les premières informations. L'entame est toujours plus ou moins révélatrice, un peu suivant la quantité des cartes importantes pouvant se trouver chez les adversaires.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	Pi-R-10-5 Co-7-4-3-2 Ca-D-4-3 Tr-10-8-3	
Pi-8-3 Co-8-6 Ca-10-7-2 Tr-V-9-7-5-4-2	N O E S	Pi-A-7-6-4-2 Co-R-10-9-5 Ca-R-V-8 Tr-6
	Pi-D-V-9 Co-A-D-V Ca-A-9-6-5 Tr-A-R-D	

Sud	Ouest	Nord	Est
2-trèfles	passe	2-coeurs (1)	passe
2-S-A (2)	passe	3-S-A (3)	passe
passe	passe		

(1) Par sa réponse 2-coeurs à l'enchère conventionnelle 2-trèfles, Nord, indique la possession d'un seul point-contrôle, soit un roi.

(2) La réponse du partenaire ayant été positive, N-S sont maintenant tenus de rechercher une manche. Sud précise une main balancée et une force de 22 à 24 points par son annonce 2-S-A.

(3) Nord ayant une main très balancée et la suite coeur, étant très anémique, il n'y a pas lieu de rechercher un meilleur contrat que 3-S-A.

Entame:— huit de pique.

N-S n'ayant aucunement sondé la possibilité de jouer le coup à l'une des suites majeures, Ouest peut donc envisager qu'ils sont bien gardés aux suites mineures. De plus, même si la suite trèfle devenait affranchie, Ouest se trouverait sans aucune prise de main et ainsi il doit plutôt tenter de rencontrer son partenaire. Evidemment il y avait un choix entre l'attaque du huit de pique et du huit de coeur et Ouest a été plutôt heureux.

Après l'inventaire le déclarant constate que le nombre des gagnantes immédiates s'arrête à sept et ainsi deux nouvelles gagnantes doivent être recherchées.

L'entame du huit de pique est très révélatrice, et il est bien évident, qu'il s'agit d'une attaque d'une courte suite. Mais, fait beaucoup plus important, si Ouest a refusé d'attaquer à sa longue suite, c'est sans doute qu'il jugeait qu'il serait dépourvu de rentrées. Ainsi pour le déclarant, il y a lieu de considérer que le roi de coeur et le roi de carreau, se trouvent chez Est. Ainsi en vue d'une attaque à coeur, le problème du déclarant est de trouver deux rentrées au Mort et sa meilleure chance, est tout d'abord de n'appeler que le cinq de pique du Mort. Si avec beaucoup trop d'empressement Est, s'assure de la première levée par le jeu de l'as, en ce cas la tâche du déclarant devient très simplifiée et il n'a qu'à disposer de l'un de ses honneurs de pique sous l'as. Ainsi, alors qu'Est poursuit l'attaque à pique tout simplement, le déclarant fait couvrir son neuf par le dix du Mort. Avec succès, une première impasse est tentée contre le roi de coeur. Par le roi de pique, le Mort reprend la main et de nouveau une impasse à coeur a de bons résultats et le déclarant assure le succès de son contrat tout simplement en encaissant ses gagnantes immédiates.

Il est bien évident, que le fait pour Est de gagner le premier pique de son as est une grave faute de jugement. En vue de la protection qu'il doit accorder à son roi de coeur, Est doit limiter le Mort à une seule rentrée et il obtient ce résultat tout simplement en fournissant petit pique à la première levée. Mais malgré tout le dernier mot reviendra au déclarant alors qu'à la deuxième levée il fera suivre le neuf de pique vers le dix. Ainsi, il deviendra impossible pour Est de prévenir que le Mort obtienne au moins une fois la main à pique. Après une première impasse à coeur, le déclarant placera Est dans une situation inconfortable alors que les trois trèfles seront encaissés. Soit par un pique ou un coeur, suivant qu'Est aura pris ou non le deuxième pique, l'adversaire sera mis en main et il devra accorder au déclarant une neuvième gagnante en revenant soit à coeur ou en s'attaquant aux carreaux.

Ainsi par l'analyse de l'entame le déclarant obtenait des révélations pouvant lui permettre de connaître le succès.

Noël Duchesne

HOROSCOPE

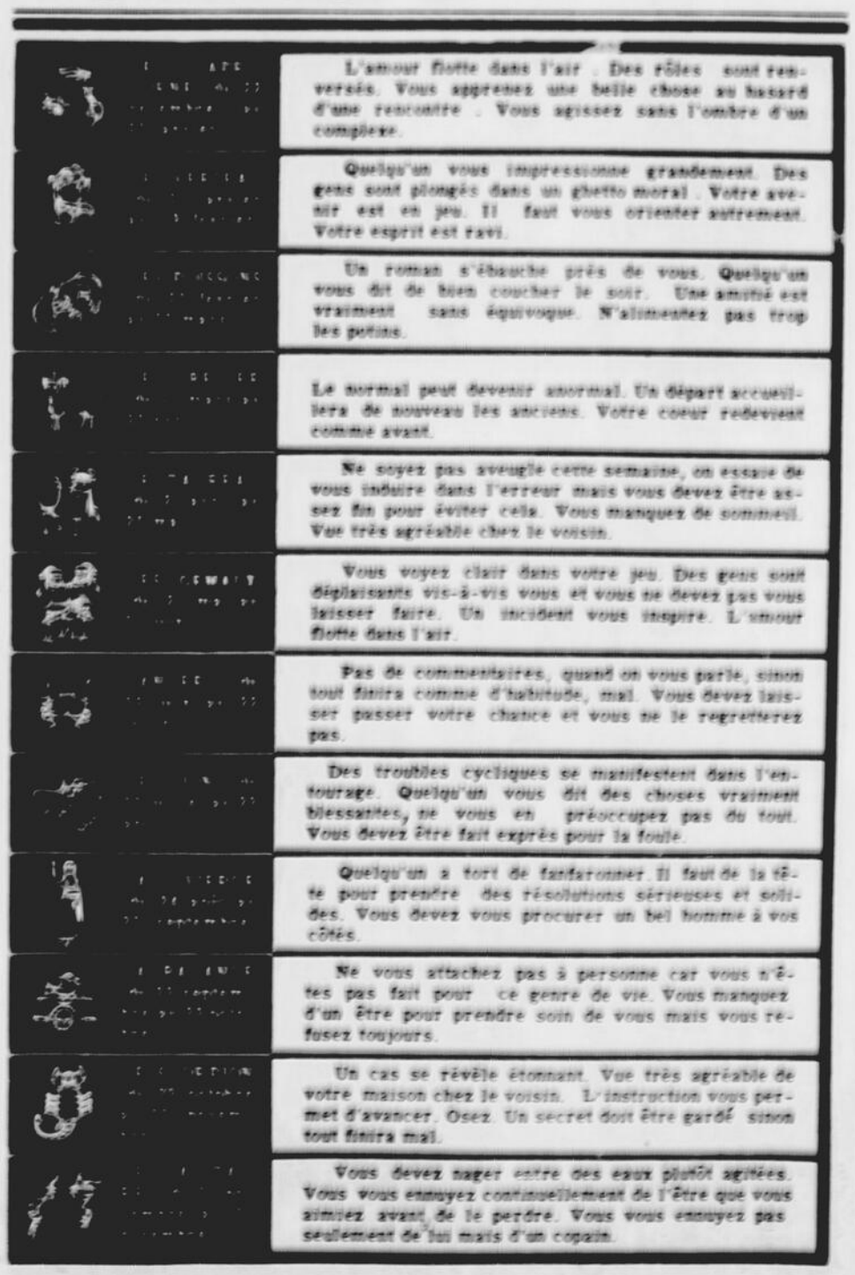

L'amour flotte dans l'air. Des rôles sont renversés. Vous apprenez une belle chose au hasard d'une rencontre. Vous agissez sans l'ombre d'un complexe.

Quelqu'un vous impressionne grandement. Des gens sont plongés dans un ghetto moral. Votre avenir est en jeu. Il faut vous orienter autrement. Votre esprit est ravi.

Un roman s'ébauche près de vous. Quelqu'un vous dit de bien coucher le soir. Une amitié est vraiment sans équivoque. N'alimentez pas trop les potins.

Le normal peut devenir anormal. Un départ accueillera de nouveau les anciens. Votre coeur redevient comme avant.

Ne soyez pas aveugle cette semaine, on essaie de vous induire dans l'erreur mais vous devez être assez fin pour éviter cela. Vous manquez de sommeil. Vue très agréable chez le voisin.

Vous voyez clair dans votre jeu. Des gens sont déplaisants vis-à-vis vous et vous ne devez pas vous laisser faire. Un incident vous inspire. L'amour flotte dans l'air.

Pas de commentaires, quand on vous parle, sinon tout finira comme d'habitude, mal. Vous devez laisser passer votre chance et vous ne le regretterez pas.

Des troubles cycliques se manifestent dans l'entourage. Quelqu'un vous dit des choses vraiment blessantes, ne vous en préoccupez pas du tout. Vous devez être fait exprès pour la foule.

Quelqu'un a tort de fanfaronner. Il faut de la tête pour prendre des résolutions sérieuses et solides. Vous devez vous procurer un bel homme à vos côtés.

Ne vous attachez pas à personne car vous n'êtes pas fait pour ce genre de vie. Vous manquez d'un être pour prendre soin de vous mais vous refusez toujours.

Un cas se révèle étonnant. Vue très agréable de votre maison chez le voisin. L'instruction vous permet d'avancer. Osez. Un secret doit être gardé sinon tout finira mal.

Vous devez nager entre des eaux plutôt agitées. Vous vous ennuyez continuellement de l'être que vous aimiez avant de le perdre. Vous vous ennuyez pas seulement de lui mais d'un copain.

La famille Krupp cambriolée pour un million

MUNICH (AP) — Trois hommes masqués ont pénétré par effraction mardi dans une résidence de la famille Krupp et, après avoir menacé Mme Anneliese von Bohlen et Halbach, se sont enfuis après avoir fait main basse sur les bijoux de la famille estimés à près de $1 million.

Les gangsters ont placé un pistolet sur la tête du sommelier et l'ont attaché à une chaise avant de pénétrer dans la chambre de la vieille dame.

Mme von Bohlen et Halbach a été contrainte de remettre les clefs du coffre où se trouvaient des bijoux, des médailles et de l'argent liquide.

Après avoir placé leur butin dans un sac en crocodile, les malfaiteurs ont demandé au sommelier et à la vieille dame de ne pas donner l'alarme. Ils se sont enfuis à la faveur de l'obscurité.

La police a aussitôt entrepris des recherches mais n'a procédé à aucune arrestation. Elle s'est efforcée d'établir comment les malfaiteurs s'étaient enfuis.

Les trois hommes seraient âgés de 25 à 30 ans. L'un d'eux parlait l'allemand avec un fort accent étranger.

Il s'agit du second vol spectaculaire de bijoux ce mois-ci en Allemagne de l'Ouest. Le 2 novembre, des malfaiteurs avaient fait main basse sur une partie du trésor de la cathédrale de Cologne. Le butin avait été estimé à plus de $1 million.

Mme Anneliese von Bohlen et Halbach, fille d'un marchand de Hambourg, est la deuxième femme d'Alfried Krupp, le fondateur du complexe sidérurgique.

Leur fils, Arndt, né le 24 janvier 1938, a épousé une noble autrichienne.

Suivant la police qui a été alertée par les victimes une demi-heure après le vol, les trois hommes avaient masqué leur visage avec des bas de nylon pour ne pas être reconnus.

Le sommelier a été attaché avec le fil du téléphone qu'ils avaient arraché.

Un officier de police a déclaré que les voleurs avaient emporté "une grosse part des bijoux de la famille Krupp".

Otages à Tunis

Epilogue

TUNIS (Reuter) — Epilogue de la prise d'otages à l'ambassade de Belgique à Tunis.

Mardi soir, vers 23 heures son auteur, le Tunisien Tijani Herzi a été maîtrisé par surprise par la police tunisienne.

On avait d'abord annoncé qu'il s'était rendu de son propre chef.

Les otages libérés sont sains et saufs et se sont rendus immédiatement à la résidence de l'ambassadeur de Belgique accompagnés de M. Tahar Belkhodja, ministre tunisien de l'Intérieur.

L'arme que détenait Herzi était une mitraillette Thomson belge dernier modèle dont le chargeur contenait 35 balles.

M. Belkhodka a exprimé dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'opération, sa satisfaction que l'affaire se soit terminée dans de bonnes conditions et que les otages, mis durement à l'épreuve, aient pu enfin être libérés.

Le ministre s'est également félicité de l'esprit de coopération dont ont fait preuve les responsables tunisiens et belges durant le déroulement de cette affaire et a rendu hommage à la prouesse de la police tunisienne.

Les trois otages... de Wilde, premier secrétaire, René Dillenbourg, chef de la chancellerie, et Mme Charcy Van Trooien, secrétaire, ont retrouvé la liberté.

Bien que fatigués ils paraissaient en bonne santé et souriaient.

Une quatrième otage, une secrétaire belge mariée à un Tunisien, Mme Martine Ghorbal, avait été libérée mardi matin.

Tout avait commencé lundi matin.

A 11 h. 30, un homme armé d'une mitraillette cachée sous son manteau, pénètre dans les locaux de l'ambassade de Belgique et s'empare au premier étage de quatre otages.

L'homme, Tijani Herzy, un Tunisien de trente-quatre ans, qui a travaillé une douzaine d'années en Europe et avait quitté son emploi de barman à Bruxelles le 31 octobre, réclame la venu de sa femme — une Allemande qu'il avait épousée en octobre 1974 — à Tunis et la restitution d'une somme de trois millions de franc belges que la femme, dit-il lui a dérobé en le quittant.

Le Liban d'accord avec la France

BEYROUTH (AFP) — Le gouvernement libanais a accepté l'initiative diplomatique proposée par la France en vue de sauvegarder l'indépendance et l'unité du Liban.

A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu mercredi, M. Soleiman Frangie, président de la république, a fait une déclaration officielle dans ce sens.

"Le conseil des ministres, a dit M. Frangie, a étudié l'initiative prise par la France en vue d'envoyer au Liban une délégation qui sera chargée d'exprimer les sentiments de la France à son égard dans les circonstances actuelles et de confirmer l'appui du gouvernement français à l'indépendance, la souveraineté et l'unité du Liban.

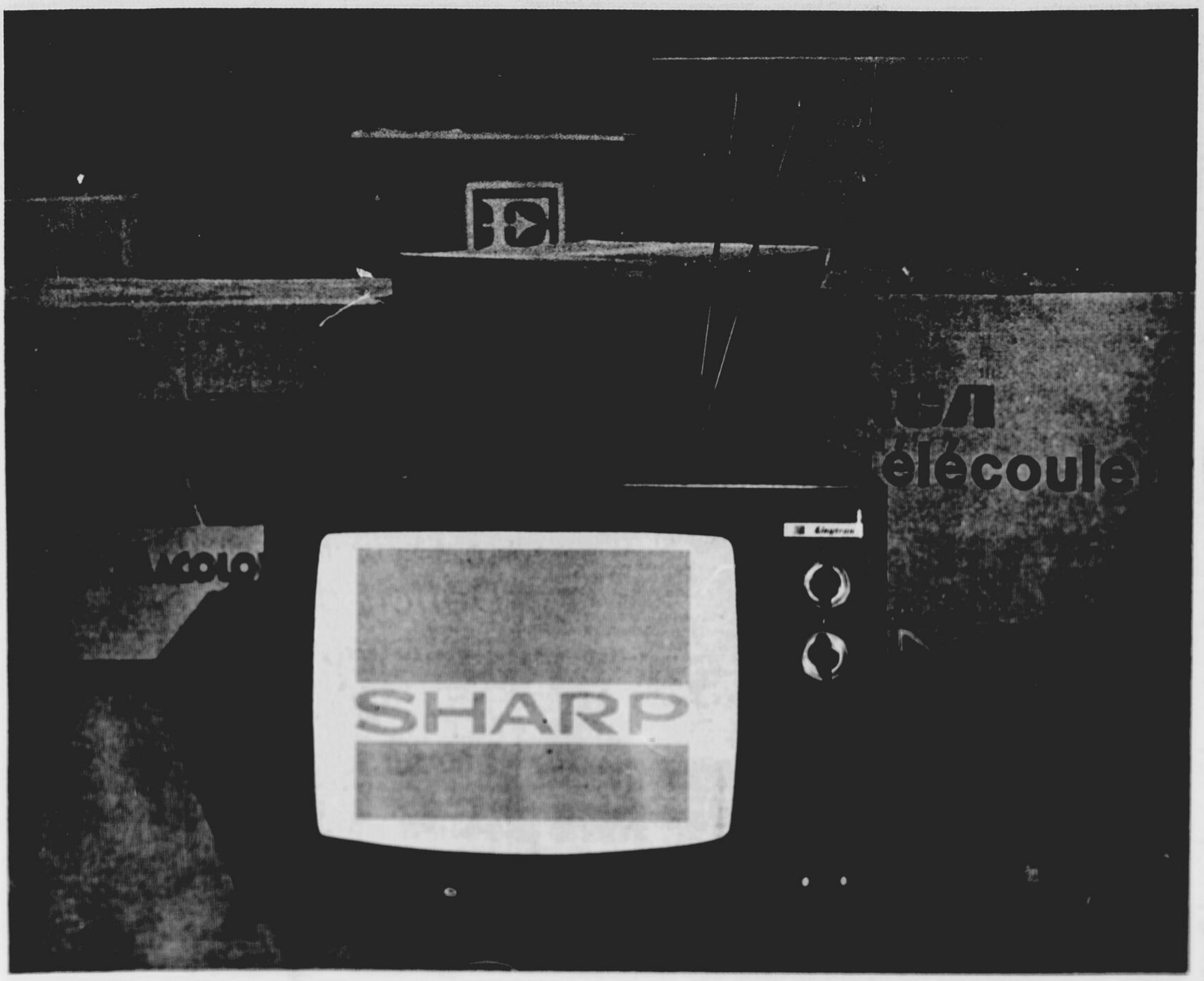

David contre les Goliaths.

Nous les défions, car les avantages techniques qu'ils peuvent offrir, nous les offrons également. A un prix qui coupe le souffle.

"Pourquoi diable irais-je acheter un Sharp alors qu'il existe tant de grandes marques?" N'est-ce pas ce que vous pensez? Eh bien sachez que Sharp peut facilement vous convaincre qu'une grande marque n'est pas nécessairement la meilleure. Prenez notre nouveau 20 pouces portable, le C2040. En plus d'être beau, il offre tous les avantages techniques qu'offrent d'autres téléviseurs comparables de nos concurrents les plus réputés. Dans certains cas, Sharp en offre même davantage. Consultez le tableau comparatif. Les prix! Puis allez regarder notre image couleur Lynitron chez un de nos dépositaires. Nous sommes convaincus que vous n'aurez jamais vu image d'une plus grande luminosité et une qualité de réception aussi parfaite.

Comparez	ÉCRAN	CONTRÔLE À DISTANCE	TRANSISTORISÉ	CHÂSSIS MODULAIRE	MATRICE HOUE	LUMINOPHORES RECTANGULAIRES	RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA COULEUR	PRISE RÉGLABLE À L'INSTALLATION	PRIX*	MODÈLE
SHARP	20"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	$649.95	C2040
ZENITH	20"		✓	✓	✓	✓	✓		$749.95	GM1931
RCA	20"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	$649.95	CTU 528
SONY	19"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	$799.95	KV 1941
TOSHIBA	20"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	$749.95	C995
ELECTROHOME	20"		✓	✓	✓		✓	✓	$729.95	Kenlon C30-603

*Frais d'emballage et de transport en sus, s'il y a lieu, et taxes de vente provinciales applicables.

Si vous doutez de notre fiabilité, rassurez-vous. Nous sommes des pionniers dans le domaine de l'électronique depuis 1924 et nous avons des installations dans 78 pays. C'est Sharp qui, au Japon, a fabriqué le premier radio à cristal, le premier téléviseur couleur de 19 pouces et le premier four à micro-ondes, pour ne mentionner que ces réalisations. (Vous vous souvenez du crayon Eversharp? C'est Sharp qui l'a inventé, il y a longtemps.) Aujourd'hui, nous fabriquons à peu près tout ce qui peut être branché et conçu pour rendre la vie plus facile et plus divertissante.

Magary Électronique Étr., 276, Wellington, Châteauguay, Québec 692-2169	Lavoie & Desbiens Meubles, 401, rue Principale, Saint-Hilaire, Québec 584-3329	Côté & Frères Meubles, 992, rue Hébert, Drummondville, Lac-St-Jean 478-5277	Raytronic Radio TV Étr., 284, rue Dorchester, Normandin, Lac-St-Jean 274-2101	Meubles G. Lamothe & Fils, 1748, Notre-Dame, Shawinigan, Qc, Québec 536-2782